

Trois ensembles funéraires gallo-romains sur le tracé de l'autoroute A5

Autor(en): **Schopfer, Anne / Gallay, Audrey**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahrbuch Archäologie Schweiz = Annuaire d'Archéologie Suisse = Annuario d'Archeologia Svizzera = Annual review of Swiss Archaeology**

Band (Jahr): **99 (2016)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-657983>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ANNE SCHOPFER ET AUDREY GALLAY

avec des contributions de Chantal Martin Pruvot, Aurélie Crausaz et Annabelle Peringer

TROIS ENSEMBLES FUNÉRAIRES GALLO-ROMAINS SUR LE TRACÉ DE L'AUTOROUTE A5*

Keywords : *nécropoles rurales gallo-romaines, crémation, inhumation, dépôt de mobilier, autoroute A5, Vaud, Bonvillars-Les Oux, Onnens-La Golette, Concise-Les Pereys. – Provinzialrömische ländliche Nekropolen ; Brandbestattung ; Körperbestattung ; Deponierung ; Autobahn A5. – Necropoli gallo-romane, cremazione, inumazione, deposizione, autostrada A5. – Rural cemeteries in the Roman provinces ; cremation ; inhumation ; deposits ; A5 motorway.*

Résumé

Trois ensembles funéraires gallo-romains ont été mis au jour lors des travaux qui ont précédé la construction du tracé vaudois de l'autoroute A5. Ils se caractérisent avant tout par la pratique de la crémation et un très faible nombre de structures (de une à sept sépultures). Ces petites nécropoles, géographiquement et chronologiquement distinctes, appartiennent certainement à des établissements ruraux différents, dont on ne sait rien. La première peut être attribuée au milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. (Onnens-La Golette) et

la deuxième à la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. (Bonvillars-Les Oux). La dernière, qui comporte également des sépultures individuelles à inhumation, se développe de la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. jusque dans le courant du 2^e s. apr. J.-C. (Concise-Les Pereys). Enfin, ces trois petites nécropoles rurales ont été replacées dans leur contexte régional en considérant les axes de circulation et les établissements connus alentours.

Zusammenfassung

Vor dem Bau der Autobahn A5 im nördlichen Waadtland wurden drei provinzialrömische Gräbergruppen mit einer bis sieben Bestattungen, meist kremierte Tote, freigelegt. Die zeitlich und räumlich getrennten kleinen Nekropolen dürften zu ländlichen Siedlungen gehört haben, über die allerdings nichts bekannt ist. Jene von Onnens-La Golette ist in die Mitte des 1. Jh. n.Chr. zu datieren, jene von Bonvillars-Les Oux in die 2. H. 1. Jh. n.Chr.

Die Nekropole von Concise-Les Pereys schliesslich wurde am Ende des 1. Jh. angelegt und bis ins 2. Jh. benutzt ; hier wurden auch Körperbestattungen in Einzelgräbern aufgedeckt. Der Artikel ordnet die drei Gräbergruppen in den regionalen Kontext ein ; er bezieht dazu die bekannten Verkehrsachsen und Siedlungen des Umlandes in die Überlegungen ein.

Riassunto

Nel corso di lavori preparatori alla costruzione del tracciato dell'A5 vodese sono stati portati alla luce tre gruppi di tombe gallo-romane, caratterizzate da un numero limitato di sepolture (da una a sette) e dall'uso maggioritario del rito crematorio. Queste piccole necropoli, distinte sia geograficamente che cronologicamente, sembrano essere associate a insediamenti rurali diversi e finora sconosciuti. La necropoli di Onnens-La Golette è da

datata alla metà del I secolo d.C., quella di Bonvillars-Les Oux alla seconda metà del I sec. d.C. e Concise-Les Pereys, che presenta anche tombe individuali a inumazione, era in uso dalla fine del I sec. al II. sec. L'articolo inserisce le tre necropoli nel loro contesto regionale, tenendo conto delle assi di circolazione e degli insediamenti conosciuti nelle vicinanze.

Summary

In advance of the construction of the A5 motorway in northern Vaud three groups of provincial Roman graves consisting of one to seven burials, mostly cremations, were unearthed. The small cemeteries, which were separated both from a chronological and from a spatial point of view, probably belonged to rural settlements which, however, remain unknown to us. The site at Onnens-La Golette dates from the mid-1st century AD, whilst the

site at Bonvillars-Les Oux is from the second half of the 1st century AD. Finally, the cemetery at Concise-Les Pereys was established at the end of the 1st century and continued to be used into the 2nd century AD ; it also contained inhumations in single graves. The article places the groups of graves in the regional context by taking into account the known traffic axes and settlements in the surrounding area.

* Publié avec le soutien du Service Immeuble, Patrimoine et Logistique, Section d'archéologie cantonale, Département des Finances et des Relations extérieures de l'Etat de Vaud.

Trois ensembles funéraires ont été découverts au cours des travaux qui ont précédé, entre 1995 et 2004, la construction du tracé vaudois de l'autoroute A5, sur la rive nord du lac de Neuchâtel. Deux d'entre eux sont localisés au sud de la colline d'Onnens, sur les sites de Bonvillars VD-Les Oux et d'Onnens VD-La Golette, situés à quelques centaines de mètres l'un de l'autre (fig. 1). Le troisième se développe à l'extrémité nord du tracé, sur le site de Concise VD-Les Pereys. Ces trois ensembles se succèdent également dans le temps, le plus précoce étant celui d'Onnens-La Golette (milieu du 1^{er} s. apr. J.-C.), suivi de celui de Bonvillars-Les Oux (seconde moitié du 1^{er} s.) et, enfin, de celui de Concise-Les Pereys (fin 1^{er}-2^e s.). Ces petites nécropoles rurales s'intègrent dans un réseau relativement dense de sites occupés durant la période romaine. La région comprend en effet plusieurs *villae*, des établissements ruraux, des portions de voies ou encore des sites liés à l'exploitation des ressources (source, carrière, fours à chaux), présentés en conclusion de cet article.

Les trois secteurs funéraires ne comprennent que peu de structures et la fonction d'une partie d'entre elles demeure difficile à identifier. Dans ces conditions, nous nous sommes limitées à une approche essentiellement descriptive, associée à la volonté de souligner les problèmes méthodologiques liés à l'étude de tels vestiges.

En effet, si l'ensemble funéraire de Concise-Les Pereys comporte quelques sépultures à inhumation, la majorité des structures mises au jour sur ces trois sites relève de la pratique de la crémation (fig. 2). À de rares exceptions près, elles se présentent sous la forme de simples fosses au comblement homogène et charbonneux formé de résidus de crémation. Ces derniers contiennent des esquilles d'os calcinés et du mobilier fragmenté et en grande partie brûlé, mais aucune organisation manifeste des vestiges (dépôt en vase ossuaire, amas osseux, etc.) ne peut être observée. Or, quelle que soit la classification fonctionnelle retenue, l'interprétation de ces structures particulières est délicate. Selon la typologie établie par D. Castella¹, ces fosses peuvent être considérées soit comme des sépultures secondaires (type IIc2), soit comme des structures non sépulcrales qualifiées de « fosses et dépôts d'offrandes ». La distinction entre les deux types repose sur la quantité d'os qui est plus importante dans la première catégorie que dans la seconde², mais aucune valeur discriminante ne peut évidemment être définie pour ce critère. Pour sa part, F. Blaizot³ classe ce type de vestiges dans la catégorie des « dépôts de résidus de crémation » qui regroupe une variété de manifestations qui ne peuvent pas nécessairement être distinguées les unes des autres, telles que des sépultures sans ossuaires ou des fosses de gestion des déchets de la crémation par exemple. La restitution des pratiques funéraires est ainsi particulièrement délicate pour les ensembles funéraires livrant un grand nombre de vestiges de ce type puisque l'identification de la fonction des structures et donc le tri entre tombes et structures non sépulcrales est malaisée.

Nous avons tenté d'affiner l'interprétation des vestiges en prenant en compte d'une part la nature des esquilles osseuses (humain/faune/non identifié) et leur organisation

dans la fosse (ossuaire/ossement épars) et, d'autre part, les différents éléments mobiliers. Ces derniers ont été analysés par catégorie (céramique/verre/petit mobilier) et qualifiés soit de dépôt, soit d'assemblage hétérogène. Les dépôts regroupent des ensembles formés d'un ou plusieurs objets bien représentés et s'opposent aux assemblages formés uniquement d'objets très fragmentaires (fig. 3). À partir de ces paramètres, trois types de structure peuvent être distingués. Ces résultats doivent toutefois être considérés avec prudence, notamment en raison de la fréquente érosion de la partie supérieure des structures.

Faute de place, les structures ne font pas toutes l'objet d'une description complète⁴. Nous avons sélectionné les ensembles les plus représentatifs des types existants, ainsi que les exemples à même d'explicitier notre démarche, et présenté les autres structures dans un premier tableau interprétatif, accompagné d'un bref commentaire. Pour chaque site, un second tableau rassemblant toutes les données brutes est fourni en fin d'article.

Les études de mobilier ont été réalisées par Audrey Gallay (ostéologie), Anne Schopfer (céramique), Chantal Martin Pruvot (verre), Aurélie Crausaz (mobilier métallique) et Annabelle Peringer (lampe et statuette en terre cuite)⁵.

La nécropole de Bonvillars VD-Les Oux

(Anne Schopfer, avec la collaboration d'Annabelle Peringer)

Sur les 800 m² explorés sur le site de Bonvillars-Les Oux (CN 1183, 2541850/1187050 ; altitude 448 m), la petite nécropole, fouillée en 1997 et constituée d'une dizaine de structures, n'occupe qu'une cinquantaine de mètres carrés (fig. 4.5 ; tabl. 1). Son extension a été cernée sur trois côtés, alors qu'un petit doute subsiste pour la partie nord-orientale, puisque la fouille n'a pas touché le secteur situé de l'autre côté du passage supérieur du Mottey, où un sondage préliminaire a livré quatre éléments en fer (S186).

Les différents vestiges ont fait l'objet d'une fouille rapide et d'une documentation assez sommaire, comprenant un ou deux décapages et le même nombre de relevés. Aucune coupe n'a été réalisée. Le mobilier a été prélevé par décapage, seules les perles en verre et quelques éléments métalliques ayant été inventoriés et localisés précisément. Le remplissage des structures est peu charbonneux, à l'exception de celui de la structure St. 7. Le mobilier en céramique et en verre présente souvent les traces d'un passage au feu. À l'inverse, le mobilier métallique semble uniformément non brûlé⁶. Les clous de chaussures sont ainsi dans la plupart des cas trop corrodés pour pouvoir proposer une datation. Les ossements ont été isolés au cours de la fouille. Le sédiment de cinq structures a été tamisé et les ossements ainsi recueillis complètent les ensembles osseux⁷ ; ils sont en grande partie émoussés ce qui peut vraisemblablement être imputé à un tamisage trop énergique.

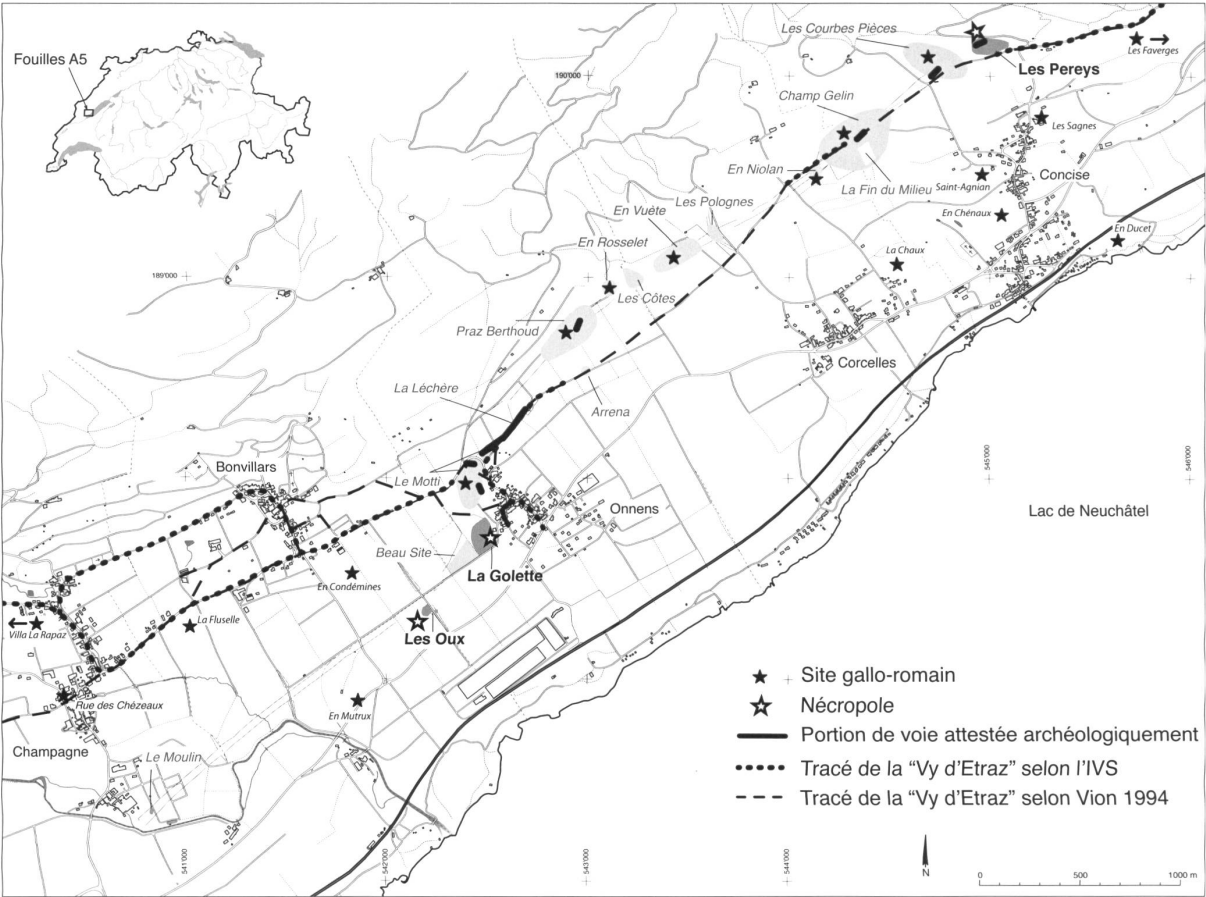


Fig. 1. Localisation des 16 sites fouillés sur le tracé de l'autoroute A5, en gris clair. En gris foncé, les sites de Bonvillars VD-Les Oux, Onnens VD-La Golette et Concise VD-Les Peregys. Plan Archeodunum SA, Y. Buzzi/A. Schopfer

Site	Nombre de structures	Sépultures secondaires à crémation	Inhumations	Fosses non sépulcrales	Chronologie
Bonvillars-Les Oux	7 (?)	4	-	3 dépôts de mobilier	Seconde moitié du 1 ^{er} s. apr. J.-C.
Onnens-La Golette	5 (?)	1	-	3 dépôts de mobilier et 1 rejet	Milieu du 1 ^{er} s. apr. J.-C. (entre 40 et 60)
Concise-Les Peregys	8 (?)	3	4	1 dépôt de mobilier	Fin du 1 ^{er} - 2 ^e s. apr. J.-C.

Fig. 2. Synthèse des ensembles funéraires d'Onnens VD-La Golette, de Bonvillars VD-Les Oux et de Concise VD-Les Peregys : nombre de structures, nombre d'occurrences par type et durée d'occupation. Les symboles (?) dans la colonne « nombre de structures » indiquent que les limites du site funéraire n'ont pu être totalement appréhendées.

Sépulture secondaire Os humain brûlé formellement identifié L'os est organisé en ossuaire (urne, amas osseux dense ou lâche) OU L'os est épars ET est accompagné d'au moins une catégorie de mobilier qualifiée de "dépôt"
Fosse non sépulcrale : dépôt de mobilier Absence d'os brûlé OU faible quantité dont aucune esquille n'a pu être identifiée comme humaine ET Au moins une catégorie de mobilier qualifiée de "dépôt"
Fosse non sépulcrale : fosse de rejet Absence d'os brûlé OU faible quantité dont aucune esquille n'a pu être identifiée comme humaine ET Aucune catégorie de mobilier qualifiée de "dépôt"

Fig. 3. Types de structures : définition des critères discriminants.

Le niveau d'apparition des structures est homogène. Il correspond au sommet de la couche protohistorique mise en évidence sur le site et indique le niveau d'arasement des vestiges, dont la profondeur conservée oscille entre 10 et 27 cm. Les limites sédimentaires des fosses sont souvent floues et du mobilier appartenant aux dépôts (perles, monnaies, fibule, tessons appartenant à des récipients déposés dans les fosses) a été récolté en surface entre les structures, ce qui confirme que leur sommet a été perturbé.

Ces structures se concentrent dans une fourchette chronologique relativement étroite, limitée à la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. Elles se répartissent typologiquement en deux groupes : quatre d'entre elles peuvent être considérées comme des sépultures et trois fosses comme non sépulcrales (fig. 6). Les sépultures ont été définies comme telles sur la base de la présence d'ossements humains associés à des offrandes secondaires dont le nombre et le taux de représentation permettent de supposer qu'ils ont été volontairement déposés. C'est le cas des structures St. 1 et St. 3. La fosse St. 7 a livré une concentration d'ossements humains qui permet d'orienter l'interprétation malgré l'absence d'offrandes secondaires clairement identifiables. Quant à la structure St. 8/9, l'association d'ossements immatures et d'une statuette de coq permet de se prononcer en faveur d'une sépulture d'enfant.

Les fosses non sépulcrales sont de deux types : celles comprenant des offrandes secondaires nombreuses et variées ainsi que des objets représentés par de nombreux fragments, mais pas de restes humains avérés (St. 2) et celles contenant des offrandes primaires mais pas d'ossements (St. 10). Nous présentons ici une structure de chaque type, les autres étant synthétisées dans le tableau figure 6⁸.

Structure 1 : Sépulture secondaire individuelle (fig. 7-10)

Castella 1999 : Ilc2 ou « fosse et dépôt d'offrandes ». Blai-zot 2009 : dépôt de résidus de crémation.

La structure St. 1 apparaît d'abord comme une tache circulaire assez diffuse, mesurant environ 0.90 m de diamètre, au centre de laquelle on observe une concentration de mobilier comprenant de la céramique, des clous et des ossements brûlés. Des fragments appartenant à une assiette en sigillée et à une lampe à huile apparaissent à ce niveau. Lors d'un second décapage, le remplissage se présente comme un sédiment sablo-limoneux brun gris assez peu charbonneux, comportant des parties plus cendreuses (fig. 7). On note la présence de nombreux fragments de céramique et de verre, de quelques clous, de petits fragments d'os brûlés d'environ 1 cm, ainsi que d'un fragment plus gros (5 cm de long). Des nodules de charbon et quelques petits galets sont également visibles. D'après les deux premiers *plana*, les esquilles osseuses semblent plutôt réparties dans la partie septentrionale de la structure et les éléments en fer dans la partie orientale. On ne peut cependant pas juger de l'organisation du mobilier dans l'épaisseur du comblement, puisque le décapage suivant a été effectué sur 15 cm

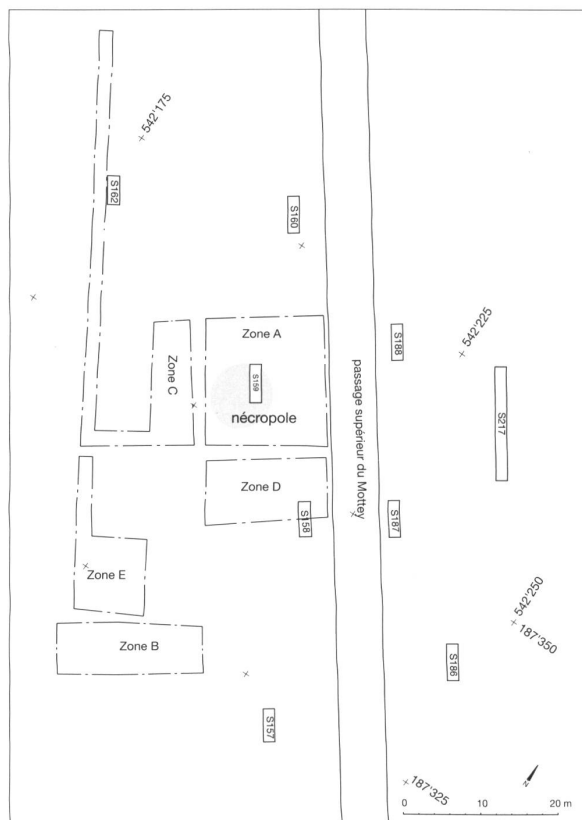


Fig. 4. Bonvillars VD-Les Oux. Situation des sondages préliminaires (en gris) et des secteurs de fouille. Plan Archeodunum SA, Y. Buzzi.

d'épaisseur et qu'il n'existe pas de documentation pour les niveaux intermédiaires, ni de relevé en coupe de la structure. La superposition des différents *plana* permet de restituer une fosse à parois relativement verticales et à fond assez plat, conservée sur une profondeur de 0.25 m.

Etude ostéologique : Les ossements sont épars parmi les résidus de crémation qui forment le comblement de la fosse. Ils constituent un ensemble de 133 g qui se répartissent entre 77 g d'os humain, 15 g de faune et 41 g d'esquilles indéterminées. Les éléments humains appartiennent à au moins un individu de taille adulte (sutures crâniennes au moins en partie synostosées) et de sexe indéterminé. Parmi les vestiges de faune, plusieurs fragments de dimensions plus importantes peuvent certainement être identifiés

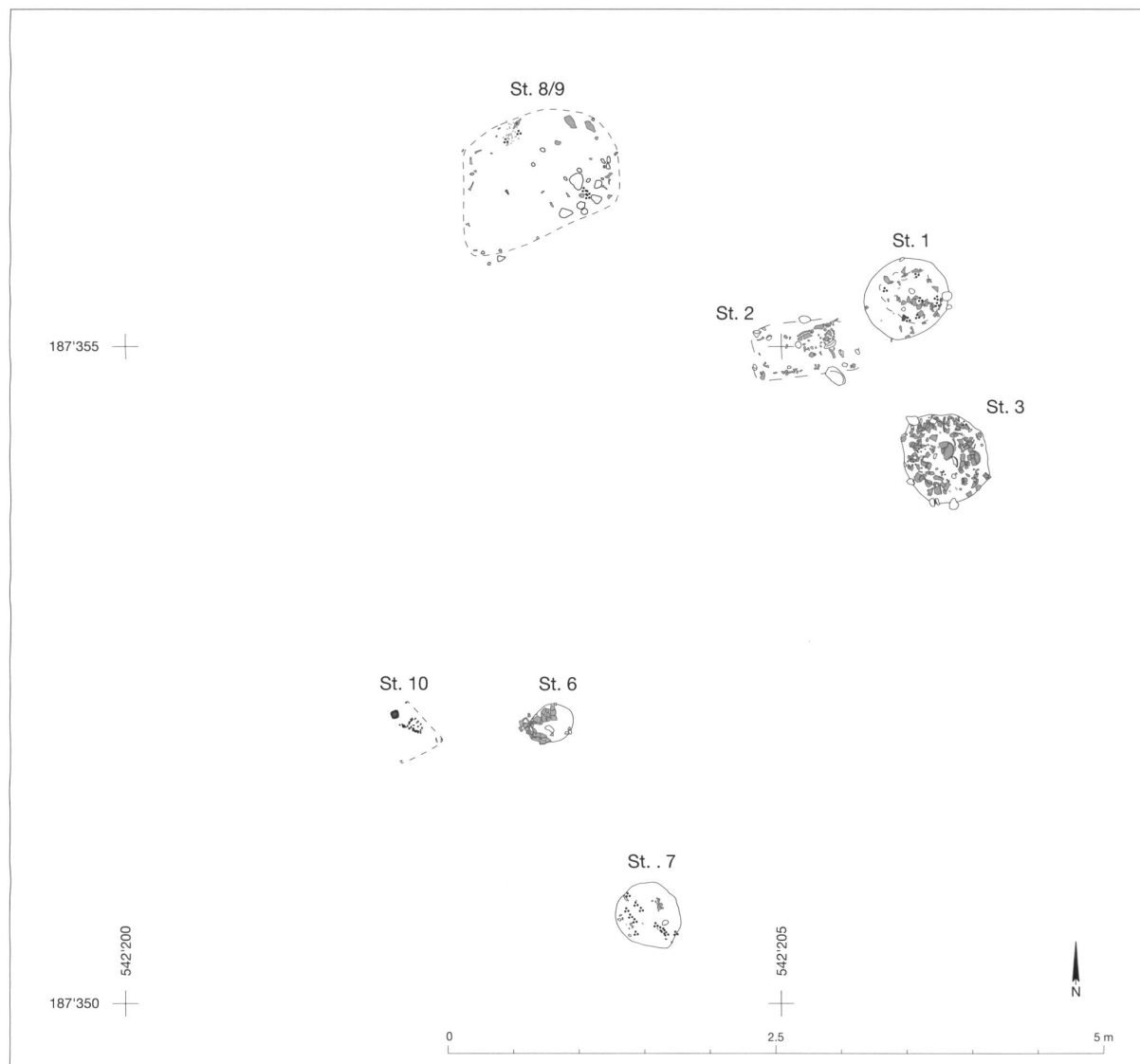


Fig. 5. Bonvillars VD-Les Oux. Plan général des structures funéraires gallo-romaines. Plan Archeodunum SA, Y. Buzzi.

St.	Datation	Type de structure	Critères retenus pour la définition du type de structure	Os humain brûlé	Nombre de réceptifs : total (céramique/verre)	Petit mobilier
1	troisième quart du 1 ^{er} s. apr. J.-C.	sépulture secondaire	os humain épars ; dépôt de céramiques et de chaussures (métal)	oui	9 (5/4)	lampe à huile, chaussures (2 types masculins)
2	dernier quart du 1 ^{er} s. apr. J.-C.	fosse non sépulcrale : dépôt de mobilier	aucune esquille d'os brûlé formellement identifiée comme humaine ; dépôt de céramique, de verre et de métal	?	17 (15/2)	fibule, six perles, chaussure (1 type féminin)
3	seconde moitié du 1 ^{er} s. apr. J.-C.	sépulture secondaire	présence d'un coffre en bois au centre de la fosse (clous + zone pauvre en mobilier) ; os humain épars ; dépôt de céramiques	oui	6 (6/0)	chaussures (3 type masculins et peut-être un type féminin)
6	fin 1 ^{er} av. - milieu 2 ^e s. apr. J.-C.	fosse non sépulcrale : dépôt de mobilier	aucun ossement brûlé ; dépôt de céramiques	non	2 (2/0)	-
7	1 ^{er} s. apr. J.-C.	sépulture secondaire	ossuaire (amas osseux)	oui	1 (0/1)	-
8/9	milieu du 1 ^{er} s. apr. J.-C.	sépulture secondaire	ossuaire (amas osseux)	oui	2 (2/0)	figurine de coq, chaussure ? (1 type féminin)
10	1 ^{er} s. apr. J.-C.	fosse non sépulcrale : dépôt de mobilier	aucun ossement brûlé ; dépôt de verre	non	1 (0/1)	collier (28 perles et 1 jeton percé)

Fig. 6. Tableau synthétique des structures funéraires de Bonvillars VD-Les Oux. Les structures dont le n° figure en italique sont présentées dans le texte.

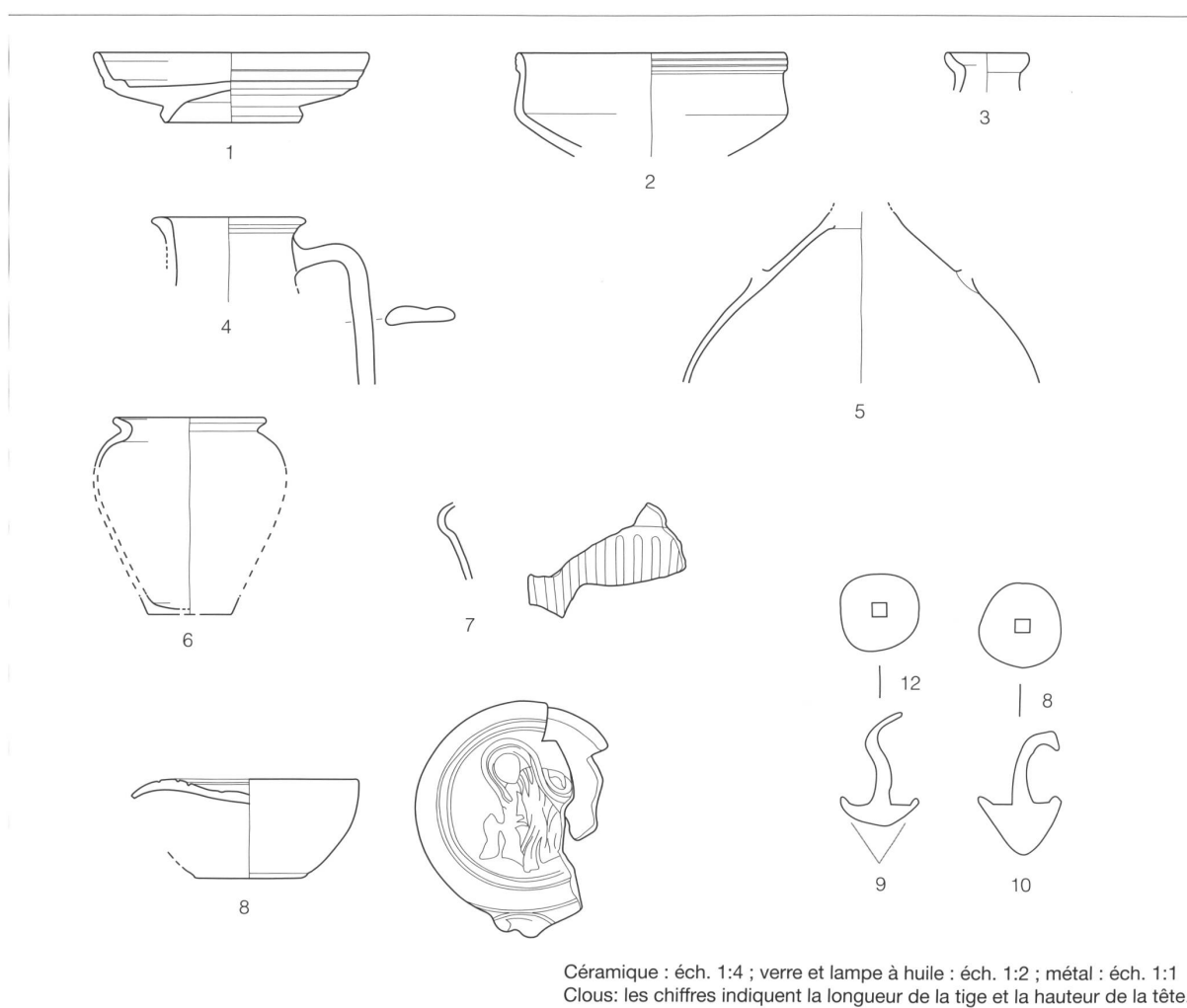
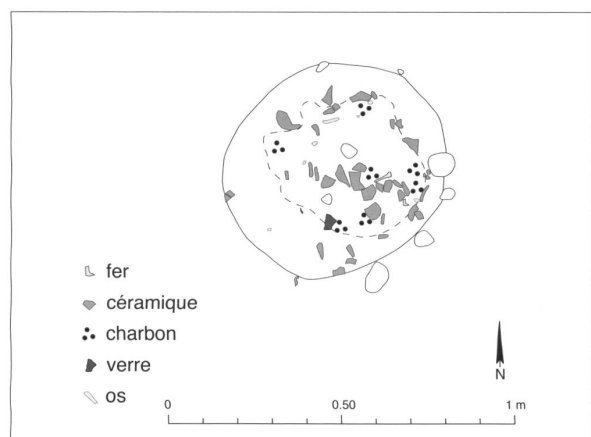


Fig. 7. Bonvillars VD-Les Oux. Planum (déc. 2) et mobilier de la structure St. 1. Archeodunum SA, plan Y. Buzzi, dessins A. Peringer/C. Dubois (DAO), métal A. Crausaz.

et certains appartiennent probablement à un animal immature. La crémation a été homogène et poussée. Les ossements sont blancs et nombre d'entre eux présentent une texture crayeuse. Le degré de crémation de la faune est similaire. La fragmentation est très importante. Le poids moyen des ossements déterminés (17% du total) est de 0.49 g alors que celui des fragments indéterminés est de 0.55 g.

Mobilier : Cinq récipients en *céramique*, majoritairement brûlés, ont pu être en partie reconstitués (fig. 8). Une petite assiette en sigillée italique est presque entière⁹ (fig. 9), alors qu'un bol caréné en TSI, un gobelet ovoïde à petit bord déversé en céramique à pâte grise (?)¹⁰, une cruche à lèvre déversée et une autre cruche de type indéterminé, qui semble avoir été volontairement décollée, sont représentés par environ un tiers de leur forme. De nombreux autres tessons de cruche pourraient appartenir à ces deux récipients, ou à un troisième contenant, représenté par un petit bord en bandeau concave à l'intérieur (AV 308), qui pourrait cependant être résiduel. L'ensemble contenait ainsi au moins deux cruches, peut-être trois. Quelques objets isolés, indiqués sous la colonne « NMI »¹¹ de la figure 8, ainsi que des tessons protohistoriques provenant du terrain encaissant étaient également présents dans le comblement de la fosse. Les deux bords de cruche, l'une à lèvre déversée horizontale pourvue d'une cannelure externe (AV 315) et l'autre à lèvre en bandeau concave à l'intérieur (AV 308) semblent permettre de situer la constitution de l'ensemble après le milieu du 1^{er} s. L'assiette en sigillée italique Haltern 3, produite jusque vers 30 apr. J.-C., fournit le *terminus ante quem*. Au vu du contexte, ce décalage d'une vingtaine d'années est tout à fait acceptable. Dans nos régions et en contexte d'habitat, on considère d'ailleurs que les productions italiques ne sont vraisemblablement résiduelles qu'à partir du milieu du 1^{er} s.¹². L'enfouissement du dépôt pourrait donc être situé dans le troisième quart du 1^{er} s. apr. J.-C. 59 fragments de *verre* (99 g) forment quatre individus (fig. 10). Les coupes ou gobelets à côtes fines AR 30.1 ou 2, soufflés dans un moule, sont produits durant l'ensemble du 1^{er} s. sur le territoire de la Suisse actuelle, ils apparaissent à Vindonissa AG dans des contextes de l'époque tibérienne et claudienne, et y sont particulièrement fréquents vers 60-100 apr. J.-C., tout comme à Oberwinterthur ZH-Vitudurum¹³.

Le *mobilier métallique* se compose de 145 restes, dont aucun ne présente de trace de crémation. 23 clous de chaussures semblent provenir de deux types de souliers, des chaussures fermées (tiges de 7-9 mm d'épaisseur) et des chaussures robustes (tiges de 11-12 mm d'épaisseur), tout deux usés (fig. 7,9,10). Ces types de chaussures sont portés par des hommes. Quelques clous ont conservé des traces de bois et de cuir pris dans leur gangue de corrosion.

Les niveaux supérieurs du remplissage de la structure St. 1 ont livré des fragments d'une *lampe à huile à médaillon concave* (fig. 7,8 ; 9), sans anse, de type Loeschke I/IV (17 tessons, 19 g). Le bec étant cassé, il n'est pas possible d'attribuer cet exemplaire à l'un ou l'autre des deux types,

Fig.	Catégorie	Forme, type	Nbre	Poids	NI	%	NMI	Etat
7,1; 8	TSIT	Haltern 3	25	182	1	80	/	brûlé
7,2	TSI	bol Drack 21, Lug. 40c	14	38	1	30	/	brûlé
7,3	CRU	cruche cf. AV 315, LS 11.3.3	16	141	1	20	/	brûlé
7,4	CRU	cruche AV 308/1, LS 11.2.2	2	4	/	/	1	brûlé
7,5	CRU	décollée	17	75	1	30	/	brûlé
7,6	PG ?	gobelet AV 100	49	109	1	35	/	brûlé
	PCCRU	panses et 2 frag. fonds	220	1098	/	/	/	brûlé
	PC	panses	159	79	/	/	/	brûlé
	PC-	petit pied	1	1	/	/	1	brûlé
	PC-	panses	21	16	/	/	/	brûlé
	PROTO	indét.	6	21	/	/	1	non brûlé
Total			531	1766	5		3	

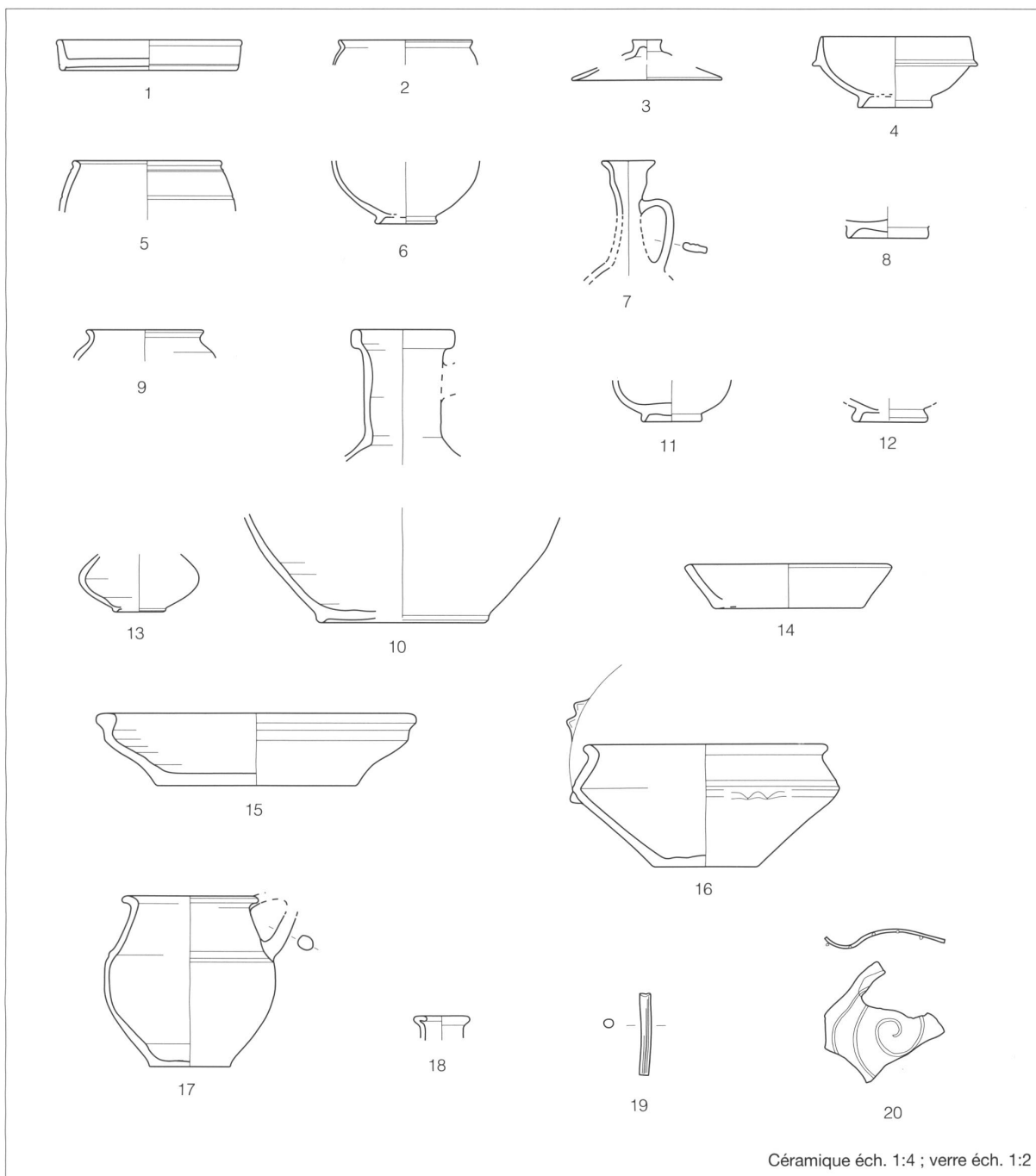
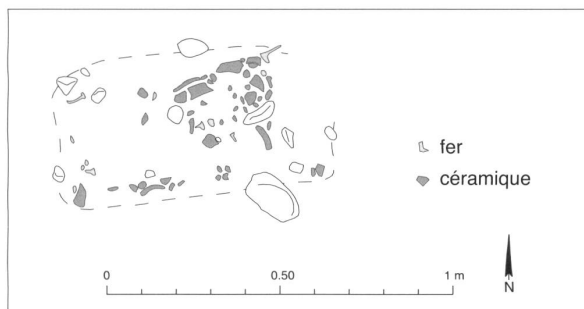
Fig. 8. Bonvillars VD-Les Oux. Le mobilier céramique de la structure St. 1.



Fig. 9. Bonvillars VD-Les Oux. L'assiette en sigillée et la lampe à huile découvertes dans la structure St. 1. Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

Fig.	Forme, type	Fragmentation	Couleur	Etat
7,7	coupe AR 30.1 ou gobelet AR 30.2	1 pn côtelée	naturel bleu-vert	brûlée
	cruche indét.	1 fd annulaire tubulaire ; 1 anse en ruban ; 8 pn	verdâtre	brûlés
	indét.	19 frag. informes ; 4 pn	naturel verdâtre	brûlés et déformés ; brûlés
	indét.	16 frag. informes ; 9 pn	naturel bleu-vert	brûlés et déformés ; brûlés

Fig. 10. Bonvillars-Les Oux. Le mobilier en verre de la structure St. 1.



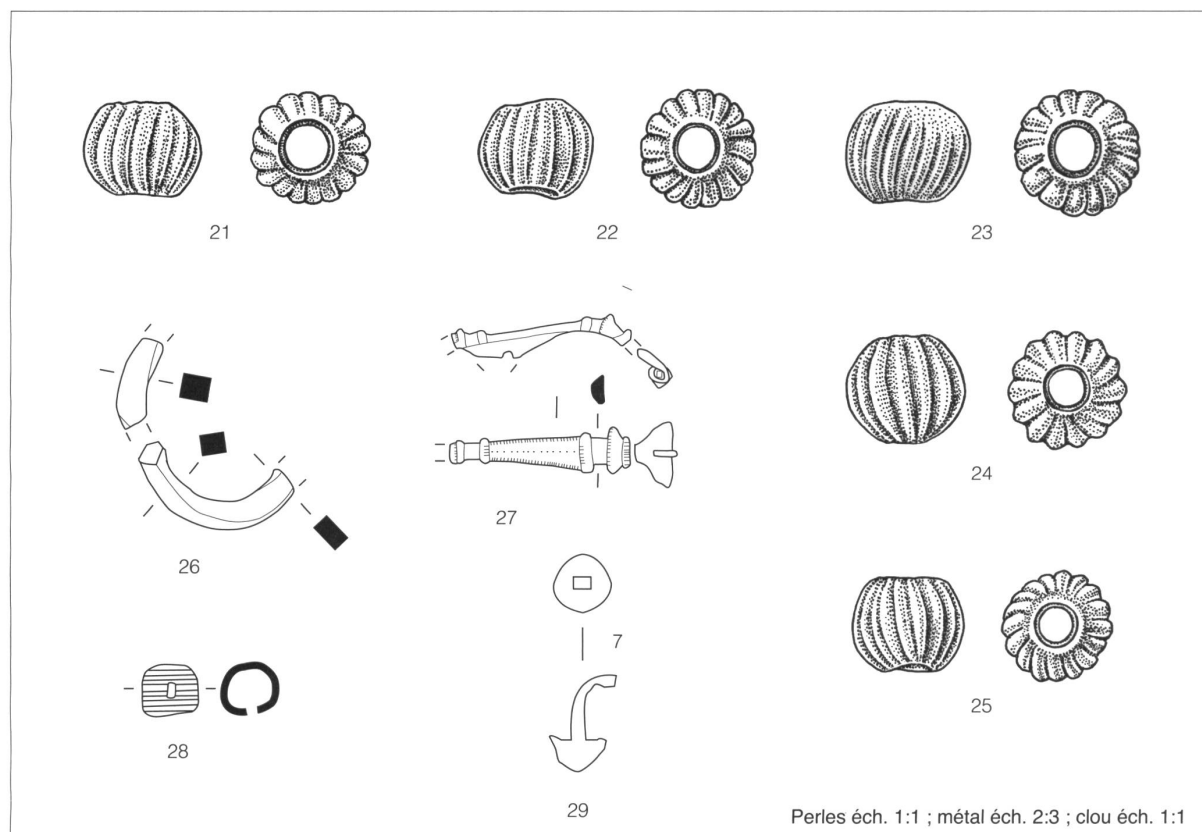


Fig. 11. Bonvillars VD-Les Oux, planum (déc. 2) et mobilier de la structure St. 2. Archeodunum SA, plan Y. Buzzi, dessins A. Peringer/C. Dubois (DAO), métal A. Crausaz.

qui apparaissent tous deux à la période augustéenne et sont fréquents dans nos régions durant le 1^{er} s. apr. J.-C., même si elles sont plutôt rares en contexte funéraire¹⁴.

Interprétation et datation : L'étude du mobilier osseux permet d'assurer la présence d'au moins un individu, de taille adulte et de sexe indéterminé. Au moins cinq vases en céramique — une assiette, un bol, un gobelet et deux cruches — et quatre récipients en verre, dont une coupe ou un gobelet à côtes et une cruche, sont répertoriés. La fosse contenait en outre les restes d'une lampe à huile et de deux types de chaussures masculines, ainsi que des clous de menuiserie. Le mobilier céramique permet de situer l'enfouissement de l'ensemble dans le troisième quart du 1^{er} s. apr. J.-C. Les autres catégories de mobilier fournissent des arguments moins précis mais néanmoins compatibles avec cette datation.

Structure 2 : Dépôt de mobilier (fig. 11-15)

Castella 1999 : Ilc2 ou « fosse et dépôt d'offrandes ». Blai-zot 2009 : dépôt de résidus de crémation.

Située à proximité immédiate de la sépulture St. 1, la structure St. 2 se présente à son niveau d'apparition sous la forme d'une tache charbonneuse aux contours assez flous, mesurant 0.60×0.40 m, riche en céramique, clous et fragments de verre. D'après les fouilleurs, les clous semblent s'organiser en périphérie de la structure. Quelques centimètres plus bas, la limite est plus nette et la zone charbonneuse couvre une surface plutôt quadrangulaire (fig. 11). Elle comporte toujours une grande quantité de mobilier, dont deux clous imbriqués l'un dans l'autre. La présence d'os brûlés est signalée. Le fond du remplissage de la structure a livré des perles en verre et des graines. Les perles en verre ainsi le petit mobilier en bronze sont localisés sur les *plana*, mais l'on ne sait rien de l'organisation des esquilles osseuses, ni de la répartition des différents récipients en céramique. La fosse est conservée sur une profondeur de 0.21 m.

Etude ostéologique : Ce lot est constitué de 11.8 g d'esquilles osseuses brûlées indéterminées. La fragmentation est très importante et le seul fragment identifiable (1.2 g) appartient visiblement à de la faune. Le degré de crémation est très variable, la majorité des éléments est de teinte blanche mais il y a aussi des portions grises, noires et même brunes.

Mobilier : Un ensemble de *céramique* quantitativement assez important et en majeure partie brûlé se caractérise par une grande variété de récipients (fig. 12), dont plusieurs sont pratiquement entiers, comme une coupelle apode en sigillée de Gaule méridionale (fig. 11,1 ; 13)¹⁵, une écuelle à bord déversé et lèvre en bourrelet rentrant (fig. 11,15 ; 14), une jatte carénée à bord déversé (fig. 11,16 ; 14) et un pichet à bord déversé et anses attachées au bord (fig. 11,17 ; 14). Une imitation locale de coupe Drag. 24/25 est représentée par plus de la moitié de sa forme (fig. 11,4).

Huit à dix autres récipients, moins complets, semblent également faire partie de l'assemblage. Deux céramiques à parois fines (un vase à boire et un couvercle¹⁶, fig. 11,2,3), deux ou peut-être quatre imitations de sigillée (fig. 11,4-6), une cruche à embouchure étroite et lèvre en bandeau concave (fig. 11,10), un flacon ou un biberon (fig. 11,13), une écuelle et un fond en céramique à pâte claire (fig. 11,11). Plusieurs éléments, comme la coupe en sigillée Drag. 22, la coupe en TSI Lug. 31 et la cruche à bord concave AV 308 concordent pour placer l'enfouissement de cet ensemble après les années 40/50 de notre ère. Ce *terminus post quem* pourrait éventuellement être repoussé de quelques dizaines d'années si la petite cruche engobée s'avérait être non pas une imitation de terre sigillée, mais une céramique à revêtement argileux. Le dépôt de l'ensemble ne peut toutefois pas être situé au-delà de la fin du 1^{er} ou du tout début du 2^e s. apr. J.-C. si l'on en croit la présence de productions précoces comme la coupe en sigillée et les céramiques à parois fines.

35 fragments de *verre* (fig. 15) constituent deux individus, une cruche et une bouteille, auxquels s'ajoutent six perles (142 g). La cruche apode Is 14 (fig. 11,18-20) est un type regroupant un grand nombre de variantes qui circulent durant une longue période (entre le 1^{er} et le 4^e s. apr. J.-C.). Si les exemplaires du 1^{er} s. sont souvent en verre coloré (bleu ou vert foncé), les bleu-vert ornés de filets appliqués, similaires à celui de Bonvillars-Les Oux, sont également produits durant ce siècle¹⁷.

Dans la St. 2, cinq perles à côtes de melon en « Kieselkeramik » ont été récoltées (fig. 11,21-25), ainsi qu'une perle à côtes également, mais en verre transparent bleu outremer, ornée d'un filet blanc opaque disposé en spirale (non illustré). Ce dernier type de perle, fabriqué dès le 1^{er} s. av. J.-C., se rencontre parfois dans des contextes du 1^{er} s. apr. J.-C. Il est possible que les éléments en « Kieselkeramik », qui ne portent pas de traces évidentes de feu, fassent partie d'une même parure (un collier ou un bracelet), et que la perle bleu outremer et blanc opaque, brûlée et très déformée, ait été déposée comme amulette sur le bûcher. A l'époque préromaine, les grosses perles bleu foncé sont souvent iso-

Fig.	Caté- gorie	Forme, type	Nbre	Poids	NI	%	NMI	Etat
11,1; 13	TSGM	FAC assiette Drag. 22	8	129	1	99	/	Brûlé
11,2	PARFIN	gobelet/coupe Mayet XL	10	3	1	10	/	Brûlé
11,3		couvercle	11	9	1	30	/	brûlé?
		-	30	7	/	/	/	Brûlé
11,4	TSI	FAC coupe imit. Drag. 24/25, Lug. 29a	25	58	1	60	/	Brûlé
11,5		coupe Lug. 31, AV 169	20	2	1	30	/	Non brûlé ?
11,6		coupe, fond	7	19	1	/	/	brûlé?
		bol Drack 21	1	4	/	/	1	Brûlé
		/	5	9	/	/	/	Brûlé
11,7		TSI/RA?	petite cruche / flacon	12	12	1	20	/
11,8		fond annulaire	7	14	1	/	/	?
11,9	TSI/PC?	gobelet cf. Lug. 53-54, AV 100	10	6	/	/	1	Brûlé
		panses et un fd	13	36	/	/	/	Brûlé
11,10	CRU	cruche AV 308/1, LS 11.2.2	69	295	1	30	/	Brûlé
11,13	PC/CRU	flacon ? biberon? cf. AV 366/4	15	29	1	50	/	Non brûlé
		/	655	509	/	/	/	Brûlé
11,11	PC	FO? 1 fond complet	11	26	1	?	/	Non brûlé
11,12		FO, 1 frag. Fond	2	4	/	/	1	Non brûlé?
11,14	PG	FAC écuelle AV 284, LS 1.1.3	25	70	1	30	/	Brûlé
11,15; 14		FAC écuelle AV 287, LS 2.1.7b	46	496	1	90	/	Brûlé
11,16; 14		FAC jatte carénée AV 142, LS 2.5.2	55	466	1	95	/	
11,17; 14		FAC pichet AV 22, LS 12.2.1	58	149	1	80	/	Brûlé
Total			1095	2370	15	3		

Fig. 12. Bonvillars VD-Les Oux. Le mobilier céramique de la structure St. 2.

lées dans les sépultures, et sont dans ces cas-là volontiers interprétées comme des objets à fonction apotropaïque. Des perles à côtes de couleur foncée (bleues ou lie de vin), ornées de filets blanc opaque sont également retrouvées sur des sites de consommation, par exemple à Oberwinterthur-*Vitodurum*, dans des contextes claudio-néroniens¹⁸.

Le **mobilier métallique** de la structure St. 2 comprend une fibule, trois objets fragmentaires en bronze et un objet en fer, ainsi que 271 clous et tiges. L'entier de ce mobilier ne présente aucune trace de passage au feu. La fibule figure 11,27 en base cuivre est un type dérivé d'Aucissa, à charnière et arc bipartite. L'artefact est brisé au niveau de la tête, mais la charnière a été conservée. Ce type de fibule, généralement daté du dernier quart du 1^{er} s. apr. J.-C.¹⁹, est très répandu sur le Plateau suisse et permet de situer l'ensemble à la période flavienne. Deux éléments de tôle en base cuivre (non illustrés) pourraient témoigner de la présence d'un petit meuble, type coffret, à cause du recourbement de la tôle, que l'on retrouve généralement sur les ferrures d'angle. Aucune perforation de rivet n'est cependant visible. Le troisième objet en bronze (fig. 11,28) demeure indéterminé.



Fig. 13. Bonvillars VD-Les Oux. La coupelle apode Drag. 22/23 découverte dans la structure St. 2. Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.



Fig. 14. Bonvillars VD-Les Oux. Une écuelle, une jatte carénée et un pichet issus de la structure St. 2. Photo Fibbi-Aeppli.

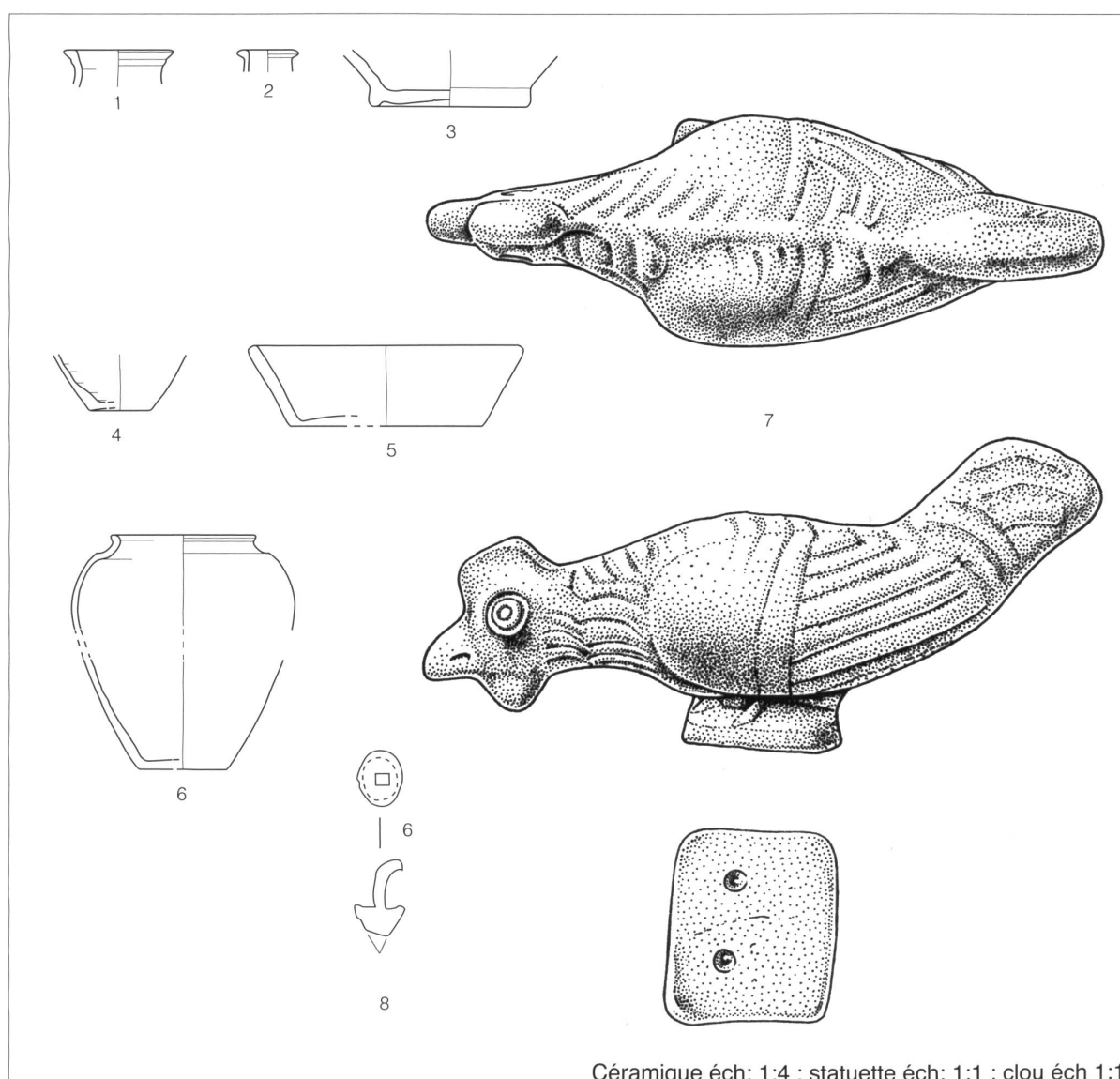
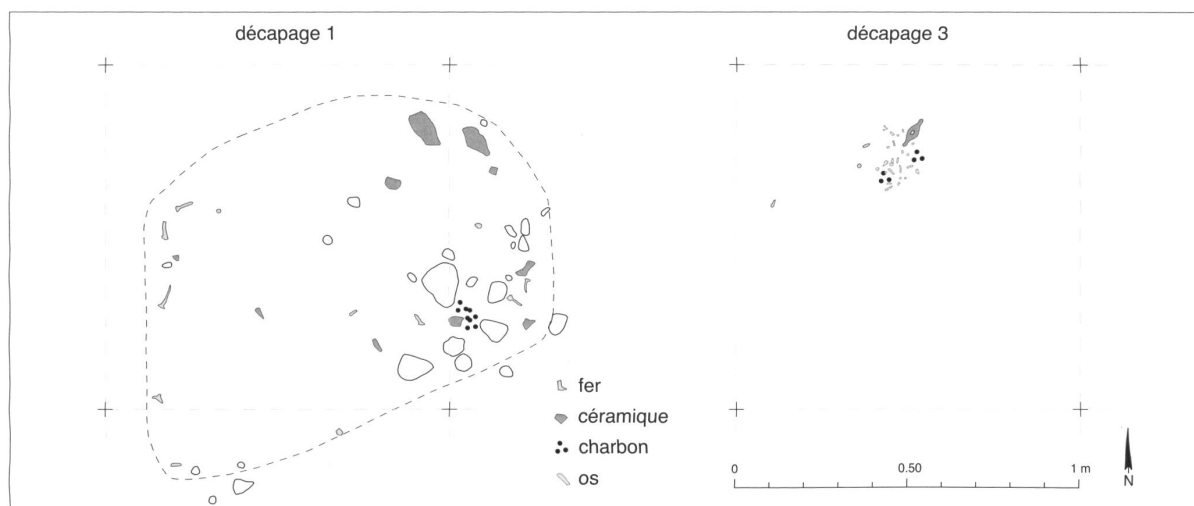
Fig.	Forme, type	Fragmentation	Couleur	Etat
11,18-20	cruche ls 14	1 bd ; 8 pn ; 1 fd ; 1 baguette (anse ?)	naturel bleu-vert	brûlées et non brûlées
	bouteille ls 50/AR 156 ou ls 51/AR 160	10 frag. informes ; 7 pn	naturel bleu-vert	brûlés et déformés ; brûlés
	indet.	7 frag. informes	naturel bleu-vert	brûlés et déformés
11,21-25	perles à côtes de melon Riha 11.1.1.	5 perles complètes	« Kieselkeramik » bleu turquoise	non brûlées
	perle à côtes Riha 11.1.2	1 perle ornée de filets appliqués blanc opaque	bleu outremer	brûlée et déformée

Fig. 15. Bonvillars-Les Oux. Le mobilier en verre de la structure St. 2.

Le crochet en fer est aisément identifiable, mais ne permet néanmoins pas de reconstituer l'objet — ou l'ensemble d'objets — avec lequel il était en lien (fig. 11,26). Les 11 clous de chaussures déterminés appartiennent tous à des sandales féminines, très probablement usées (fig. 11,29). La grande quantité de clous de menuiserie mis au jour dans la tombe reste inexpliquée : il pourrait s'agir des restes d'un coffrage en bois, ainsi que d'éléments d'ameublement de petite taille, mais le NMI reste très élevé même si l'on suppose l'existence de ces éléments construits.

Interprétation et datation : Au moins treize vases en céramique — quatre coupes, trois cruches, un gobelet, un flacon ou biberon, trois écuelles et un couvercle — peuvent être considérés comme appartenant à l'inventaire du dépôt. Une cruche et une bouteille en verre ont également été identifiées. Six perles en verre, une fibule et une paire de chaussures féminines complètent cet inventaire qui pourrait correspondre aux vestiges des offrandes primaires et secondaires effectuées dans le cadre de la crémation d'un défunt. Cependant, la faible quantité d'esquilles osseuses recueillies, le

caractère très hétérogène de leur crémation et l'absence de reste humain formellement identifié ne permet pas de parler de sépulture pour cette structure. Nous avons donc pris le parti de désigner le contenu de cette fosse comme un « dépôt de mobilier ». Le nombre élevé de clous de menuiserie non brûlés est surprenant et ne trouve pas d'explication satisfaisante. Le mobilier céramique et la fibule à charnière et arc bipartite concordent pour situer l'enfouissement de cet ensemble à la période flavienne.



Structure 8/9 : Sépulture secondaire individuelle (fig. 16-18)

Castella 1999 : IIb2. Blaizot 2009 : sépulture secondaire (ossuaire).

La structure St. 8 apparaît tout d'abord comme une zone ovoïde de 90×60 cm de diamètre, peu charbonneuse, contenant des fragments de céramique, des clous, du verre (?) et quelques granites de 10-15 cm de diamètre (fig. 16). Au décapage suivant, 8-10 cm plus bas, la structure n'est plus visible sur le relevé et seuls subsistent quelques rares tessons à son précédent emplacement. Une concentration de mobilier, documentée sous l'appellation St. 9, apparaît toutefois environ 50 cm plus à l'ouest. D'abord identifiée par la présence de clous dont la disposition indique une zone rectangulaire de 35-40×80 cm, la structure St. 9 présente ensuite une forme plutôt ovoïde. Des clous et des fragments de céramique sont visibles, mais la zone, très peu charbonneuse, est difficile à délimiter. Au troisième décapage, une quinzaine de centimètres plus bas (447,77 m), on découvre dans l'angle nord-ouest de la structure, approximativement entre les deux précédentes concentrations St. 8 et St. 9, un amas dense d'ossements brûlés associés à une petite statuette de coq en pâte blanche.

Dans la mesure où il n'est pas possible de séparer le mobilier osseux prélevé sous l'appellation St. 8 de l'amas associé au coq en terre cuite et où des collages et des appariements existent entre le mobilier céramique prélevé sous les deux numéros de structure, nous avons pris le parti de regrouper les différents lots de mobilier en une seule entité, dont la partie supérieure aurait été fortement perturbée.

Etude ostéologique : Les ossements sont majoritairement regroupés en amas auprès duquel a été déposée une figurine de coq. Ils n'ont toutefois pas été isolés des os épars dans la structure et la caractérisation précise de l'amas ne peut donc être fournie. Ces vestiges forment un ensemble de 77,3 g qui se répartissent entre 35,8 g d'os humain et 41,5 g d'esquilles indéterminées. Les éléments humains appartiennent à au moins un individu immature dont l'âge se situe vraisemblablement à la transition entre les classes d'âge 1-4 et 5-9 ans, de sexe indéterminé. La crémation a été homogène et poussée. Les ossements sont blancs et présentent une texture crayeuse. La fragmentation est importante. Le poids moyen des ossements déterminés (12,9% du total) est de 0,7 g alors que celui des fragments indéterminés est de 0,5 g.

Mobilier : Parmi le mobilier céramique de la structure St. 8/9 (fig. 17), deux récipients dont le profil est archéologiquement complet sont représentés par environ la moitié de leur forme et font penser à un dépôt volontaire : un gobelet à épaule marquée et lèvre légèrement déversée (fig. 16,6) et

Fig.	Catégorie	Forme, type	Nbre	Poids	NI	%	NMI	Etat
16,1	PCCRU	cruche AV 304/2 ; LS 11.3.5	1	3	/		1	brûlé
16,2		cruche AV 315/1 ; cf. LS 11.3.3a	1	2	/		1	brûlé
16,3		fond	4	52	/		(1)	brûlé
	PC-	panses	83	293	/		/	brûlé
16,4		fond	1	10	/		1	brûlé
		parfin?	24	8	/		/	brûlé
	PG	panses	29	30	/		/	brûlé
16,5		écuelle AV 284	11	211	1	50-60	/	brûlé
		écuelle	3	11	/		/	brûlé
16,6	PG	gobelet AV 73/2-3 ; LS 7.3.1	12	130	1	40-50	/	brûlé
		gobelet	2	6	/		/	brûlé
	PROTO	panses	2	2	/		1	
Total			173	758	2		4	

Fig. 17. Bonvillars VD-Les Oux. Le mobilier céramique de la structure St. 8/9.

une écuelle à paroi rectiligne sans lèvre détachée (fig. 16,5). Malheureusement on ne peut assurer que ces deux récipients étaient associés à la concentration d'os calcinés et au coq, car ils ont été découverts à une altitude supérieure (St. 8). Le reste du mobilier, très fragmenté, provient en majorité du lot récolté sous l'appellation « St. 9 ». Il se compose de deux bords de cruche et de divers fragments considérés comme résiduels (NMI). L'écuelle AV 284, ainsi que les deux types de cruches AV 304 et AV 315, déjà attestés sur le site (St. 1 et St. 3), fournissent un *terminus post quem* au milieu du 1^{er} s. de notre ère. Le gobelet à épaulement est très fréquent durant le 1^{er} s. à Avenches VD et le type est attesté à *Lousonna* VD jusqu'au dernier horizon d'occupation de Vidy VD-Chavannes 11 (180/200-250 ?). Seul 1 g de *verre* a été récolté sous l'appellation « St. 8 ». Il s'agit de trois très petites panses, dont deux brûlées et une non brûlée, en verre naturel bleu-vert très pâle.

Le mobilier métallique de la structure St. 8/9 est constitué de 25 clous de menuiserie entiers, de 48 tiges et de trois clous de chaussures. Aucun de ces éléments ne porte de traces de crémation. La majorité des clous de menuiserie est issue du lot « St. 9 ». Les trois clous de chaussures semblent quant à eux appartenir à un type de sandales féminines usées. L'état de conservation étant légèrement meilleur que le reste des clous de chaussures du site, il est possible de proposer une datation entre 120 et 165 apr. J.-C. pour ces éléments.

Une statuette de coq en terre blanche (fig. 16,7 ; 18) a été découverte en association avec une petite concentration d'ossements. Elle est entière et elle semble n'avoir été que peu, voir pas brûlée. Des traces noirâtres visibles sur un côté du bec et de la queue pourraient être le résultat d'un léger passage au feu, mais on ne peut en être certain. De petits éléments sont présents à l'intérieur de la statuette, qui produit un son de hochet lorsqu'on la secoue.

Il s'agit d'un petit coq en position de combat (longueur 10,5 cm, hauteur 4,9 cm), tendant le cou vers l'avant et la

Fig. 16. Bonvillars VD-Les Oux. Plana (déc. 1 et 3) et mobilier de la structure St. 8/9. Le traitillé correspond à l'emprise présumée de la structure. Archeodunum SA, Plan Y. Buzzi, dessins A. Peringer/C. Dubois (DAO)/métal A. Crausaz.

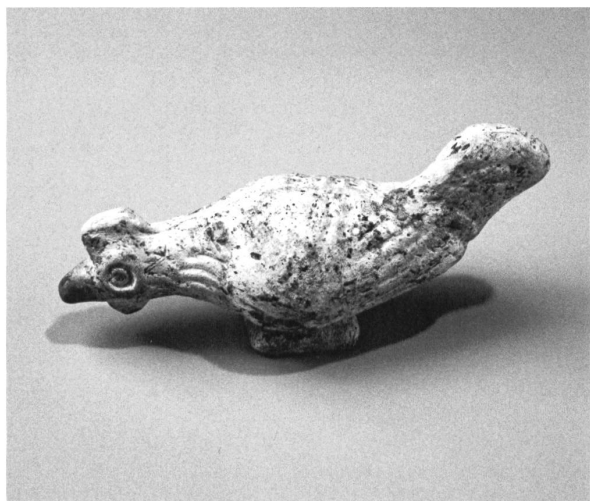


Fig. 18. Bonvillars VD-Les Oux. La statuette en terre cuite de la structure St. 8/9. Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

queue rejetée vers l'arrière, correspondant au type III A, C.A.C. de M. Rouvier-Jeanlin²⁰ ou au type Hahn 2 de V. von Gonzenbach²¹. Il repose sur un socle plat rectangulaire de 2.9×2.6 cm. La crête est lisse et plus haute à l'arrière qu'à l'avant. Son œil est rond, concave avec un anneau en relief au centre (groupe F). On perçoit un orifice sur le bec et la caroncule est de petite dimension. Le camail est recouvert de longues plumes atteignant le début de l'aile. La première partie de l'aile est lisse, séparée par un bourrelet de la seconde partie qui présente une série de sept plumes en bourrelet, lisses et bombées, disposées en diagonale jusqu'au départ de la queue en panache. La queue, séparée de l'aile par un double bourrelet, compte deux ou trois plumes, elles aussi lisses et bombées. La qualité de la pâte ainsi que le traitement des pattes et des ailes indiquent une production gauloise²².

Bien que les statuette se rencontrent régulièrement dans les nécropoles gallo-romaines du Plateau suisse, leur fréquence parmi le mobilier funéraire demeure relativement faible. V. von Gonzenbach, souligne le « caractère éminemment romain » des importations de statuette du 1^{er} s. sur le Plateau suisse, tant du point de vue de leur représentation stylistique que de leur répartition spatiale²³. Déposées dans des tombes d'enfant, les figurines en terre cuite, en particulier les représentations animales, sont souvent interprétées comme des jouets ayant appartenu à l'enfant, parfois utilisés comme hochet. La figure du coq de combat pourrait aussi être considérée comme un symbole d'immortalité, en particulier s'il compte parmi des offrandes funéraires²⁴.

Ce type de statuette est plutôt rare et seuls quelques exemplaires ont été mis au jour sur le Plateau suisse, dont un très similaire à socle rectangulaire trouvé à *Vindonissa* dans une sépulture pré-flavienne. Deux autres coqs en position de combat ont été découverts en contexte funéraire dans la nécropole de Mollens VS, tandis que le dernier provient de

*l'Insula 31 d'Augst BL*²⁵. Les figurations d'animaux sont typiques de la production du 1^{er} s. apr. J.-C. Les socles plats rectangulaires sont en outre caractéristiques des premières phases de production, les types précoces ayant été produits sous Claude-Néron, probablement dans la région de Vichy (Allier, F)²⁶.

Interprétation et datation : Les incertitudes relatives à l'association des différents éléments constitutifs de la structure St. 8/9 rend délicate toute tentative d'interprétation de la structure. La présence d'au moins un individu immature d'environ 4-5 ans semble assurée et son lien avec le coq en terre cuite est très probable. Par contre, l'association de l'écuelle et du gobelet en céramique est douteuse, les fragments de verre sont probablement résiduels et la datation des clous de chaussures concorde mal avec la datation des structures funéraires du site. Nous avons toutefois retenu l'interprétation de sépulture secondaire individuelle, même si l'on ne peut définir avec certitude quelles sont les offrandes associées aux restes du défunt.

La datation de la statuette en terre cuite situe le dépôt au 1^{er} s. apr. J.-C., probablement à la période préflavienne. Cette chronologie concorde avec celle de la céramique, même si leur association n'est pas certaine, ce qui pourrait permettre de resserrer la datation de la structure St. 8/9 entre 40/50 et 70 apr. J.-C.

Structure 10 : Dépôt de mobilier

(fig. 19-21)

La structure St. 10 consiste en une petite bouteille en verre à section carrée associée à un ensemble de perles en pâte de verre concentrées sur une surface de 15 cm² et 5 cm d'épaisseur et formant un collier (fig. 19). L'ensemble composé de 28 perles (voir *infra*), un jeton percé en céramique, une bouteille et quelques clous et tiges a été découvert dans les derniers jours de l'intervention, lors de vérifications faites à la machine. Aucune limite n'a été observée dans le sédiment alentour. Comme l'altitude d'apparition est inférieure de 40 cm à celle des structures les plus proches (St. 6 et 7), il est possible que l'on soit en présence d'un fond de fosse, dont on ne percevrait plus les limites. Quelques clous ont été récoltés en périphérie de la structure, à des altitudes proches de celles des perles et indiquent peut-être que ce dépôt s'inscrit dans une fosse de plus grandes dimensions (min. 0.25×0.10×0.10 m / max. 0.30×0.40×0.10 m).

Mobilier : Le mobilier en verre de la structure St. 10 (fig. 20) est constitué d'une bouteille carrée entière (101 g) et d'un collier (30 g) apparemment complet, composé de 29 éléments : trois perles à côtes de melon en « Kieselkeramik », quatre perles annulaires en verre bleu outremer, 21 perles polygonales en verre vert émeraude et un jeton perforé en céramique à pâte grise, dont la position parmi les perles semble indiquer qu'il faisait partie du collier (fig. 21). La proposition de restitution reste toutefois hypothétique. Aucun de ces objets ne porte de trace d'un pas-

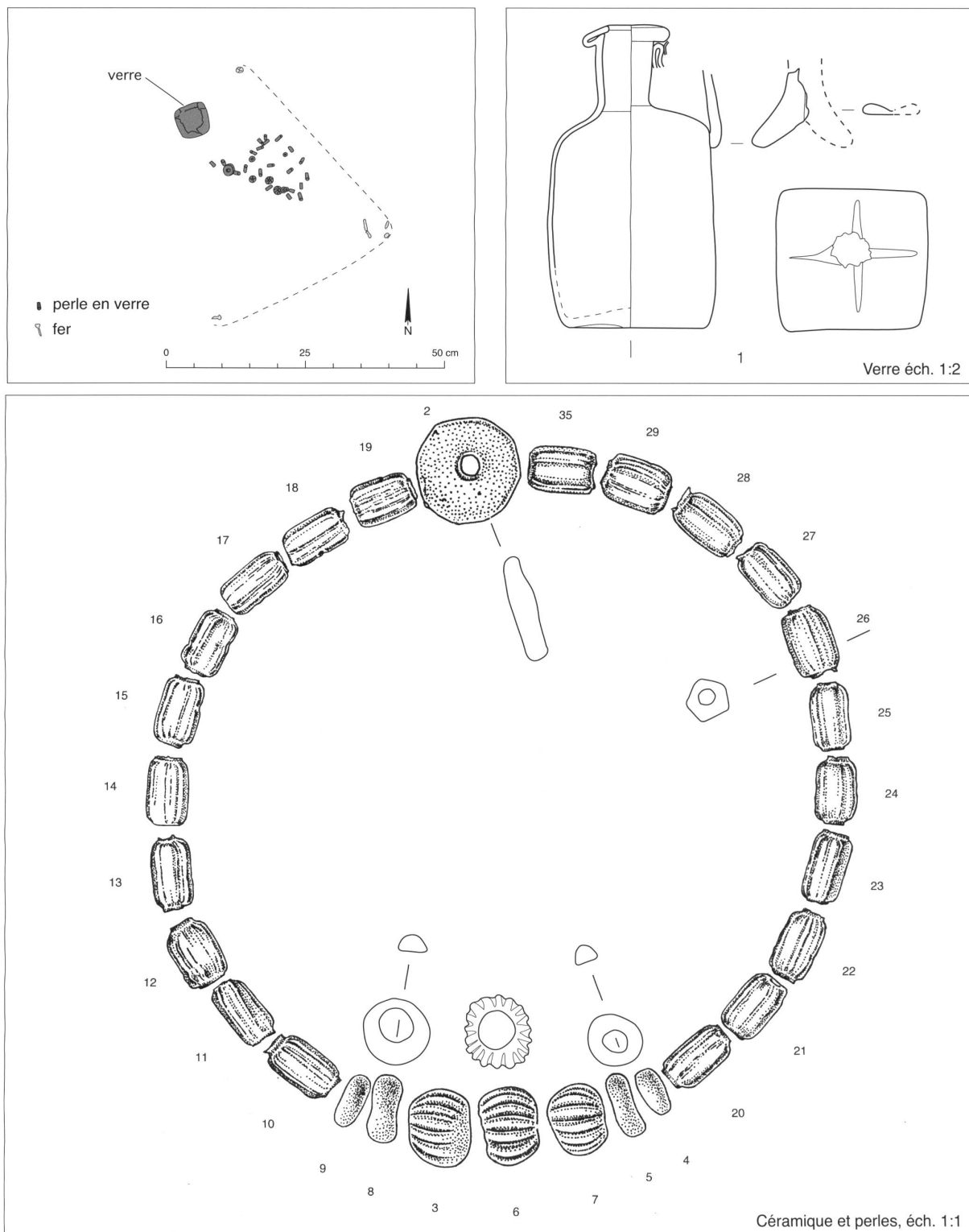


Fig. 19. Bonvillars VD-Les Oux. Planum et mobilier de la structure St. 10. Archeodunum SA, plan Y. Buzzi, dessins A. Peringer, DAO C. Dubois.

Fig.	Forme, type	Fragmentation	Couleur	Etat
19,1	bouteille carrée Is 50, AR 156.	pièce entière	naturel bleu-vert	non brûlé
19,3.6.7	perles à côtes de melon Riha 11.1.1	3 perles entières	« Kieselkeramik » bleu tur- quoise plus ou moins pâle	non brûlées
19,4.5.8.9	perles annulaires Riha 11.8	4 perles entières	bleu outremer	non brûlées
19,10-29.35	perles polygonales Riha 11.23.1	21 perles entières	vert émeraude	non brûlées

Fig. 20. Bonvillars VD-Les Oux. Le mobilier en verre de la structure St. 10.



Fig. 21. Bonvillars VD-Les Oux. Le collier de perles et la bouteille carrée de la structure St. 10. Photo Fibbi-Aeppli.

sage au feu. Les bouteilles carrées Is 50 de petit format, identiques à notre exemplaire (fig. 19,1) pouvaient servir autant de cruches pour le service des boissons que de vases à parfum. Elles apparaissent à l'époque augustéenne déjà et connaissent un vif succès durant le 1^{er} s. apr. J.-C. Les bouteilles carrées de grandes dimensions, quant à elles, utilisées pour le stockage des denrées ou comme urnes funéraires, sont fréquentes à partir du 2^e s. surtout.

Les perles à côtes de melon (fig. 19,3.6.7) sont fabriquées dans une sorte de faïence appelée « Kieselkeramik » en allemand. C'est une matière qui s'auto-émaïlle, composée d'un mélange de sable, de chaux riche en soude et d'alliages cuivreux chauffés à relativement basse température (600-800° C)²⁷. En surface, la couleur est le plus souvent turquoise, bien qu'elle puisse être également bleu verdâtre, bleu clair ou vert clair, alors que le cœur est brunâtre ou gris-blanc. La taille de ces perles est très variable, tout comme les côtes qui sont plus ou moins larges et plus ou moins profondes. Elles sont produites en grande

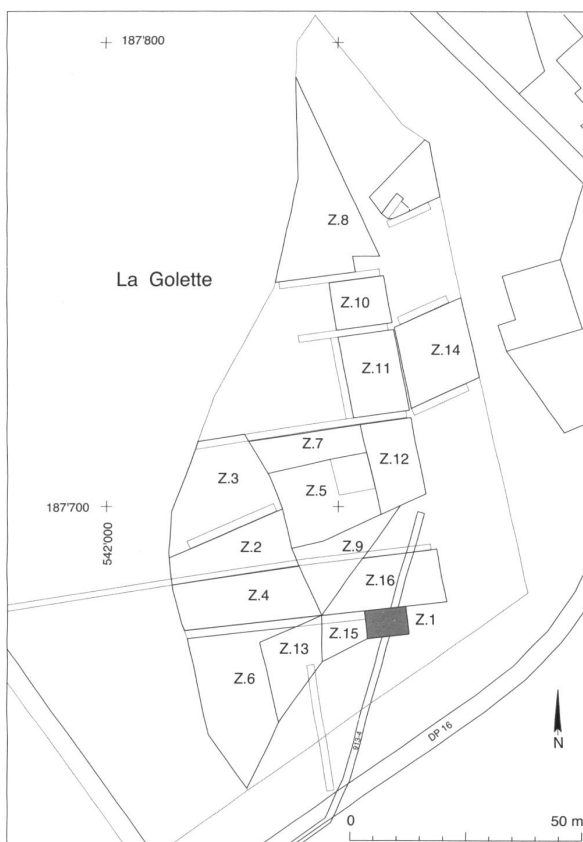


Fig. 22. Onnens VD-La Golette. Situation des secteurs de fouille. Plan Archeodunum SA, Y. Buzzi.

quantité durant le 1^{er} s. apr. J.-C. et se trouvent sur tous les sites de l'empire romain de cette période. On les rencontre encore dans des contextes postérieurs, jusqu'au Bas-Empire parfois. Les petites perles annulaires bleu outremer (fig. 19,4.5.8.9), fabriquées en grand nombre durant La Tène C et D (env. 270-58 av. J.-C.), circulent encore au début de l'époque romaine. Diffusées durant une longue période et dans une aire géographique importante, elles ne peuvent être datées que lorsque le contexte stratigraphique est précis. Les perles polygonales, en très grande majorité vert émeraude, se trouvent sur tous les sites d'époque romaine du 1^{er} au 4^e s. Les exemplaires à cinq facettes de Bonvillars-Les Oux sont produits dans un verre filandreux (fig. 19,10-29.35) presque opaque. Sur certains d'entre eux, on peut observer, contre l'orifice, une fine couche poudreuse jaune-beige provenant probablement de l'enduit appliqué sur le ferret utilisé par l'artisan pour fabriquer la perle. Cette couche empêche le verre de coller à l'outil.

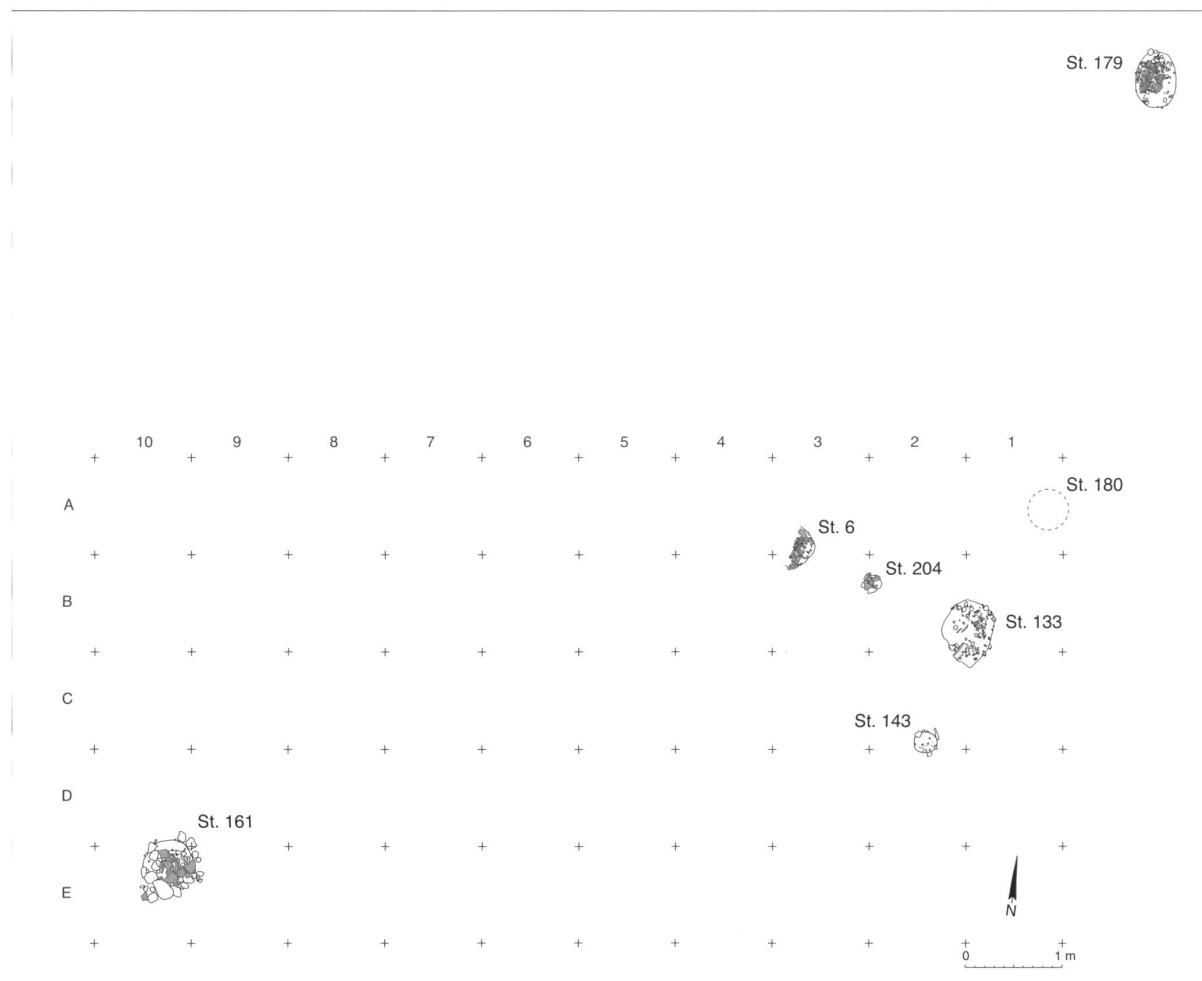


Fig. 23. Onnens VD-La Golette. Plan général de l'ensemble funéraire. Plan Archeodunum SA, Y. Buzzi.

Le mobilier métallique, constitué de quatre clous de menuiserie entiers et de six tiges, ne permet pas de tenir un discours sur cette structure, mis à part qu'aucun élément ne porte de traces de passage au feu.

Interprétation et datation : La structure n'ayant livré aucun reste osseux, la fonction de sépulture ne peut pas être retenue. La petite bouteille carrée et le collier doivent donc être considérés comme un dépôt de mobilier, dont la fonction exacte nous échappe. La parure de perles et la petite taille de la bouteille permettent de situer le dépôt dans le courant du 1^{er} s. de notre ère.

L'ensemble funéraire d'Onnens VD-La Golette

(Anne Schopfer)

Le site d'Onnens-La Golette (CN 1183, 2 542 510/1 187 675 ; altitude 458 m) a connu plusieurs occupations durant la pré- et protohistoire, notamment durant le Néolithique final et le Bronze final, qui sont les deux périodes les mieux représentées sur le site²⁸. Les investigations, menées entre avril 2002 et janvier 2004, ont porté sur 9000 m² (fig. 22). Les vestiges d'époque romaine sont très limités et consistent essentiellement en quelques zones empierrées, notamment destinées à aménager les abords d'une source située au nord du site. Du mobilier gallo-romain a été ponctuellement mis au jour dans les niveaux supérieurs de la stratigraphie, mais aucune couche n'a été clairement attribuée à cette période²⁹. L'ensemble funéraire ne comporte que cinq structures (fig. 23 ; tabl. 2), auxquelles pourraient venir s'ajouter deux

St.	Datation	Type de structure	Critères retenus pour la définition du type de structure	Os humain brûlé	Nombre de récipients : total (céramique/verre)	Petit mobilier
6	tpq 40/50	sépulture secondaire	os humain épars ; dépôt de céramiques	oui	5 ou 6 (5-6/0)	mobilier métallique disparu
133	1 ^{er} s. apr. J.-C. (tpq céram. 40)	fosse non sépulcrale : dpôt de mobilier	aucune esquille d'os brûlé formellement identifiée comme humaine ; dépôt de verre et de métal	?	5 (0/5) + 3 récipients en bronze : bassin, patère et indét.	louche, poêle et trépied, trois strigiles
143	seconde moitié du 1 ^{er} s. apr. J.-C.	fosse non sépulcrale : osse de rejet	aucune esquille d'os brûlé formellement identifiée comme humaine ; les récipients en céramique et en verre ne sont représentés que par quelques tessons/fragments.	?	4 (0/4)	-
161	époque romaine	fosse non sépulcrale : dépôt de mobilier	aucun ossement brûlé ; dépôt de céramique	non	1 (1/0)	-
179	après le milieu du 1 ^{er} s. apr. J.-C.	fosse non sépulcrale : dépôt de mobilier	aucun ossement brûlé ; dépôt de céramiques	non	2 (2/0)	-

Fig. 24. Tableau synthétique des structures funéraires d'Onnens VD-La Golette. Les structures dont le n° figure en italique sont présentées dans le texte.

trous de poteau (St. 180 et St. 204) sur lesquels nous ne nous attarderons pas. Trois d'entre elles sont regroupées sur 8 m² dans l'angle nord-ouest de la zone 1 et les deux autres sont éloignées de quelques mètres vers l'ouest (St. 161) et vers le nord (St. 179). Comme nous sommes en bordure de l'espace fouillé, il est possible que la nécropole s'étende vers le sud ou vers l'est, mais nous n'avons aucune donnée précise allant dans ce sens. La surveillance effectuée en 2014 par Ch. Falquet de l'autre côté de la route cantonale (DP 16) n'a, à notre connaissance, pas donné de résultat.

Les premières structures découvertes sont apparues lors du décapage machine directement sous les niveaux humiques. Leur sommet a donc vraisemblablement disparu sous l'effet des travaux agricoles récents et de l'érosion qu'a connu ce secteur. Une importante quantité de mobilier, comprenant des esquilles d'os brûlés et des fragments brûlés et non brûlés de céramique et de verre a d'ailleurs été recueillie sur l'ensemble de la zone 1, ce qui semble confirmer notre hypothèse. Aucune différence chronologique n'apparaît entre ce mobilier et celui découvert dans les structures de l'espace funéraire.

Les structures ont été fouillées finement en plan, très souvent en de nombreux décapages lors desquels l'ensemble du mobilier a été localisé et individuellement numéroté, ce qui permet de connaître la position des différents éléments dans les fosses. L'on ne dispose par contre pas de relevés en coupe.

Le petit ensemble funéraire (fig. 24)³⁰ se compose d'une structure interprétée comme une sépulture secondaire individuelle (St. 6) et de quatre fosses probablement non sépulcrales, dont trois ont livré ce qui semble pouvoir être qualifié de « dépôt de mobilier » (St. 133, St. 161 et St. 179) et une que nous avons considérée plutôt comme un « rejet » (St. 143). L'un de ces dépôts (St. 133), constitué d'ustensiles et de récipients en fer, en bronze et en verre, est exceptionnel. Les deux autres fosses (St. 161 et St. 179) présentent des similitudes tant au niveau morphologique qu'au niveau du mobilier qu'elles recelaient, constitué uniquement de céramique et de clous non brûlés. La présence presque exclusive de fragments appartenant à un ou deux récipients

(une cruche pour St. 161 et une amphore et une cruche pour St. 179) nous a conduit à les considérer comme des dépôts de mobilier, dont la fonction précise nous échappe. Malgré le nombre relativement faible de tessons recueillis dans chacune des structures du secteur funéraire de La Golette, il convient de relever l'absence de tout marqueur postérieur à 60 apr. J.-C. (service A, Drag. 37). Si l'absence des récipients à décor moulé peut s'expliquer par la nature du site (la sigillée ornée est assez rare en contexte funéraire), l'absence du service A de la Graufesenque peut être considérée comme significative et l'on pourrait supposer que les structures funéraires de La Golette se situent dans une fourchette chronologique d'une vingtaine d'années, entre 40 et 60 apr. J.-C.

Structure 6 : Sépulture secondaire individuelle (fig. 25-27)

Castella 1999 : Ilc2 ou « fosse et dépôt d'offrandes ». Blazot 2009 : dépôt de résidus de crémation.

L'ensemble St. 6 est le seul du site de La Golette qui puisse être interprété comme une structure sépulcrale. Partiellement fouillée, la fosse mesure au minimum 0.45 par 0.25 m. Elle est comblée par des limons argilo-sableux brun-gris contenant des nodules rubéfiés, des charbons et des os brûlés (fig. 25). Les relevés de terrain montrent une importante quantité de fragments de céramique, d'objets en fer et d'esquilles osseuses répartie sur l'ensemble de la surface de la structure. La succession des différents *plana* permet de restituer une fosse à profil en cuvette, conservée sur une profondeur de 0.26 m.

Etude ostéologique : Cet ensemble est formé en grande partie d'éléments diaphysaires, notamment de fragments de fémur et de tibia (fig. 26). Son poids total est de 128.8 g qui se répartissent entre 100.8 g d'os humain, 18 g de faune et 10 g d'esquilles indéterminées. Les éléments humains appartiennent à au moins un individu de taille adulte et peut-être de sexe masculin (importante robustesse). Les vestiges de faune sont composés de plusieurs éléments

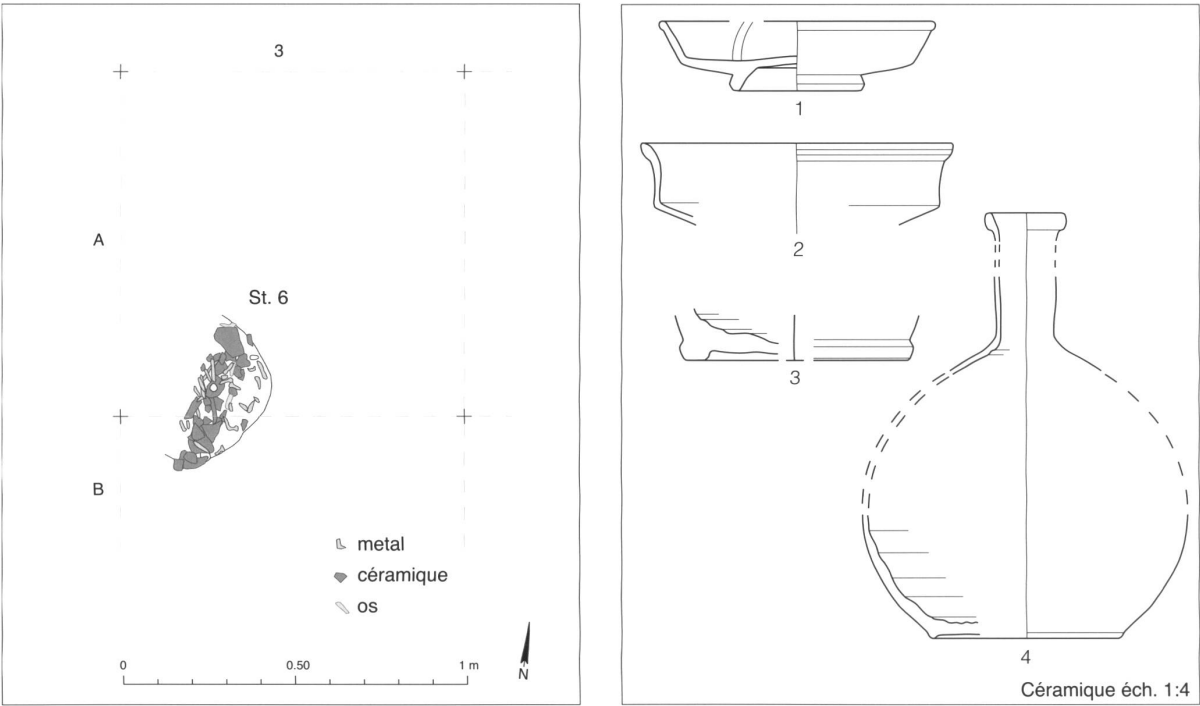


Fig. 25. Onnens VD-La Golette. Planum et mobilier de la structure St. 6. Archeodunum SA, plan Y. Buzzi, dessin et DAO A. Schopfer.

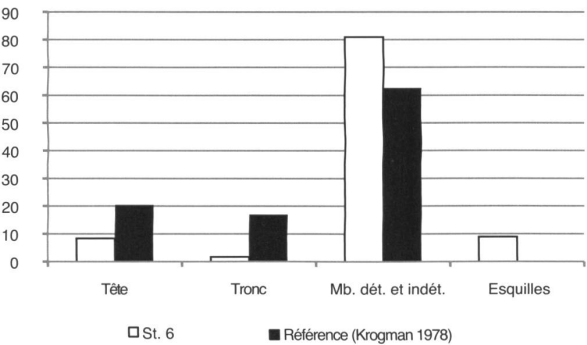


Fig. 26. Onnens VD-La Golette. Structure St. 6. Représentation des secteurs anatomiques.

diaphysaires. La crémation a été homogène et poussée. Les ossements sont blancs et nombre d'entre eux présentent une texture crayeuse. De rares teintes gris-bleu sont encore observables dans l'épaisseur des fragments diaphysaires les plus épais ou sur certains fragments de voûte crânienne. Le degré de crémation de la faune est similaire. La fragmentation est peu importante. Le poids moyen des ossements déterminés (67,6% du total) est de 1,47 g alors que celui des fragments indéterminés est de 0,54 g.

Fig.	Caté-gorie	Forme, type	Nbre	Poids	NI	%	NMI	Etat
25,1	TSGM	assiette Drag. 18/31	7	159	1	70	/	brûlée
25,2	TSI	bol Drack 21	14	91	1	40	/	très brûlé
25,3	AMPH	Gauloise	2	111	/		1	non brûlé?
	TSI	FO	2	5	/		/	brûlé
25,4	CRU	cruche LS 11.2.1; AV 307/1	67	272	1	40	/	brûlé
		partie inférieure	11	260	1	15	/	non brûlé?
	CRU?	cruche AV 315/2?	58	185	1?	?	(1)	brûlé
	PC	panses	8	63	/	/	1	brûlé
	PGFIN	panses	3	5	/	/	1	non brûlé?
	PG?	pot? fond et panses	32	80	1	?	/	très brûlé
	Proto	panse	1	5	/	/	1	non brûlé
Total			205	1236	5/6		4/5	

Fig. 27. Onnens VD-La Golette. Le mobilier céramique de la structure St. 6.

Mobilier : Malgré le fait que la structure St. 6 n'a pas été fouillée dans son intégralité, elle a livré, quantitativement parlant, l'ensemble de *céramique* le plus important de ce petit site. Le mobilier est en grande partie brûlé (fig. 27), parfois au point d'en devenir poreux. Le récipient le plus complet est une assiette en sigillée de Gaule méridionale, dont près des trois quarts semblent présents (fig. 25,1). Elle est associée à un bol caréné en TSI et à au moins deux cruches, l'une à col étroit et lèvre en bandeau et paroi interne oblique, dont les parois sont particulièrement fines

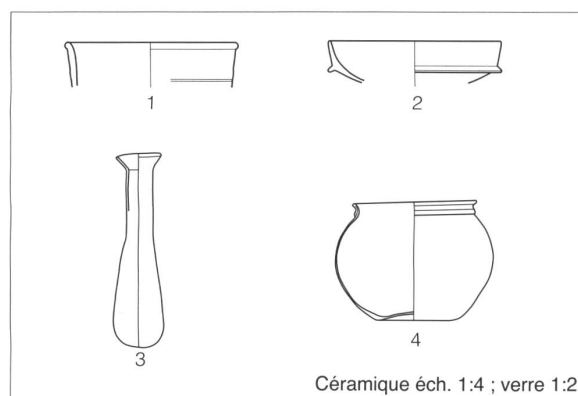
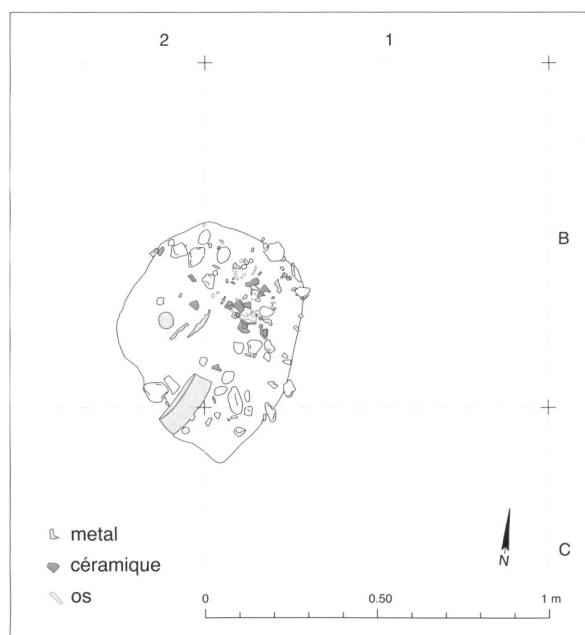


Fig. 28. Onnens VD-La Golette. Planum (déc. 4.2) et mobilier de la structure St. 133. Archeodunum SA, plan Y. Buzzi, dessin et DAO C. Dubois (métal), A. Peringer (verre) et A. Schopfer (céramique).

(AV 307/1) et l'autre dont seule la partie inférieure est conservée (fig. 25,2-4). Une troisième cruche pourrait être représentée par un petit fragment de bord de section triangulaire déversé horizontalement (AV 315) et de nombreuses panes, mais l'association entre les différents éléments n'est pas assurée. Une part importante d'au moins cinq ou six récipients semble donc avoir été volontairement déposée dans la fosse. Quatre autres sont représentés uniquement par quelques fragments, notamment une amphore Gauloise matérialisée par un fragment de fond et un fragment d'anse. L'assiette Drag. 18/31 de Gaule méridionale, ainsi que la cruche AV 307/1 indiquent un *terminus post quem* de 40/50 pour cet ensemble.

Le mobilier métallique, constitué de nombreux clous selon la documentation de terrain, n'a pas été retrouvé et de ce fait n'a pas pu être étudié.

Interprétation et datation : Malgré un poids total d'ossements inférieur à 130 g, la structure St. 6 semble pouvoir être interprétée comme une sépulture secondaire individuelle. La présence des restes d'un individu adulte de sexe peut-être masculin est assurée. Ils sont associés à plusieurs récipients en céramique dont certains sont relativement complets – une assiette presque entière, un bol, deux cruches et une céramique commune (pot à pâte grise ?) –, ce qui semble parler en faveur d'un acte volontaire de dépôt. En l'absence d'organisation interne à la structure et notamment de conteneur pour les ossements, cette interprétation ne peut toutefois être assurée. La datation de la structure repose uniquement sur le mobilier céramique et peut-être située après le milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. (tpq 40/50).

Structure 133 : Dépôt de mobilier (fig. 28-33)

Castella 1999 : Ilc2 ou « fosse et dépôt d'offrandes ». Blazot 2009 : dépôt de résidus de crémation.

De forme irrégulière et mesurant 0.75×0.50-70×0.19 m, la structure St. 133 se manifeste à son niveau d'apparition par la présence de quelques petits fragments de céramique non brûlés et d'un objet en fer (fig. 28). On observe la présence de quelques charbons et de rares petits os brûlés, mais les limites de la structure sont floues. Des clous sont localisés en périphérie. Ils sont plus nombreux aux angles nord et nord-est de la structure.

Les décapages suivants ont mis au jour plusieurs objets en métal : une poêle en fer et son trépied, un bassin et une patère en bronze, une louche et trois strigiles en fer, ainsi qu'un petit pot et un balsamaire en verre. Le poêle est situé au sud de la structure, alors que les autres récipients sont déposés plus au nord. La louche fait le lien entre les deux ensembles. Les 15 cm inférieurs du remplissage de la structure, dans lesquels sont compris ces objets, ne contenaient pratiquement pas de tessons de céramique (une vingtaine de grammes seulement) et un peu moins de la moitié des ossements.

Etude ostéologique : Cette structure ne contient que 47 g d'os brûlé dont 60% (28.2 g) sont des esquilles dont l'origine humaine ou animale ne peut être déterminée. Ces esquilles s'organisent en deux lots principaux, une vingtaine de grammes dans les quelques centimètres supérieurs du comblement et vingt autres grammes environ au niveau du dépôt des objets en métal et en verre. Aucun élément humain n'a pu être formellement identifié, mais il existe plu-

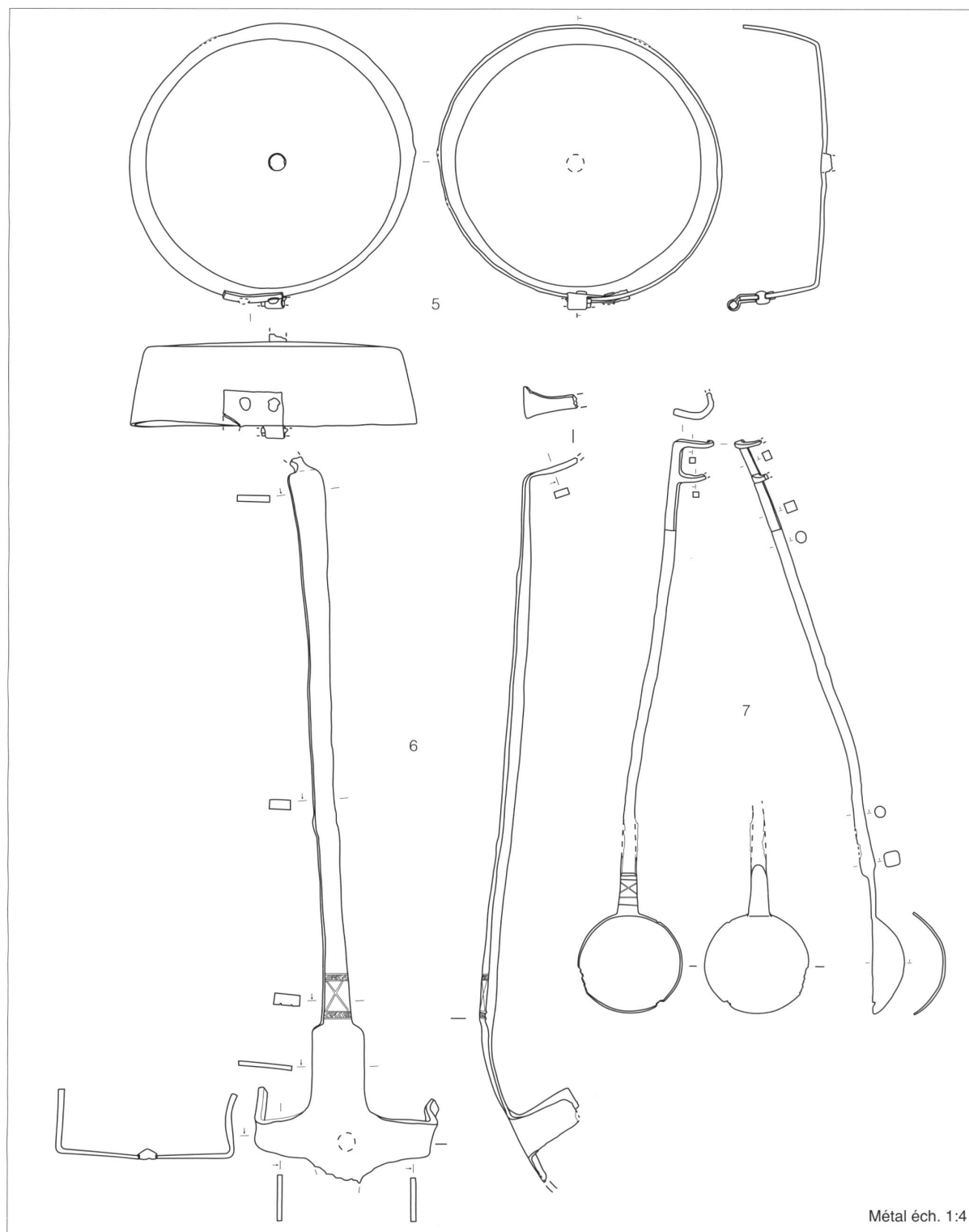


Fig. 28 (suite). Légende voir p. 92.

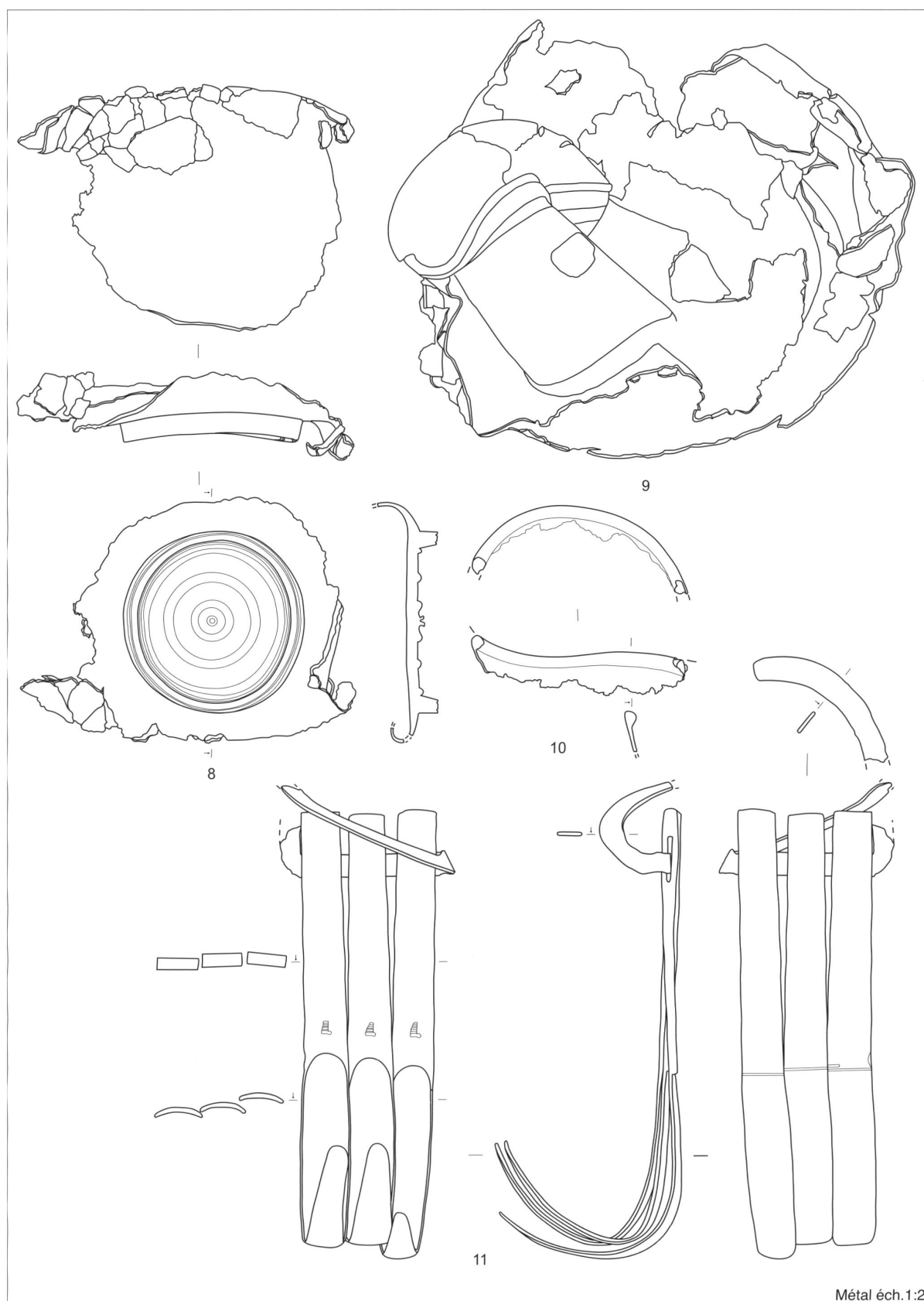




Fig. 29. Onnens VD-La Golette. Le dépôt de mobilier de la structure St. 133. Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

Fig.	Catégorie	Forme, type	Nbre	Poids	NI	%	NMI	Etat
28,1	TSGM	coupe Drag. 33	1	2	/	/	1	non brûlé
		coupe Drag. 22/23	1	3	/	/	1	brûlé
28,2	TSI	coupe imit. Drag. 24/25	8	19	/	/	4	2 brûlés
		/	4	4	/	/	0	non brûlé
	TSI?	assiette imit. Drag. 15/17	1	2	/	/	1	non brûlé
	PCCRU	2 panses	2	15	/	/	1	non brûlé
	PC	13 panses	13	31	/	/	1	5 brûlées
	Indét.	2 panses	2	0	/	/	0	non brûlé
	PROTO	panses	2	10	/	/	1	non brûlé
Total			34	86	0	/	10	

Fig. 30. Onnens VD-La Golette. Le mobilier céramique de la structure St. 133.

sieurs fragments de faune reconnaissables (29 fragments pour 9.4 g), dont une phalange, un fragment de maxillaire ou une portion de côte. Le degré de crémation de l'ensemble est homogène et relativement élevé : les ossements sont majoritairement blancs. Certains présentent une texture crayeuse, mais d'autres portent encore des teintes grises. Des traces d'oxydation ferreuses sont visibles sur différentes esquilles.

Mobilier : La structure St. 133 a livré une quantité très réduite de *céramique*, qui se caractérise par un taux élevé de fragmentation et par une proportion assez faible, moins d'un tiers, de mobilier manifestement brûlé (fig. 30). Parmi les formes identifiables, on recense deux coupes en sigillée probablement sud-gauloise (fig. 28,1), une assiette imitant le type Drag. 15/17 et quatre bords de coupes imit. Drag. 24/25 en TSI (fig. 28,2)³¹, ainsi qu'une cruche représentée par un fragment de col. Pour autant que l'on puisse être sûr que le mobilier attribué à la structure St. 133 lui appartienne bel et bien, la présence d'une coupe en sigillée Drag. 33 de Gaule méridionale indique un *terminus post quem* de 40 apr. J.-C. pour ce dépôt.

Le mobilier en *verre* de la structure St. 133 se compose de deux récipients entiers, non brûlés, déposés au fond de la structure avec une série de récipients et d'objets en métal. Il s'agit d'un petit pot globulaire qui, par sa taille, peut être considéré comme appartenant au répertoire de la vaisselle de table et un balsamaire en forme de goutte appartenant à la catégorie des récipients de toilette (fig. 28,3.4 ; 29.31).

← Fig. 28 (fin). Légende voir p. 92.

Dans la partie supérieure du remplissage de la structure (décapages 2 à 5.2), sept fragments correspondant à trois NMI ont en outre été recueillis. Bien que le balsamaire Is 28a/AR 129, en circulation durant la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. surtout, soit connu en Suisse occidentale, il est pour l'heure relativement discret puisque les contextes riches en verre de cette période ne sont pas nombreux. Quelques exemplaires d'Avenches peuvent être néanmoins cités³², ainsi qu'un balsamaire déposé comme offrande secondaire, au même titre que la pièce de La Golette, dans une sépulture à incinération de la nécropole de Payerne VD-Route de Bussy (70-80 apr. J.-C.)³³.

Le mobilier métallique de la structure St. 133 comprend un assemblage de vaisselle métallique – une louche, une poêle et son trépied, un bassin, une patère –, d'objets de toilette, comme des strigiles, et de clous. L'excellent état de conservation de la plupart de ces objets ainsi que la rareté de certains artefacts confèrent à cet ensemble un caractère exceptionnel.

Les premiers éléments déposés au fond de la structure sont la poêle et son trépied, réalisés en fer (fig. 28,5.6). La poêle est circulaire à lèvre droite et fond plat et une anse latérale est conservée. Le trépied est fixé à la poêle par un système de tenon. Son manche se termine à l'extrémité proximale par un crochet, destiné à stabiliser la tenue horizontale de l'ensemble. Le départ du manche est décoré d'un motif géométrique de croix et de chevrons. Les poêles servent généralement à rôtir et frire les aliments, à l'image de nos poêles contemporaines. Un exemplaire de taille réduite mis au jour dans une tombe à Payerne VD semble toutefois avoir eu une fonction artisanale. Le mobilier enfoui avec le défunt s'apparente en effet au travail de l'os ou du bois, deux matières nécessitant l'utilisation de colles animales ou végétales à chauffer³⁴. La poêle d'Onnens présente des dimensions similaires à celles des autres exemplaires connus et son association avec de la vaisselle métallique semble indiquer une fonction plutôt culinaire. Ce type d'objet, rare sur le Plateau suisse, n'est qu'occasionnellement mis au jour dans des contextes funéraires. Des exemplaires sont néanmoins connus dans des sépultures à Avenches VD-En Chaplix³⁵, à Vidy VD³⁶ et à Payerne³⁷, mais aussi à Arconciel FR³⁸ et à Kagers (D), une nécropole rhète³⁹. La fourchette chronologique de ces objets, qui s'étend du 1^{er} au 2^e s. apr. J.-C., est mal connue en raison du peu d'exemplaires découverts.

La louche en fer présente une double fonction grâce aux crocs situés au bout du manche (fig. 28,7). La vasque permettait le service des liquides, alors que les crocs permettaient de saisir les morceaux de viande. Cet ustensile correspondait probablement à un type de préparation culinaire spécifique, tel que des ragoûts ou autres pot-au-feu. Les dents recourbées permettaient sans doute de ne pas abîmer les fines parois martelées des chaudrons⁴⁰. L'exemplaire d'Onnens ne présente pas de torsade sur le manche, un élément caractéristique des autres individus connus⁴¹. Le départ du manche est décoré d'un motif de croix, similaire à celui du trépied de poêle ; la correspondance des deux motifs amène à penser que ces objets forment un assorti-

ment de vaisselle cohérent, produit en même temps et destiné à être utilisé conjointement. Ces louches à crocs sont caractéristiques du Haut-Empire, même si de rares exemplaires datent de la période augustéenne ou du 3^e s. apr. J.-C. La provenance de ces louches se situe majoritairement en Gaule et sur le *limes* rhéto-germanique. Le Plateau suisse a livré quelques occurrences, entre autres à Augst BL⁴², à Winkel ZH-Seeb⁴³ et à Vindonissa⁴⁴.

Un récipient en bronze a été entièrement détruit (fig. 28,9). Seule la lèvre de forme droite et décorée de lignes incisées, un départ d'anse sur la panse, ainsi que le pied annulaire orné de cercles concentriques sont encore discernables et permettent d'identifier un bassin de petites dimensions, dont le diamètre d'origine, difficile à estimer, devait être de 170 mm au minimum. La datation de ce type de récipient métallique a longtemps été comprise entre le 1^{er} et le 3^e s. apr. J.-C.⁴⁵, mais l'étude récente de la collection du musée de Trèves (Rhénanie-Palatinat, D) par B. Bienert⁴⁶ a permis de resserrer la datation dans le courant du 1^{er} s. apr. J.-C. Ce bassin a été volontairement martelé, puis très probablement brûlé, afin de le rendre inutilisable. Cette pratique de désacralisation des objets, connue depuis l'époque gauloise, est attestée dans le domaine funéraire⁴⁷ au Haut-Empire, mais demeure un geste rare. Les bassins retrouvés dans les incinérations ou les inhumations pourraient témoigner d'actes de libations au moment de l'ensevelissement. La destruction de la vaisselle après utilisation marquerait ainsi la fin du rite, réalisé avec des objets « à usage unique ».

Un second récipient a subi le même sort, et seuls le fond et quelques éléments de panse écrasée sont encore reconnaissables (fig. 28,8). Le fond à pied annulaire est décoré de cercles concentriques, alors que l'intérieur n'est pas orné. Certaines patères présentent des pieds similaires, mais la plupart des exemplaires sont décorés de cercles concentriques au fond de la vasque et la panse n'est malheureusement pas assez conservée pour déterminer s'il y avait un manche ou non. Il est difficile d'identifier le type de récipient au vu de l'état de conservation, et donc de proposer une datation cohérente. Les patères dont le fragment d'Onnens se rapproche le plus sont datées entre le 1^{er} et le 2^e-3^e s. apr. J.-C.⁴⁸.

Le dernier élément de vaisselle en bronze est un fragment de lèvre à bord rentrant, d'un diamètre d'au moins 70 mm (fig. 28,10). L'état de conservation ne permet pas d'identifier un type précis de récipient, même si certains exemplaires de louches à manche court présentent ce type de lèvre et un diamètre similaire⁴⁹.

Les strigiles, des objets de tradition méditerranéenne, étaient utilisés dans les domaines des bains ou des exercices de palestra (fig. 28,11). Ils servaient à racler les huiles et la sueur accumulées sur le corps après des activités physiques ou la fréquentation de bains parfumés. Les strigiles se diffusent depuis la Narbonnaise⁵⁰ ; marqueurs de romanité, ils pourraient alors témoigner du statut social et de la fortune de leur propriétaire. Ces objets de toilette sont généralement interprétés comme des possessions du vivant du défunt. Les trois strigiles mis au jour dans la structure de La Golette sont attachés par une boucle, qui passe dans l'épais-

seur du *capulus* (aucun des exemplaires ne possède de *clausula*). Cet anneau atteste ainsi de l'appartenance des trois individus à la même trousse de toilette. Les manches sont de section plate, et les *ligulae* sont de sections plates et recourbées. Il n'existe pas de typo-chronologie de ces objets, leur découverte en Gaule étant relativement rare, et un pourcentage important des exemplaires connus se rapporte à des trouvailles anciennes sans provenance⁵¹. Selon F. Mallet et F. Pilon, les découvertes des strigiles en territoire gaulois définissent une fourchette chronologique comprise entre le 4^e s. av. J.-C., pour les plus précoces, et la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. pour les individus les plus tardifs. Peu d'exemplaires de ces objets méditerranéens sont actuellement connus sur le Plateau suisse. Une tombe de la nécropole d'Avenches-En Chaplix contenait deux strigiles entières⁵², alors qu'à Augst, seuls treize fragments⁵³ sont connus. A Lausanne VD-Vidy, un dépôt funéraire fouillé en 1998 a livré deux individus complets⁵⁴.

La structure a également livré 68 fragments de clous de menuiserie (NMI de 22). Les fragments mis au jour sont majoritairement non brûlés, mais 45.6% du Nombre des Restes (NR) présentent des traces de crémation. Les clous brûlés proviennent tous des décapages supérieurs, alors que le fond de la structure n'a livré que des exemplaires non brûlés — un constat cohérent avec l'état de conservation du reste du matériel. Plusieurs parallèles existent pour ces dépôts d'une richesse exceptionnelle, tel que l'ensemble aristocratique d'Antran (Vienne, F), composé entre autres de plusieurs louches, d'une patère et d'un bassin, qui a été identifié par J.-P. Pautreau comme un cénotaphe ou une « imitation de tombe » à usage cultuel⁵⁵, ou encore la tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre, F), qui a également livré une grande quantité d'objets, dont un gril, un chaudron et une crémaillère⁵⁶. Les fouilles de Lausanne VD-Vidy-Rhodanie ont mis au jour un dépôt constitué de nombreux objets métalliques peu courants, dont un strigile en fer et une poêle avec son trépied⁵⁷.

Interprétation et datation : La structure St. 133 semble ainsi constituée de deux parties distinctes. La partie inférieure comprend un assemblage de vaisselle et d'objets de toilette ainsi qu'un ensemble de clous non brûlés. Seuls quelques fragments de céramique isolés et une vingtaine de grammes d'esquilles osseuses brûlées, dont l'origine humaine n'est pas assurée, sont associés à cet ensemble que nous avons interprété comme un dépôt de mobilier (fig. 32.33). Les premiers artefacts à avoir été déposés sont la poêle et son trépied, les strigiles et peut-être le récipient dont seul un bord est conservé. Disposés dans le fond de la fosse, ces objets ont ensuite été recouverts par les restes de la patère et du bassin. Enfin, la louche a été posée en équilibre sur le dépôt. La disposition des artefacts dans leur position initiale semble indiquer un enfouissement en pleine terre plutôt qu'un dépôt dans un espace vide, de type coffre. La découverte de tous les individus dans leur position primaire permet d'identifier les différents types de traitement infligés aux objets. On peut en effet exclure toute destruction imputable à des manipulations posté-

Fig.	Forme, type	Fragmentation	Couleur	Etat
28.3	petit pot ls 67b, AR 118.1	pièce entière	naturel bleu-vert très pâle	non brûlé
28.4	balsamaire ls 28a, AR 129	pièce entière	naturel bleu-vert	non brûlé
	balsamaire indét.	1 col ; 3 frag. informes	naturel bleu-vert	non brûlé ; brûlés et déformés
	petite bouteille carrée ls 50, AR 156 ou cylindrique ls 51, AR 160	1 anse coudée ornée de crêtes multiples	naturel bleu-vert	brûlée et déformée
	indét.	3 frag. informes ; 1 pn et 1 pn	bleu outremer	brûlés et déformés, brûlée ; non brûlée

Fig. 31. Onnens VD-La Golette. Le mobilier en verre de la structure St. 133.



Fig. 32. Onnens VD-La Golette. La structure St. 133 en cours de fouille. Photo Archeodunum SA.

Objet	Fragmentaire	Complet	Brûlé	Non brûlé	Destruction volontaire	Intact
Louche		x		x		x
Patère	x		x		x	
Bassin	x		x		x	
Fragment de lèvres	x		?		x	
Strigiles		x		x		x
Poêle et trépied		x		x		x

Fig. 33. Onnens VD-La Golette. Tableau récapitulatif de la dynamique du dépôt de la structure St. 133.

rieures. Seuls les récipients destinés à contenir des liquides ont été détruits, alors que les objets en fer sont intacts.

La plupart des éléments du dépôt sont liés à la consommation de nourriture et de boisson et sont probablement à mettre en lien avec des pratiques de banquets. Les strigiles, quant à eux, pourraient être associés au balsamaire en verre et évoquer les soins au défunt ou avoir été la propriété d'un individu en particulier. Le martèlement et le passage au feu volontaire d'une catégorie spécifique d'objet — la vaisselle en bronze — attestent d'une manipulation rituelle des artefacts dans le but d'en empêcher un usage ultérieur. La nature de ce rite n'est cependant pas identifiée : les seules

certitudes sont d'une part que le dépôt est la conséquence d'une seule cérémonie ponctuelle et, d'autre part, que la faible quantité d'ossements et l'absence d'éléments humains identifiés écartent l'hypothèse d'une sépulture. Quel que soit le type de rituel accompli — funéraire ou non —, le matériel déposé peut être considéré comme un marqueur de l'élite.

La partie supérieure de la structure a livré une petite quantité de mobilier céramique majoritairement non brûlé et très fragmenté, qui ne permet pas d'attribuer de récipient à l'inventaire du dépôt, ainsi que des fragments de verre souvent brûlés appartenant à au moins trois individus et des clous le plus souvent brûlés. L'étude de la répartition des éléments issus des différentes catégories de mobilier semble indiquer soit que le sommet de la structure a été en partie arasé et qu'il nous manque une grande partie du dépôt initial, qui aurait pu contenir des récipients en céramique et les ossements du défunt, soit que le mobilier découvert au sommet de la structure — os, céramique, fragments de verre et clous brûlés — provient de structures situées en amont et dont le mobilier aurait été déplacé par colluvionnement.

Les données chronologiques ne permettent pas de trancher entre les deux hypothèses. En effet, le croisement des arguments provenant des éléments appartenant au dépôt inférieur permet de le situer dans le courant du 1^{er} s. de notre ère. Le mobilier céramique fournit quant à lui un *terminus post quem* compatible de 40 apr. J.-C. Si l'ensemble constitue bel et bien un seul fait archéologique, la fourchette chronologique de la structure pourrait être limitée à la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C.

Structure 143 : Fosse de rejet (fig. 23.34.35)

Castella 1999 : pas d'os humain formellement identifié. Blaizot 2009 : dépôt en terre libre à ossements dispersés. La structure se distingue par une surface ovalaire mesurant 0.30×0.20 m, dépourvue de galets. Elle présente un remplissage de limon légèrement argileux assez compact, brun-gris, contenant de rares graviers. On observe la présence de charbons, d'esquilles d'os et de mobilier, qui devient de plus en plus abondant au fil des décapages. La succession des *plana* permet de restituer une fosse à parois apparemment verticales et à fond plat, conservée sur une épaisseur de 0.28 m.

Etude ostéologique : La St. 143 ne contient que 11.9 g d'os brûlé dont 7.4 g de faune. Ces derniers correspondent à deux fragments diaphysaires de dimensions importantes qui sont certainement identifiables. Les 4.5 g restants sont des esquilles dont l'origine humaine ou animale ne peut être déterminée et aucun élément humain n'a donc pu être formellement identifié. La crémation a été homogène et poussée : les ossements sont blancs et présentent fréquemment une texture crayeuse.

Fig.	Caté-gorie	Forme, type	Nbre	Poids	NI	%	NMI	Etat
	AMPH	Gauloise (?) une anse, panses	6	154	/	/	1	brûlé (?)
		coupe imit. Drag. 24/25	3	7	/	/	1	brûlé
	TSI	forme ouverte, fond et panse	2	6	/	/	0	brûlé (?)
	TSI?	panses	4	1	/	/	0	brûlé ?
	PCCRU	panses	6	53	/	/	1	brûlé
	PC-	panses	6	7	/	/	1	brûlé
	PGFIN	panses	4	10	/	/	1	brûlé
	PROTO	panse	1	1	/	/		non brûlé
Total			32	239	/	/	5	

Fig. 34. Onnens VD-La Golette. Le mobilier céramique de la structure St. 143.

Fig.	Forme, type	Fragmentation	Couleur	Etat
	balsamaire Is 27, AR 138	1 fd arrondi	naturel bleu-vert	non brûlé
	Indét.	2 frag. informes ; 1 pn	bleu outremer	brûlés et déformés ; brûlée
	Indét.	1 pn	incolor verdâtre	brûlée
	Indét.	3 pn ; 3 frag. informes	naturel bleu-vert	non brûlées ; brûlés et déformés

Fig. 35. Onnens VD-La Golette. Le mobilier en verre de la structure St. 143.

Mobilier : Le mobilier céramique de la structure St. 143 correspond à un NMI de 5, constitué d'une amphore, d'une coupe en TSI, d'une cruche, d'un récipient à pâte grise fine et d'un vase protohistorique résiduel. Ces récipients ne sont représentés que par quelques tessons, ce qui permet de supposer que leur présence n'est pas le résultat d'un geste volontaire de dépôt (fig. 34). La majorité du mobilier semble brûlée, même si les traces sont assez légères. La coupe imit Drag. 24/25 indique un *terminus post quem* de 10/20 apr. J.-C. pour cet ensemble. La présence probable d'une amphore Gauloise pourrait permettre de reculer cette date d'une ou deux décennies mais, en l'absence du type, on ne peut être plus précis⁵⁸.

11 fragments de verre peuvent être attribués à quatre individus (52 g), un balsamaire et trois récipients indéterminés (fig. 35). Les balsamaires tubulaires Is 27/AR 138 sont fabriqués durant le 1^{er} s. apr. J.-C. Le fait que l'atelier de verriers d'Avenches VD-Derrière la Tour, en fonction entre 40 et 70 apr. J.-C., les ait produits permet de resserrer cette fourchette chronologique et de proposer une datation vers le milieu du 1^{er} s. pour l'exemplaire de La Golette.

Le mobilier métallique se compose de 24 fragments de clous de menuiserie (NMI de 4), dont un seul présente des traces de crémation. Un fragment de ferrure (St. 143-48)



Fig. 36. Concise VD-Les Pereys. Situation des sondages préliminaires, des tranchées de référence et des secteurs de fouille. Archeodunum SA, plan Y. Buzzi.

appartenait probablement à un élément d'ameublement, tel qu'un coffret, et ne présente pas non plus de traces de crémation. Pour terminer, huit petits fragments de tôle en bronze, non brûlés, ont été mis au jour dans la structure. La fragmentation importante ainsi que la taille réduite des fragments rendent impossible une interprétation plus poussée de ces éléments.

Interprétation et datation : La St. 143 a livré un peu plus de 10 g d'esquilles osseuses, mais aucun élément humain n'a pu être formellement identifié, ce qui nous a conduit à exclure une fonction sépulcrale. Parmi les autres catégories de mobilier, peu de fragments appartiennent à un même objet et le mobilier est non brûlé dans la plupart des cas. Ces éléments nous ont incité à interpréter le contenu de cette fosse comme un rejet. La présence d'ossements ayant subi une crémation poussée exclut une interprétation de la structure comme dépotoir domestique et assure son appartenance à l'ensemble funéraire. Sa datation, située vers le milieu du 1^{er} s., repose sur le balsamaire en verre.

La nécropole de Concise VD-Les Pereys

(Audrey Gallay et Anne Schopfer)

Le site de Concise-Les Pereys (CN 1183, 2 544 900/1 190 150 ; altitude 536 m) est situé sur les hauts de la commune, au pied du Mont Aubert. Fouillé sur 1280 m² en 2000 et divisé en sept secteurs (fig. 36, zones 1 à 7), il a livré 48 structures qui correspondent à une ou plusieurs occupations proto-historiques (zones 2, 4, 5 et 6), à une petite nécropole gallo-romaine (zone 3) située en amont d'un tronçon de voie (zone 1 et 3), à un four à chaux de la même époque, ainsi qu'à quelques structures médiévales et modernes (zones 1 et 3).

La nécropole est constituée d'un peu moins d'une dizaine de structures, mises au jour au nord du site à la lisière de la forêt et regroupées sur 75 m² environ, en amont d'un tronçon de voie (fig. 37 ; tabl. 3). Son extension n'a été cernée que sur ses côtés occidental et oriental. Il est possible que d'autres vestiges se trouvent encore au nord, sous la partie de la forêt qui n'a pas été explorée, et qu'il en ait existé également d'autres en aval de la voie avant l'importante érosion qui a affecté la zone.

Les structures sont apparues immédiatement sous l'humus lors du décapage machine et certaines ont été endommagées au moment de leur découverte. Par ailleurs, la plupart ont été fortement perturbées dans leur partie supérieure par des racines et/ou des animaux fouisseurs. Elles ont été fouillées par décapages successifs et seules deux d'entre elles ont fait l'objet d'une fouille par moitié ayant permis le relevé d'une coupe. Le mobilier a généralement été prélevé par décapage, mais dans certains cas, de nombreux éléments ont été individualisés, permettant ainsi d'étudier la disposition du mobilier dans la structure.

Quatre sépultures à inhumation, alignées selon un axe nord-ouest/sud-est et quatre structures liées au rite funéraire de la crémation ont été mises au jour (fig. 38.39)⁵⁹. Parmi ces dernières, deux peuvent assurément être considérées comme des sépultures secondaires individuelles, alors qu'une autre est vraisemblablement une fosse non sépulcrale qui se présente sous la forme d'un dépôt de mobilier brûlé dont la signification nous échappe. La compréhension de la dernière est moins évidente puisqu'il s'agit soit de deux sépultures secondaires individuelles implantées à proximité l'une de l'autre et dont les parties supérieures ont été perturbées et se confondent, soit d'une seule sépulture secondaire dont les ossements ont été regroupés en deux ossuaires (amas) distincts. Mentionnons encore que l'analyse des trois sépultures à inhumation suffisamment bien conservées a montré que les défunts, par ailleurs tous adultes, ont été déposés soit en pleine terre (un cas), soit dans un contenant en matériau périssable (deux cas).

En raison du faible nombre de structures découvertes, il est difficile d'estimer la durée de fonctionnement de cette petite nécropole. Parmi les structures datées, l'ensemble le plus précoce (St. 16/19) n'est pas antérieur au dernier tiers du 1^{er} s. apr. J.-C. Les autres semblent avoir été constitués un peu plus tardivement, à partir du début (St. 26) ou du milieu du 2^e s. (St. 18 et St. 34). Ces datations reposent essentiellement sur le mobilier céramique et on relèvera l'absence totale de monnaies, de mobilier en verre et de mobilier métallique autre que des clous dans les structures de la nécropole. L'étude des clous de chaussures fournit parfois des indices chronologiques que nous avons considérés avec prudence, dans la mesure où la méthode est encore récente. Ces divers arguments nous incitent à placer la nécropole des Pereys dans une fourchette large, qui s'étend de la fin du 1^{er} à la fin du 2^e s. apr. J.-C., même si la majorité des structures semble se situer plutôt dans la seconde moitié du 2^e s. Aucun argument ne permet de supposer que le site soit encore occupé durant le 3^e s.

Structure 18 : Sépulture secondaire individuelle (fig. 40-43)

Castella 1999 : IIa2. Blaizot 2009 : sépulture secondaire (vase ossuaire).

En raison de la destruction de la portion méridionale de la fosse par la mise en place de la sépulture St. 22, la forme en plan de la structure St. 18 ne peut être observée (fig. 40). Elle mesure 0.70 par au moins 0.35 m et est conservée sur une épaisseur de 0.26 m. Ses parois sont évasées et délimitent un profil plutôt irrégulier. Son remplissage limoneux brun-gris est très charbonneux et contient des os brûlés, des tessons de céramique, des clous et des fragments de charbon allant jusqu'à 4 cm de diamètre. Les esquilles osseuses et les charbons se situent en majorité dans la moitié orientale de la fosse, où se trouve également une urne en céramique (fig. 41), alors que les tessons et les clous paraissent plus uniformément répartis. Fouillée en laboratoire, l'urne ne contenait que des ossements, associés à quelques gros fragments de charbon dans la partie supérieure de son remplissage.

De nombreux éléments mobiliers appartenant à la St. 18 ont également été mis au jour dans le remplissage de la sépulture à inhumation St. 22. Nombre d'entre eux ont été découverts au fond de l'inhumation, dans les 20 cm inférieurs de la fosse qui ont été immédiatement comblés avant le dépôt du défunt (voir *infra* St. 22). Les autres fragments proviennent de la partie supérieure du remplissage et ceux qui étaient initialement au contact du corps inhumé en pleine terre ont subi de légers mouvements sous l'effet de la gravité lors de la décomposition et se retrouvent dans le volume initial du défunt. Les recollages entre les tessons de céramique recueillis dans l'incinération et des fragments issus du comblement de la sépulture à inhumation nous ont incité à présenter le mobilier comme un seul ensemble.

Etude ostéologique : Les ossements sont répartis en deux lots. Une sélection d'esquilles osseuses a été déposée dans une urne en céramique, mais de nombreux fragments sont également épars parmi les résidus de crémation qui forment le comblement de la fosse. Ces derniers sont divisés en deux ensembles, le premier vient du remplissage de la fosse St. 18 et le second a été mis au jour en position secondaire dans le comblement de la sépulture à inhumation St. 22. La structure livre ainsi 694.8 g d'esquilles qui se répartissent entre l'urne (275.5 g, environ 40% du poids total), le comblement de la fosse St. 18 (194.5 g) et celui de la St. 22 (224.8 g, 32% du poids total). L'urne renferme 181.5 g d'os humain et 94 g d'esquilles indéterminées. Les fosses St. 18 et St. 22 contiennent respectivement 104.5 g et 101.8 g d'os humain, 2.4 g et 0.4 g de faune ainsi que 87.6 g et 122.6 g d'esquilles indéterminées.

Les éléments humains appartiennent à au moins un individu adulte (suture crânienne en cours) et peut-être de sexe masculin (robustesse). Bien qu'il faille considérer ces résultats avec prudence en raison de l'importante fragmentation dont témoigne le taux élevé d'esquilles, un net déficit des éléments du tronc peut être observé (fig. 42). Ces éléments

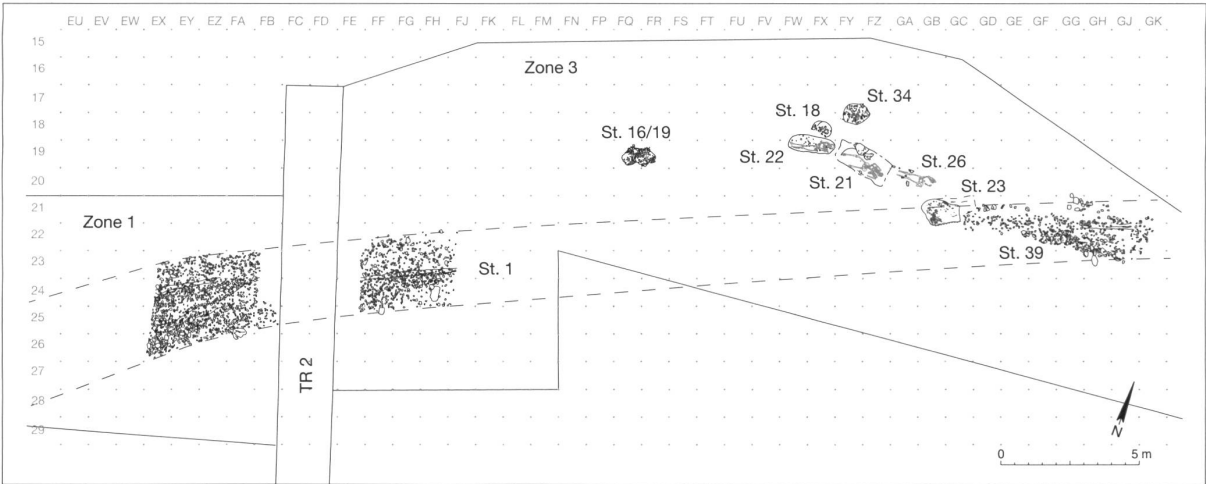


Fig. 37. Concise VD-Les Pereys. Plan général des structures funéraires gallo-romaines et de la voie (St. 1 et St. 39). On notera la nette limite d'érosion ayant tronqué la portion aval du tronçon St. 39 de la voie.

St.	Datation	Orientation (tête/pieds)	Forme	Dimensions (L x l x p) (cm)	Organisation interne : éléments en matériaux périssables	Ostéologie	Mobilier : types d'objets représentés
21	Epoque romaine	SE/NO	rectangulaire aux angles arrondis ?	> 180 x > 65 x 22	2 blocs : marquage ? blocage ?	Adulte, prob. mature, de sexe masculin	céramique (tesson isolé)
22	tpq 140/150 (postérieure à St. 18)	E/O	rectangulaire aux angles arrondis	170 x 60 x 47	Sépulture en pleine terre. Fosse creusée profondément. Aménagement du fond avec du sédiment avant la mise en place du défunt. Élément de surélévation de la tête en matériau périssable.	Adulte, mature ou âgé, prob. de sexe masculin	-
23b	Epoque romaine	E/O	?	?	-	Individu de taille adulte	-
26	tpq 100	SE/NO	?	> 150 x > 30 x 11	3 pierres de calage	Adulte, mature ou âgé, prob. de sexe masculin	céramique (tessons isolés)

Fig. 38. Concise VD-Les Pereys. Tableau synthétique des sépultures à inhumation. Les structures dont le n° figure en italique sont présentées dans le texte.

St.	Datation	Type de structure	Critères retenus pour la définition du type de structure	Os humain brûlé	Nombre de récipients : total (céramique/verre)	Petit mobilier
16/19	tpq 70/80	sépulture secondaire	ossuaire (2 amas osseux denses)	oui	3 (3/0)	chaussures (2 types masculins)
18	tpq 140/150	sépulture secondaire	ossuaire (vase en céramique)	oui	9 (9/0)	chaussure ? (1 type masculin)
23a	fin 1 ^{er} - première moitié 2 ^e s. apr. J.-C. ?	fosse non sépulcrale : dépôt de mobilier	aucun ossement brûlé ; dépôt de chaussures (métal)	non	2 (2/0)	chaussures (6 à 8 types, dont 1 féminin, les autres masculins)
34	tpq 150	sépulture secondaire	ossuaire (2 amas osseux lâches, l'un associé à une assiette)	oui	3 ou 5 (3-5/0)	-

Fig. 39. Concise VD-Les Pereys. Tableau synthétique des structures liées au rite de la crémation. Les structures dont le n° figure en italique sont présentées dans le texte.

ne se retrouvent en effet ni dans l'urne ni dans la fosse. Le crâne et les membres sont en revanche présents dans des proportions plus normales, c'est-à-dire qu'elles correspondent davantage aux valeurs théoriques attendues pour un individu entier. Remarquons également que le contenu de l'urne ne semble pas privilégier l'une ou l'autre région anatomique par rapport aux éléments qui se trouvent épars dans la fosse, puisque les profils obtenus sont relativement

similaires. La faune n'est représentée que par quelques esquilles indéterminées et aucun élément animal n'a été mis en évidence dans l'urne. La crémation a été hétérogène et relativement peu poussée. La majorité des fragments sont blancs, mais les teintes grises sont encore très nombreuses et la proportion d'esquilles de couleur noire n'est pas négligeable. Les rares fragments de faune semblent mieux brûlés puisqu'ils sont

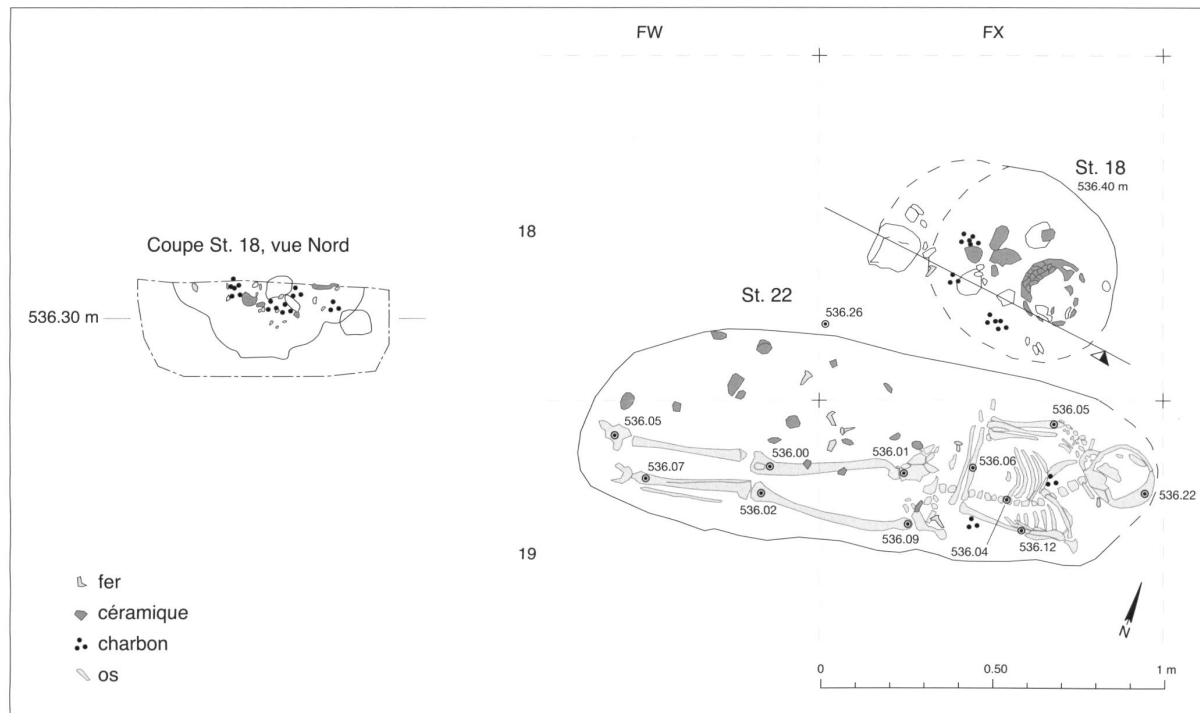


Fig. 40. Concise VD-Les Pereys. Planum (décapage 2/superposition des décapages), coupe (St. 18) et mobilier des structures St. 18 et 22. L'abondant mobilier mis au jour dans toute l'épaisseur du comblement de l'inhumation provient du recoupement de St. 18 lors du creusement de la fosse pour l'inhumation. Archeodunum SA, plan Y. Buzzi, céramique A. Peringer/C. Dubois (DAO), métal A. Crausaz.

blancs et présentent une texture crayeuse. La fragmentation totale est relativement importante. Le poids moyen des ossements déterminés (29.5% du total) est de 1.09 g alors que celui des fragments indéterminés est de 0.72 g. La fragmentation est moins importante dans l'urne (37.4%, 1.16 g, 0.69 g) que dans la fosse (29.6%, 1.07 g, 0.78 g). Elle est en revanche plus importante dans la fosse de la sépulture à inhumation St. 22 (19.7%, 0.96 g, 0.71 g), ce qui s'explique certainement par une surfragmentation de ces éléments lors de leur remobilisation.

Mobilier : Au vu des données de terrain, nous avons considéré que le mobilier découvert aussi bien dans la structure St. 18 que dans le périmètre de la sépulture à inhumation St. 22 appartient à l'origine au *corpus* de la structure St. 18. Seule l'urne funéraire et les tessons localisés à l'extrémité septentrionale de la fosse semblent encore en place.

La structure St. 18 a ainsi livré un ensemble de *céramique* en grande partie brûlé (fig. 43). Une assiette en sigillée (fig. 40,1), une cruche à deux anses (fig. 40,9), un tonnelet à bord épaissi et un couvercle (fig. 40,8,10) sont presque entiers. On recense également un gobelet et une coupe en sigillée (fig. 40,2,3), un bol caréné et un bol à marli en céramique à revêtement argileux mat (fig. 40,4,5), un fond de récipient probablement en pâte grise fine et le fond d'un pot décoré de godrons qui a servi de réceptacle pour les ossements (fig. 40,11,12). Un bord de bol à collerette et un fond de pot en pâte claire, représentés par de très rares

fragments et ne portant pas de trace d'un passage manifeste au feu, ont été considérés comme résiduels (NMI). Le gobelet en sigillée Lezoux 102, produit à partir des années 140/150 de notre ère, fournit le *terminus post quem* pour cet ensemble⁶⁰.

En plus, la St. 18 a livré 54 *objets métalliques*, à savoir 27 clous de menuiserie mis au jour lors des différents décapages de la structure St. 18 ainsi que 24 clous de menuiserie et 3 clous de chaussures découverts en position secondaire dans le remplissage de la sépulture à inhumation St. 22. Tous les clous de chaussures présentent des traces de crémation, mais seuls 26 clous de menuiserie sont brûlés. Les 11 exemplaires non brûlés ont été mis au jour dans le remplissage de la structure St. 22. Cette dernière étant assurément une sépulture à inhumation en pleine terre, la présence de ces clous ne peut être expliquée et il est ainsi plausible de les considérer également comme faisant partie du mobilier de la structure St. 18. En ce qui concerne les clous de chaussures, il n'est pas certain que les trois individus mis au jour dans le comblement de la structure St. 22 proviennent bien de la structure St. 18, cette dernière n'en ayant livré aucun. Les trois clous forment cependant un ensemble cohérent, car ils appartenaient tous à un type de chaussures robustes usées (semelle d'environ 11 mm d'épaisseur, généralement des souliers portés par les hommes), que l'on peut dater entre 80 et 100 apr. J.-C.

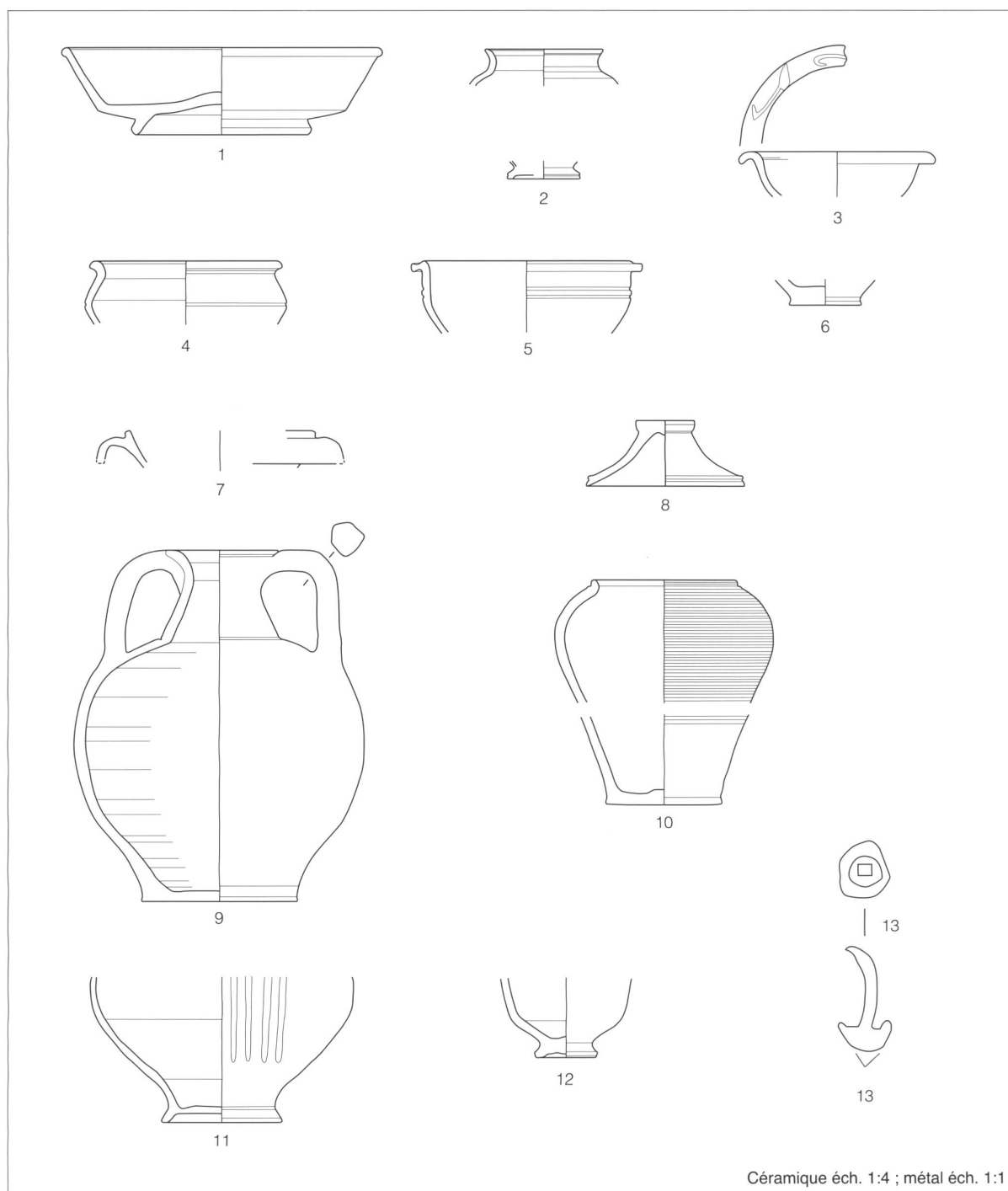


Fig. 40 (suite). Légende voir p. 102.

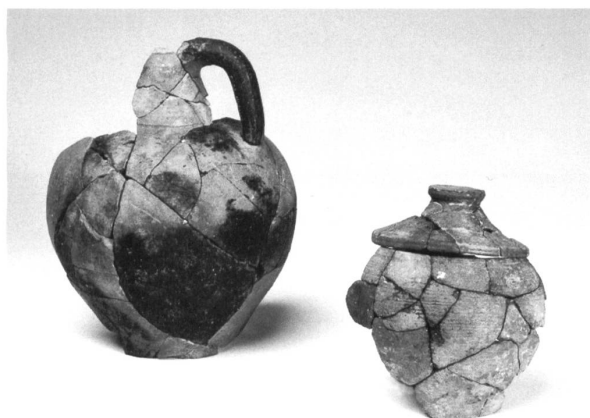


Fig. 41. Concise VD-Les Pereys. Une cruche, un tonnelet et un couvercle provenant de la structure St. 18. Photo Archeodunum SA, J.-M. Almonte.

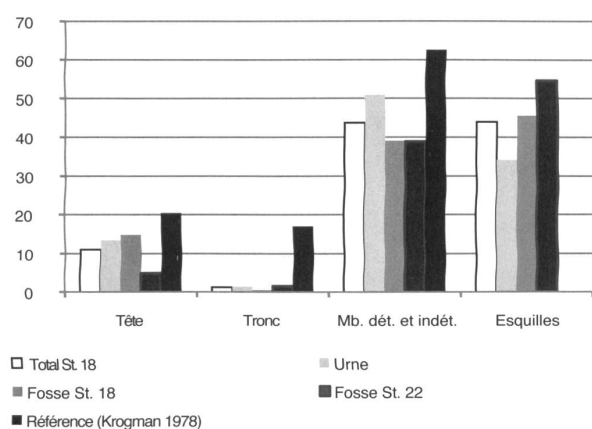


Fig. 42. Concise VD-Les Pereys. Structure St. 18. Représentation des secteurs anatomiques.

Fig.	Catégorie	Forme, type	Nbre	Poids	NI	%	NMI	Etat
40,1	TSGC	assiette Drag. 18/31; Lezoux 54-56	34	364	1	70	/	brûlé
40,2		gobelet Lezoux 102	13	38	1	15	/	brûlé
40,3	TSG-	coupe Drag. 35	3	37	1	30	/	brûlé
40,4	RAmat	bol caréné, cf. AV 142, LS 2.5.5	13	54	1	15	/	brûlé
40,5	RAmat ?	bol à marli AV 209	14	105	1	35	/	brûlé
40,9	PCCR	cruche LS 11.3.2	52	1456	1	80	/	brûlé
40,6	PC	fond	3	64	/	/	1	non brûlé ?
40,7	PC	bol à collerette AV 216	5	24	/	/	1	
40,10		tonnelet AV 26, LS 10.1.3	33	558	1	70	/	brûlé
40,8	PG ?	couvercle LS 13.1.1	16	89	/	70	/	brûlé
		pannes indét. ou non attribuées	160*	443	/	/	/	
40,11	PGTN ?	fond pot à godrons	nc	450	1	40	/	très fragmenté
40,12	PGFIN	fond	35	79	1	30	/	brûlé
Total			381	3761	9		2	

Fig. 43. Concise VD-Les Pereys. Le mobilier céramique de la structure St. 18, y compris la St. 22. nc : non comptabilisé ; * : nombre approximatif.

Interprétation et datation : Le vase ossuaire en céramique et l'étude du mobilier osseux permettent d'interpréter la structure comme la sépulture secondaire d'un individu adulte, peut-être de sexe masculin. En plus de l'urne, sept vases en céramique peuvent être considérés comme appartenant à l'inventaire du dépôt : une assiette, une coupe, deux bols, un gobelet, un tonnelet et une cruche. Mentionnons également la présence d'un couvercle. La fosse contenait également de nombreux clous de menuiserie. La datation de la structure repose uniquement sur le mobilier céramique et permet de situer l'enfouissement du dépôt à partir du milieu du 2^e s. apr. J.-C. (tpq 140/150). Comme il n'est pas assuré qu'ils fassent partie du dépôt, les arguments chronologiques fournis par les clous de chaussures n'ont pas été retenus.

Structure 22 : Inhumation primaire individuelle (fig. 40.44.45)

La sépulture, d'orientation est – ouest, est bien préservée. Les limites de la fosse rectangulaire aux angles arrondis sont aisément perceptibles (fig. 40). Sa longueur (1.70 m) est relativement ajustée à celle du défunt, alors que la largeur (0.60 m) offre davantage d'espace que celui qui est occupé par le corps. Dans la moitié orientale de la structure, le fond est plat et les parois verticales, alors que dans l'autre moitié, la fosse présente un profil transversal en V. Le défunt n'a pas été déposé au fond du creusement comme cela est habituellement le cas. Il repose en effet 20 à 25 cm au-dessus du fond de la fosse dont la partie inférieure a été aménagée par les intervenants avant le dépôt du corps. Le fond de la structure a ainsi été immédiatement comblé d'un sédiment qui ne se distingue pas de celui du reste de la fosse et qui contient de nombreuses esquilles d'os brûlés, des fragments de mobilier ayant subi une crémation, ainsi que de nombreux charbons. L'ensemble de ces éléments provient de la structure St. 18 qui a été endommagée lors du creusement de la sépulture à inhumation (voir *supra*, St. 18) et aucun mobilier n'accompagne donc le défunt inhumé. Ce dernier repose dans une position intermédiaire entre étendu sur le dos ou sur son côté droit, la tête tournée vers sa droite. Son menton est au contact de sa main droite qui est ramenée à l'avant de l'épaule. Son membre supérieur gauche est fléchi avec la main près du coude droit. Les membres inférieurs sont parallèles et en extension.

Le maintien en équilibre de différents éléments osseux malgré des différences d'altitudes relativement importantes par rapport au niveau de base du dépôt du défunt indique une décomposition en espace colmaté. L'humérus gauche en constitue l'exemple le plus évident puisqu'il repose environ 10 cm au-dessus du niveau de base de la colonne vertébrale (fig. 44). En espace vide, cet os se serait en effet retrouvé en position instable et aurait roulé en direction du fond de la fosse sous l'action de la gravité lors de la décomposition des parties molles du cadavre. Les seuls mouvements d'ossements perceptibles en dehors du volume initial du



Fig. 44. Concise VD-Les Pereys. La structure St. 22 en cours de fouille. L'humérus gauche est en position surélevée par rapport au tronc. En dessous, séparées de l'humérus par du sédiment, se trouvent les portions latérales des côtes gauches. A l'arrière-plan, on distingue également la cuvette dans laquelle repose la colonne vertébrale, près de 10 cm plus bas que le niveau de l'humérus. Contre le crâne, on peut également observer le troisième métacarpien droit dont le déplacement peut certainement être imputé à un fouilleur. Photo Archeodunum SA.

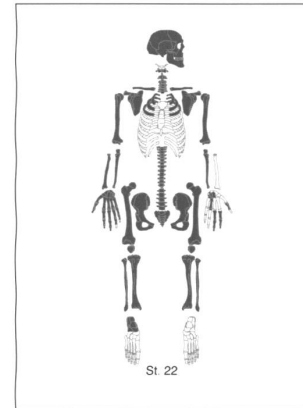


Fig. 45. Concise VD-Les Pereys. Structure St. 22. Ossements conservés.

corps concernant des éléments de dimensions modestes et notamment le troisième métacarpien droit. Ce dernier se retrouve à gauche du crâne, au contact de l'apophyse mastoïde, et son déplacement peut certainement être imputé à un fouilleur. Enfin, signalons que la légère bascule vers l'arrière de la boîte crânienne témoigne de la présence d'un élément de soutien de la tête en matériau périssable. Ce dernier, en se décomposant, a libéré suffisamment d'espace pour permettre le léger mouvement constaté.

Etude ostéologique : Le squelette est entier (fig. 45), mais il n'est pas très bien conservé. Les surfaces corticales sont très dégradées. Elles sont toutefois mieux préservées sur les ossements qui se trouvaient en position haute dans la structure. Le défunt est un individu adulte, mature ou âgé (sutures crâniennes et usure dentaire), peut-être de sexe masculin (robustesse crânienne et mandibulaire, morphologie d'une petite portion de la grande incisive ischiatique). Sa stature peut être évaluée à 161 cm (mesurée sur le terrain, non confirmée en laboratoire). Il présente un très mauvais état dentaire. La petite portion de maxillaire conservée paraît édentée et les seules dents supérieures préservées sont une deuxième et une troisième molaire gauches qui sont relativement peu usées. Par ailleurs, sur la mandibule, le menton est projeté vers l'avant et la dentition est inclinée vers l'arrière. Plusieurs dents ne subsistent que sous la forme de chicots alors que d'autres ont été perdues *ante mortem*. Les prémolaires, canines et incisives semblent être les mieux préservées, mais leurs racines sont fortement déchaussées et leur couronne est très usée. Les incisives ne

conservent plus que la moitié de leur hauteur alors que les canines et les prémolaires sont légèrement moins atteintes. De légers dépôts de tartre sont également observables sur les six dents antérieures. La colonne vertébrale, par contre, ne semble pas présenter d'importantes atteintes : la plupart des fragments conservés paraissent sains mais toutes les vertèbres ne sont pas bien préservées. Quelques manifestations très légères d'arthrose peuvent être observées entre la dent de l'axis et la surface articulaire correspondante sur l'atlas ou encore sur une surface articulaire supérieure gauche d'un arc cervical. De même, la partie antérieure d'un corps thoracique porte de très légers débordements ostéophytiques. Enfin, de très importantes entheses se développent au niveau d'insertion des ligaments jaunes entre la onzième et la dernière thoracique, alors qu'aucune autre atteinte de ce type n'est observable sur les autres fragments vertébraux préservés.

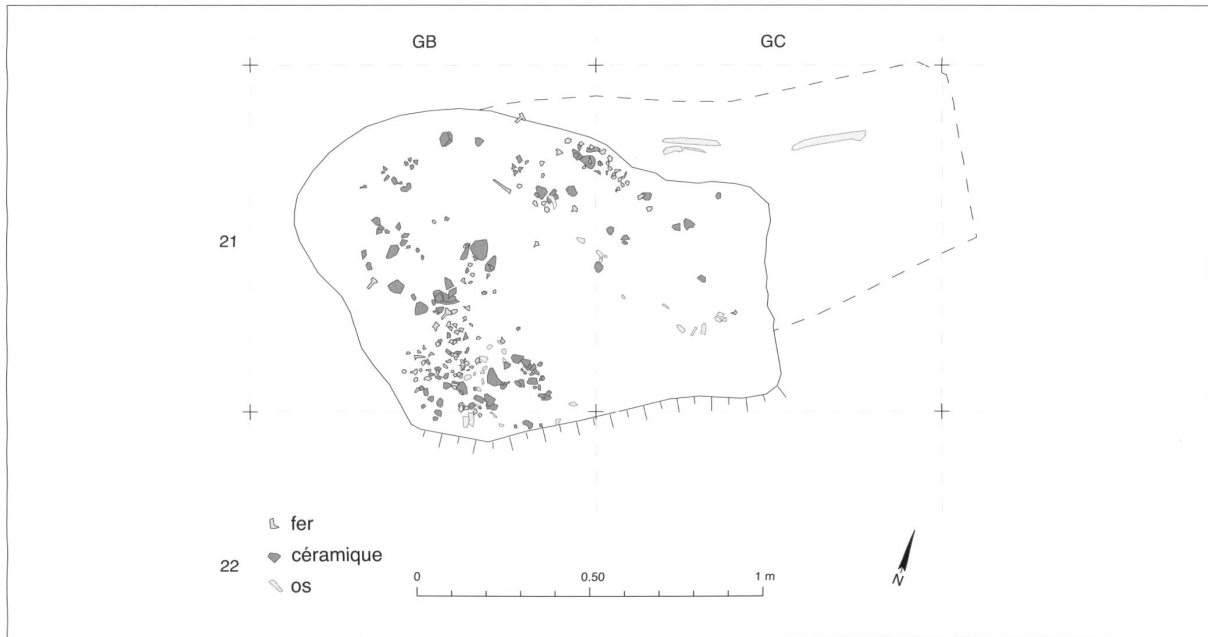


Fig. 46. Concise VD-Les Pereys. Planum (superposition des décapages) et mobilier de la structure St. 23. L'abondante concentration de mobilier brûlé (St. 23a) correspond à une structure de type fosse non sépulcrale. Les trois portions diaphysaires de membre inférieur sont les derniers témoins d'une sépulture à inhumation (St. 23b) en grande partie détruite par les phénomènes d'érosion. Archeodunum SA, plan Y. Buzzi, céramique A. Peringer/C. Dubois (DAO), métal A. Crausaz.

Structure 23a et b : Dépôt de mobilier et inhumation primaire individuelle (fig. 46-48)

La structure St. 23 a été endommagée au moment de sa découverte : la partie sud-est a disparu alors que des fragments d'os et des clous de chaussures ont été trouvés lors du tamisage du sédiment contenu dans le godet. Elle a été initialement comprise comme une grande fosse (environ 1.90×0.90×0.24 m), orientée nord/nord-est-sud/sud-ouest, aux limites le plus souvent floues, mais il s'agit en réalité de deux structures distinctes : un dépôt de mobilier et une sépulture à inhumation (fig. 46). Cette dernière a été fortement perturbée par d'importants phénomènes d'érosion et de glissements liés à la pente qui ont été observés et documentés à proximité immédiate, en amont du tronçon de voie St. 39.

La structure St. 23a est une fosse au contour irrégulier d'environ 1.20 par min. 0.90 m. Son comblement limoneux, peu compact et contenant de nombreuses pierres calcaires (10-20 cm de côté) ne se distingue du terrain encaissant que par une teinte légèrement plus foncée et ses limites sont donc difficilement perceptibles. Elle contient des tessons de céramique le plus souvent épars et que l'on ne trouve en petite concentration qu'au fond de la fosse (décapage 6, 534.85 m), et de très nombreux clous de chaussures organisés en deux concentrations principales. De nombreuses esquilles osseuses non brûlées sont également dispersées dans le comblement, mais leur petite taille empêche

leur identification et ne permet que de préciser qu'il s'agit pour la plupart de fragments diaphysaires indéterminés. Leur nature humaine ne peut être affirmée. Aucune relation stratigraphique claire n'a pu être observée entre les structures St. 23a et b et il est dès lors impossible de déterminer leur chronologie relative. Les esquilles osseuses non brûlées mises au jour dans le comblement de la seconde pourraient éventuellement provenir du défunt de la sépulture à inhumation et constituer ainsi un indice en faveur de l'antériorité de la tombe par rapport au dépôt de mobilier, mais cela ne peut toutefois être vérifié.

La structure St. 23b est une sépulture à inhumation dont les seuls vestiges encore en place sont des portions diaphysaires fémorales, tibiales et fibulaires de taille adulte. Leur position relative indique la présence d'une tombe dans laquelle le défunt repose sur le dos, tête à l'est et membres inférieurs en extension. Son niveau d'apparition n'est pas connu et aucune fosse n'est perceptible. On peut cependant estimer que son niveau de fond doit vraisemblablement être équivalent à celui du dépôt du défunt. Il se situerait ainsi à 536.03 m d'altitude, soit à un niveau parfaitement similaire à celui des tombes St. 21 et St. 26 et à celui du niveau de dépôt du défunt dans la sépulture St. 22. Aucun mobilier ne peut strictement être associé au défunt.

→ Fig. 46 (suite).

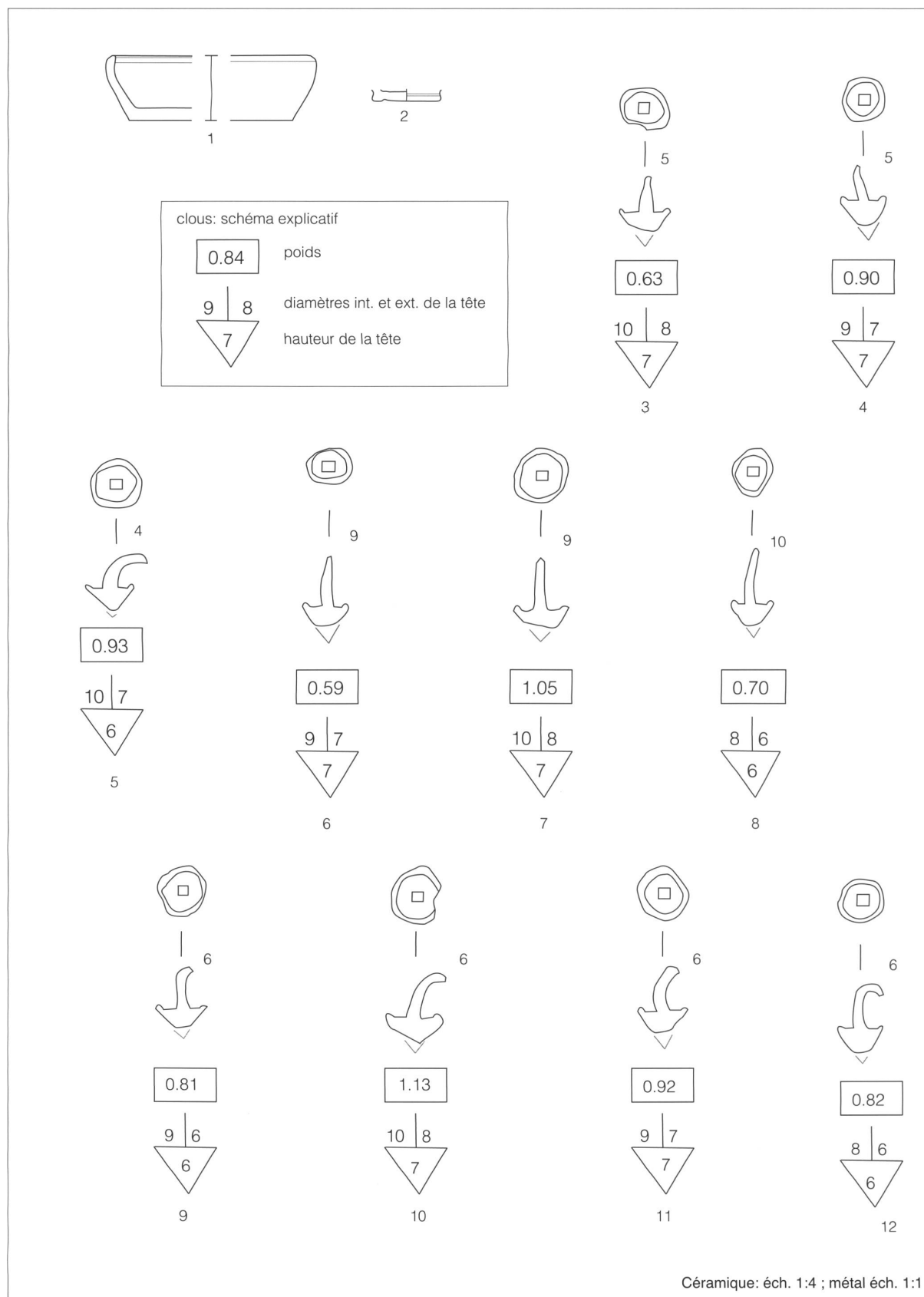


Fig.	Caté-gorie	Forme, type	Nbre	Poids	NI	%	NMI	Etat
	MOD	-	1	3			1	
46.1	EIR	plat LS 1.2.1	27 + nc	295	1	30	/	non brûlé
46.2	PC	FF	31 + nc	149	1	10	/	non brûlé
	PC-	/	13 + nc	29	/	/	/	non brûlé
	PCFin	/	25	10	/	/	1	non brûlé
	PGFin	/	1	4	/	/	1	non brûlé
Total			85 + nc	490	2		2	

Fig. 47. Concise VD-Les Pereys. Le mobilier céramique de la structure St. 23a. nc : non comptabilisé.

	Sandales F	Chaussures robustes H/F	Semelles en bois H
Horizon I (80 – 165 apr. J.-C.)	1 paire (22 clous)	3 paires (89 clous)	2 paires (36 clous)
Horizon II (165 – 260 apr. J.-C.)	1 paire ? (3 clous)	1 paire ? (3 clous)	

Fig. 48. Concise VD-Les Pereys. Les types de souliers par horizon chronologique de la structure St. 23a.

Etude ostéologique : Outre les esquilles évoquées ci-dessus, deux éléments de plus grandes dimensions ont été mis au jour lors du deuxième décapage. Il s'agit de deux fragments diaphysaires, l'un fémoral et l'autre tibial, d'une dizaine de centimètres de longueur, de taille adulte mais peu robustes. Ils sont accompagnés par des esquilles prélevées sous la dénomination fibula. D'après le relevé des deuxième et troisième décapages, ils s'organisent en logique anatomique et ont été interprétés comme les seuls vestiges encore en place d'une sépulture à inhumation (St. 23b).

Mobilier : La structure St. 23a a livré un peu moins de 500 g de *céramique* non brûlée (fig. 47). La seule forme identifiable est un plat à engobe interne à paroi convexe sans lèvre détachée. Ses fragments sont répartis dans les décapages 2, 3, 4 et 7. Ce type de plat est attesté dans divers horizons de la stratigraphie de *Lousonna*⁶¹, et il est connu sur d'autres sites du Plateau suisse depuis le changement d'ère et jusqu'au 3^e s. apr. J.-C. L'ensemble comprend également un récipient fermé en pâte claire assez sableuse, très fragmenté, réparti entre les décapages 3, 4, 6 et 7. Un fond de dimensions modestes semble appartenir à ce récipient. Un fragment de terre cuite architecturale provient du décapage 5.

Le *mobilier métallique* se compose de 246 éléments : cinq clous de menuiserie et 241 clous de chaussures. L'intégralité du mobilier présente des traces de passage au feu. Parmi les clous de chaussures, 155 seulement sont exploitables selon la typologie de M. Volken. Ils ont permis de déterminer la présence de six à huit types de chaussures usées différentes dans la structure. Les souliers clairement attestés sont un type de sandales féminines (fig. 46,3-5), deux types de souliers à semelle en bois (uniquement portés par les hommes, fig. 46,6-8) et trois types de chaussures robustes (fig. 46,9-12), généralement masculines. Quelques clous supplémentaires pourraient attester d'un autre type de sandales, ainsi que

d'un quatrième type de souliers robustes, mais leur nombre restreint ne permet pas d'affirmer de façon certaine l'existence de ces deux paires. Deux horizons chronologiques ont pu être discernés grâce aux différents types de clous : un horizon I datant de la fin du 1^{er} s. au milieu du 2^e s. apr. J.-C. et un horizon II s'étendant de la seconde moitié du 2^e s. apr. J.-C. au milieu du 3^e s. apr. J.-C. (fig. 48). Cette seconde fourchette chronologique n'est cependant identifiée que par quelques clous épars, dont l'identification pourrait ne pas être certaine, en raison du mauvais état de conservation de ces individus.

L'étude de la répartition de ces clous dans la structure indique que tous les types sont mélangés et qu'il n'y a aucun rassemblement typologique ou chronologique discernable. Il semblerait cependant que les clous aient été répartis dans deux zones (plus ou moins au nord et au sud de la structure), mais aucune cohérence n'a pu être décelée dans ces amalgames.

Interprétation et datation : La structure St. 23 doit être considérée comme deux structures différentes. La première est une sépulture à inhumation fortement perturbée. Les seuls vestiges encore en place sont des éléments d'une jambe droite. Leur position relative indique que le défunt repose sur le dos avec la tête à l'est. Cette sépulture s'insère dans l'alignement des trois autres tombes à inhumation (St. 21, St. 22 et St. 26). Aucun mobilier ne peut lui être associé. La seconde est une fosse qui a visiblement recoupé la sépulture à inhumation. Elle contient des esquilles d'os non brûlés éparpillés, des tessons de céramique et de très nombreux éléments ferreux. Les esquilles osseuses sont majoritairement des fragments diaphysaires dont la nature humaine ne peut être affirmée. Il n'est toutefois pas exclu qu'elles appartiennent au défunt inhumé et perturbé par le creusement de la structure. Les tessons sont relativement peu nombreux, épars et non brûlés. Ils appartiennent à différents récipients, dont un plat à engobe interne. On ne les trouve en petite concentration qu'au fond de la fosse. Les 241 clous de chaussures révèlent la présence de six à huit paires de chaussures usées, sandales féminines et chaussures masculines. Ces différents éléments nous incitent à interpréter cette fosse comme une structure non sépulcrale de type dépôt de mobilier.

Aucun argument chronologique ne peut être avancé pour la sépulture à inhumation. Seul son alignement avec les autres sépultures à inhumation de la nécropole nous permet de considérer qu'elle appartient à l'époque romaine. Le dépôt de mobilier est également attribuable à l'époque romaine, mais la céramique ne permet pas d'affiner cette datation. La majorité des clous de chaussures peuvent être attribués à un horizon datant de la fin du 1^{er} s. au milieu du 2^e s. apr. J.-C.



Fig. 49. Concise VD-Les Pereys. La structure St. 26 au niveau de dépôt du défunt. Photo Archeodunum SA.

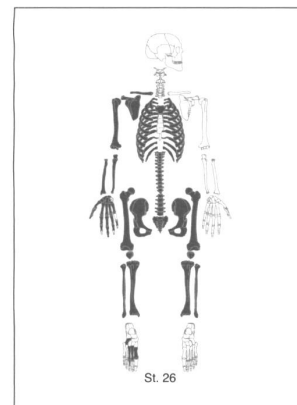


Fig. 50. Concise VD-Les Pereys. Structure St. 26. Ossements conservés.

Structure 26 : Inhumation primaire individuelle (fig. 49-52)

Cette sépulture, d'orientation sud-est-nord-ouest, a été particulièrement endommagée dans sa partie orientale lors de sa découverte, ce qui a provoqué la destruction d'une partie des ossements du défunt (crâne, mandibule et membre supérieur gauche ; fig. 49.50). Les limites de la fosse n'ont pu être observées lors de la fouille, le sédiment de remplissage ne se distinguant de l'encaissant que par une très légère différence de compacité aux alentours immédiats des os. Les dimensions de la tombe correspondent à la surface occupée par l'individu (1.50×0.30×0.11 m) sans qu'il soit possible de les définir plus précisément. Le fond est régulier et horizontal. Trois galets d'une vingtaine de centimètres de longueur reposent au même niveau que le défunt. Deux sont alignés de part et d'autre des genoux et le troisième se situe au-delà des pieds à environ 10 cm au nord-ouest du pied droit. Il est vraisemblable qu'il s'agisse de pierres de calage pour un élément disparu en matériau périssable. Aucun mobilier ne semble avoir été déposé avec le défunt : seuls quelques tessons épars dans le sédiment de remplissage ont été mis au jour à proximité des ossements (fig. 51). Le défunt est inhumé sur le dos, avec le membre supérieur droit fléchi et la main à l'avant du pubis, les membres inférieurs parallèles et en extension. Il s'inscrit dans une largeur qui ne dépasse pas les 30 cm. Cette contrainte se perçoit très nettement sur l'épaule droite ainsi que sur les os coxaux et les patellas. De nets effets de délimitation linéaire témoignant de la présence d'éléments architecturaux en matériau périssable sont également observables sur les membres inférieurs des ailes iliaques jusqu'à la partie distale des tibias/fibulas. Le phénomène est particulièrement évident du côté droit de l'individu où malgré un début de rotation latérale du membre inférieur (fibula à l'aplomb du tibia), la patella est restée en équilibre sur le fémur alors qu'elle aurait pu

choir vers l'extérieur du genou. Le maintien des deux métatarsiens droits conservés en position verticale bien en dessus du niveau de base du tibia et donc en situation de déséquilibre signale un comblement sédimentaire rapide de la structure, mais il peut toutefois ne s'agir que d'une infiltration localisée à cette région anatomique. Les positions relatives des côtes et de la colonne vertébrale ne plaident pas en faveur d'une décomposition en espace colmaté puisque le volume de la cage thoracique n'est pas conservé et que des mouvements sont perceptibles. Il s'agit de phénomènes d'affaissements, de glissements et/ou de rotation qui permettent de supposer que le tronc s'est affaissé dans un espace vide étroit après la décomposition d'un fond en matériau périssable. Ces différents éléments d'analyse permettent d'inférer la vraisemblable présence d'un contenant en bois qui a toutefois dû laisser s'infiltrer du sédiment fin relativement rapidement, du moins dans la région du pied droit.

Etude ostéologique : Le squelette n'est représenté que par le tronc, le membre supérieur droit et les membres inférieurs (fig. 50). Les ossements sont mal conservés : aucune surface corticale n'est intacte. Cela s'explique certainement par la faible profondeur d'enfouissement du squelette et par la présence de nombreuses racines. Le défunt est un individu adulte, mature ou âgé (arthrose vertébrale, usure dentaire), probablement de sexe masculin (morphologie globale du coxal et robustesse générale). Il est robuste, mais de stature inconnue. Son état dentaire peut difficilement être évalué. Seules deux dents sont observables (seconde incisive supérieure droite et première molaire inférieure non latéralisée). Elles présentent une usure moyenne (érosion de la moitié supérieure des couronnes), ne portent pas de tartre et aucune lésion carieuse ne peut être observée. La colonne vertébrale est très mal préservée et seuls de rares fragments sont étudiables. Des marques d'hyperostose enthésopathique sont observables sur les arcs au niveau des insertions

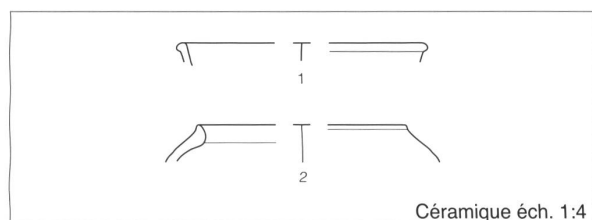


Fig. 51. Concise VD-Les Pereys. Le mobilier de la structure St. 26. Archeodunum SA, dessin A. Peringer, DAO C. Dubois.

Fig.	Catégorie	Forme, type	Nbre	Poids	NI	%	NMI	datation
	MOD	panses	3	14			1	non brûlé
50,1	TSG-	assiette Drag. 18/31 ?	1	2			1	brûlé
	TSG-	coupe Drag. 33	1	10			1	brûlé
50,2	PC	tonnelet AV 28	1	2			1	indét.
	PC-	panses	4	5			/	non brûlé
Total			10	33	0		4	

Fig. 52. Concise VD-Les Pereys. Le mobilier céramique de la structure St. 26.

des ligaments jaunes sur un fragment thoracique et lombaire. Elles témoignent d'une sollicitation de la colonne vertébrale, tout comme l'arthrose affectant au moins une surface articulaire inférieure d'un arc thoracique (élargissement et piquetage de la surface). Mentionnons également que les parties distales des diaphyses du tibia et de la fibula droits portent des néoformations osseuses qui se font face et qui forment ou auraient fini par former un pont entre les deux os. L'état de conservation des ossements ne permet en effet pas de s'assurer que les deux os étaient déjà soudés l'un à l'autre.

Mobilier : La structure St. 26 a livré un petit ensemble de *céramique*, considéré comme résiduel (fig. 52). Une assiette et une coupe en sigillée gauloise, ainsi qu'un tonnelet en pâte claire peuvent être identifiés (fig. 51,1.2). Les deux récipients importés sont produits à partir de 30 apr. J.-C., alors que le tonnelet appartient à un type attesté aussi bien à Avenches VD qu'à *Lousonna* à partir d'environ 100 apr. J.-C. et fournit le *terminus post quem* pour cette structure⁶².

Occupations romaines et réseau viaire sur la rive nord du lac de Neuchâtel

Les trois petites nécropoles rurales nord-vaudoises de Bonvillars-Les Oux, d'Onnens-La Golette et de Concise-Les Pereys s'intègrent dans un réseau relativement dense de sites romains, connus depuis le 19^e s., ou mis au jour durant les travaux liés à la construction de l'autoroute A5 qui ont débuté en 1995⁶³ (fig. 1).

Au sud du tracé, dans la région de Bonvillars et de Champagne VD, cinq établissements romains sont répertoriés. Certains sont connus uniquement par photo aérienne (La Fluselle) ou par prospection au sol comme En Mutruux et En Condémines, ce dernier ayant fait l'objet d'une petite intervention archéologique⁶⁴. La quatrième mention se rapporte selon toute vraisemblance à une *villa*, dont une mosaïque aurait été mise au jour au début du 19^e s. « près du village » de Bonvillars. Sa localisation n'est pas connue et il pourrait s'agir en réalité de l'un des trois sites précédemment cités. Une autre *villa* est bien attestée plus au sud, sur le territoire de la commune de Champagne (*villa* La Rapaz). Elle est connue depuis le début du 19^e s. et, lors de prospections aériennes en 1986, son plan a pu être parfaitement observé et photographié. Les prospections au sol effectuées durant la même année ont livré de nombreuses tesselles prouvant l'existence de mosaïques, ainsi que du mobilier qui indique une occupation longue couvrant le Haut et le Bas-Empire. Enfin, une couche de démolition romaine a été observée dans une tranchée en 2002 à la rue des Chéseaux.

Sur la commune voisine d'Onnens, les fouilles autoroutières ont mis au jour plusieurs occupations romaines. Au Motti, quelques petits bâtiments sur poteaux, des fossés et un bassin en bois à vocation artisanale ont été mis en évidence. Trois tronçons de voie ont également été dégagés dont un, au sud, qui se dirige vers le site de La Golette où est implantée l'une des petites nécropoles présentées ci-dessus. Sur la partie central, trois niveaux empierrés superposés sont attestés ; le plus récent, bordé de fosses à chaux, remonte aux 16-17^e s., alors que les deux plus anciens sont attribuables à la période romaine. La portion nord se raccorde à celle mise au jour sur le site voisin de La Léchère, où un autre tronçon de voie, large de 3-4 à 8 m au maximum et portant des traces d'ornières distantes de 1.2 m, a été mis au jour en 2002, associé à du mobilier romain et à des éléments plus tardifs. Cette portion se situe sur le tracé de la fameuse « Vy d'Etraz », telle qu'elle apparaît sur les documents cartographiques des 17^e et 18^e s. Cela constitue un argument en faveur de l'origine romaine de cette voie qui longe, sur les cantons de Vaud et de Neuchâtel (inventaire des voies suisses : VD 1062-NE 100), le pied du Jura à une altitude d'environ 500 m.

A Praz-Berthoud, trois petits bâtiments sur poteaux de chêne, localisés à proximité d'une source, ont été repérés. Des fossés et une portion de voie sont également attestés. Large de 4 m, cette voie orientée NNE-SSO a été repérée sur une longueur de 50 m et fouillée sur environ 35 m.

Bordée de fossés, elle a livré des tuiles, des clous de chaus-sures et une fibule. Il s'agit vraisemblablement d'un chemin permettant de relier la Vy d'Etraz à la source aménagée.

Vers le Nord, le tracé de la Vy d'Etraz suit le pied du Jura. Attesté par des mentions sur les plans cadastraux de la commune de Corcelles-près-Concise VD, il se situe le plus souvent à l'aval des sites fouillés pour la construction de l'autoroute A5. Près de la frontière communale, à En Niolan, un tronçon de voie a bien été dégagé, mais sa datation n'est pas certaine. Sur cette partie du versant, les sites romains connus sont plutôt rares : des terrasses sont attestées à En Rosselet et à En Vuète et un établissement est représenté à La Chaux par une concentration de tuiles romaines observée lors de prospections en 1985. On recense aussi des découvertes anciennes ou des mentions imprécises : un établissement romain aurait notamment été observé à En Niolan au 19^e s.

Dans la commune de Concise VD en revanche, l'origine romaine d'une partie du tracé de la Vy d'Etraz a été établie grâce à la découverte de plusieurs tronçons empierrés à Champ Gelin et Les Courbes-Pièces⁶⁵. Le mobilier repéré dans ces niveaux de voie, qui comprend aussi bien des éléments romains que médiévaux, montre que le tracé perdure. A cet endroit, la voie est associée à une exploitation de gravier et à un four à chaux d'époque romaine.

Les autres sites romains connus sur le territoire de la commune se situent plus près des rives. Le plus important est une carrière d'origine probablement romaine située au lieu-dit Les Faverges (hors cadre de la carte fig. 1), dont les blocs ont été utilisés notamment à Avenches. Au lieu dit En Ducet, une voie romaine orientée nord-ouest-sud-est, constituée d'un hérisson de gros blocs coiffés d'une charge de gravier et de petits galets et large de 5 à 6 m a été mise au jour. Elle est associée à une série de pieux. Enfin, des tuiles et du matériel romain ont été découverts à proximité du village actuel, aux lieux-dits Saint-Aignan, En Chénaux et Les Sagnes, où se situaient des établissements romains.

Le seul site où l'on a pu démontrer un lien entre le réseau viaire et l'emplacement des sépultures est celui de Concise-Les Pereys, où la petite nécropole borde un tronçon de voie. Bien que la portion dégagée se situe une centaine de mètres en amont de l'itinéraire retenu pour la Vy d'Etraz, il semble que l'on puisse l'assimiler à cet axe de circulation, qui a pu fluctuer légèrement au cours des siècles et que l'on peut probablement concevoir plus comme un faicéau d'itinéraires que comme un tracé immuable. Les deux autres ensembles funéraires se situent à l'écart des tracés retenus par l'IVS et par E. Vion comme ceux correspondant à la Vy d'Etraz. Ils pourraient toutefois avoir fonctionné avec des tronçons de voie mis au jour au Motté et qui semblent se diriger dans leur direction.

Bien que plusieurs établissements soient connus à proximité, aucun lien formel ne peut donc être établi entre des sites d'habitat et les ensembles funéraires de Bonvillars-Les Oux, d'Onnens-La Golette et de Concise-Les Pereys. Le morcellement des parcelles fouillées et la méconnaissance des limites territoriales des différents établissements sont évidemment les principaux facteurs limitant un tel exercice.

Comme à Pomy-Cuarny VD⁶⁶ ou à Tolochenaz VD-La Caroline⁶⁷, les ensembles funéraires ne sont formés que de quelques structures chacun et leur durée d'utilisation semble relativement brève. Cette situation prévaut également dans la moitié sud de la Gaule, où de nombreux ensembles funéraires de petite taille (de 2 à 10 tombes environ) sont dispersés dans les finages des domaines agricoles⁶⁸. Sur la partie occidentale du Plateau suisse, les exemples associant sépultures et établissements ruraux sont d'ailleurs rares. Ils concernent généralement des nécropoles de taille nettement plus importante et dont la durée d'utilisation est plus longue, tels les sites d'Arconciel FR-Pré de l'Arche⁶⁹ ou de Lully FR⁷⁰.

Synthèse et conclusion

Bien que les trois ensembles funéraires mis au jour sur le tracé de l'autoroute A5 ne soient pas reliés à un même habitat, leur proximité géographique permet de tenter quelques comparaisons. Cette démarche revêt un intérêt supplémentaire dans la mesure où les sites se succèdent dans le temps. On observe en premier lieu que le rite de l'inhumation n'est représenté que sur le site le plus récent, à Concise-Les Pereys, où il représente un peu plus de la moitié des sépultures (4/7). Ce site se distingue également par la proportion élevée de sépultures secondaires identifiées parmi les structures relevant du rite de la crémation (3/4), une seule fosse ayant été considérée comme non sépulcrale. La proportion entre les deux catégories – sépulcrales/non sépulcrales – est en revanche proche de l'équilibre sur le site de Bonvillars-Les Oux (4/7) et s'inverse sur le site le plus précocement, à Onnens-La Golette, où une seule structure est identifiée comme une sépulture (1/5). Ces résultats, qui semblent indiquer une diminution de la proportion des structures non sépulcrales au fil du temps, doivent toutefois être considérés avec prudence puisqu'ils sont tributaires non seulement des critères permettant la définition des types de structures, mais également du faible nombre de structures étudiées⁷¹. La réflexion relative à la répartition spatiale des types de structures est limitée par le fait que deux des trois nécropoles contenaient, à une exception près, une seule des deux catégories. On relèvera toutefois que sur le site de Bonvillars-Les Oux, les sépultures semblent s'organiser en périphérie et les dépôts au centre. Une comparaison du mobilier contenu dans les structures des trois ensembles funéraires permet aussi de relever certaines particularités (fig. 53). Il est cependant parfois difficile de déterminer si ces différences correspondent à une évolution chronologique ou s'il faut les traduire en terme de pratiques funéraires. Le poids des ensembles d'os brûlé contenant des restes pouvant être identifiés comme humains est par exemple très variable d'un site à l'autre. Il se situe entre 120 et 200 g à Onnens-La Golette et à Bonvillars-Les Oux, où seule la structure St. 8/9, qui contenait les vestiges osseux d'un enfant d'environ 4 à 5 ans, fait exception (77 g). Sur le site de Concise-Les Pereys, la quantité d'ossements est nettement plus importante avec une

Site	Struc- ture	Vaisselle								Parure et habillement		Toilette		Autre		
		Céramique								Verre	Fer / Bronze	Nbre types de chaus- sures	bijoux		Verre	Métal
		Assiettes/ plats	Coupes	Bols	Cruches/ pichet	Gobelets/ petits pots	Ecuelles/ jattes	Pots	Autre							
La Go- lette	6	1		1	2 (3)			1?								
	133								2 (+1 indét)	3 / 3			2	3 stri- giles		
	143								(3 indét)				1			
	161				1						1?					
	179				1				amphore							
Les Oux	1	1		1	2 (3)	1			2 (+2 indét)		2				lampe à huile	
	2		4		3	1	3	flacon ou biberon ; couvercle	2		1	1 fibule, 6 perles				
	3	1			3	1					3 (4)					
	6			1				1								
	7								(1 indét)							
	8/9					1?	1?				1				statuette en terre cuite	
	10								1			28 perles				
Les Pe- reys	16/19	1		1	1						2					
	18	1	1	2	1	1		1 (urne)	tonnelet		1					
	23a	1									6 à 8					
	34	1			1 (2)	1?	1									
Total	16 St.	7	5	6	15 (18)	4 (6)	4 (5)	2 (3)	4	7 (14)	3	16 (20)	35	3	3	2
Occurrences		7	2	5	9	6	3	3	3	4 (5)	1	7 (8)	2	2	1	2

Fig. 53. Le mobilier des structures relevant de la pratique de la crémation dans les nécropoles d'Onnens-La Golette, de Bonvillars-Les Oux et de Concise-Les Pereys. Les structures interprétées comme des sépultures sont mises en évidence par un grisé.

moyenne de 600 g environ alors que, comme sur les autres sites, les fosses contiennent vraisemblablement les ossements d'un seul défunt⁷².

Pour les autres catégories de mobilier, certains écarts apparaissent aussi très clairement. On relèvera par exemple l'absence totale de tout fragment de verre dans les structures de Concise-Les Pereys. La chronologie du site nous incite à penser que cette absence doit être comprise dans le sens d'une raréfaction des offrandes en verre au fil du temps, déjà observée sur d'autres sites⁷³. On remarque d'ailleurs que dans les deux sites qui ont livré du verre, les récipients sont plus souvent présents dans les structures non sépulcrales que dans les tombes. Sur six structures ayant livré des récipients en verre, deux sont des tombes, trois sont des dépôts et la dernière est une fosse de rejet. Les éléments de parure (fibule, perles) sont également issus de structures non sépulcrales. On observerait ainsi une cohérence entre la diminution du nombre des récipients et des parures et la diminution des structures non sépulcrales.

La légère différence perceptible dans le nombre de récipients en céramique présents dans les structures d'Onnens-La Golette et de Bonvillars-Les Oux (5-6 récipients, jusqu'à 15), par rapport aux structures de Concise-Les Pereys (1-3, maximum 9), concorde également avec une diminution globale du nombre de vases déposés dans les structures,

relevée sur plusieurs sites⁷⁴. Le répertoire morphologique ne semble en revanche pas subir de modifications. On observe plutôt des similitudes entre les trois sites, avec une présence marquée des cruches (plus de la moitié des structures en contient au moins une) et des assiettes (près de 50% des structures), suivies des bols et des gobelets. On ne dénombre qu'une seule amphore, mise au jour sur le site d'Onnens-La Golette. Malgré un faible nombre de structures, cet ensemble funéraire se distingue ainsi par une richesse particulière⁷⁵, puisque il a également livré les seuls récipients de toilette en verre, ainsi qu'un exceptionnel assemblage de vaisselle métallique.

Anne Schopfer
Audrey Gallay
Aurélien Crausaz et Annabelle Peringer
Archeodunum SA
En Crausaz 10
1124 Gollion
a.schopfer@archeodunum.ch
a.gallay@archeodunum.ch

Chantal Martin Pruvot
Site et Musée romains d'Avenches
1580 Avenches
cmartinpruvot@gmail.com

St.	Datation	Type de structure	Forme / L x l x p (cm) / organisation interne	Os brûlé	Céramique	Verre	Métal	Etat
1	troisième quart du 1 ^{er} s. apr. J.-C.	sépulture secondaire	circulaire / 60 x 60 x 25 / comblement homogène peu charbonneux	133 g / individu adulte	525 tessons, 1745 g (5 NI et 3 NMI) : - assiette Haltern 3 - bol Drack 21 - cruche AV 315 - fond de cruche - gobelet AV 100	59 frag., 99 g (4 NMI) : - coupe AR 30.1 ou gobelet AR 30.2 - cruche - 2 récipients indét.	145 éléments (391 g) : - 23 clous de chaussures (2 types masculins) - 68 clous de menuiserie (+ 54 tiges)	- céramique brûlée ; - verre brûlé ; - métal non brûlé. <i>Autre :</i> - lampe à huile Loeschke I/IV - macrorestes végétaux
2	dernier quart du 1 ^{er} s. apr. J.-C.	fosse non sépulcrale : dépôt de mobilier	quadrangulaire / 60 x 40 x 21 / comblement homogène peu charbonneux	12 g / aucun élément humain identifié	1095 tessons, 2370 g (15 NI et 3 NMI) : - assiette Drag. 22 - gobelet/coupe Mayet XL - couvercle Parfin - coupe imit Drag. 24/25 - coupe Lug. 31/AV 169 - coupe TSI - cruche cf. AV 316 - récipient indét. TSI - cruche AV 308/1 - flacon/biberon - récipient en pâte claire - écuelle AV 284 et AV 287 - jatte AV 142 - pichet AV 22	35 frag. et 6 perles (142 g, 2 NMI) : - cruche apode Is 4 - bouteille Is 50 ou Is 51 - 5 perles à côtes de melon Riha 11.1.1 - 1 perle à côtes ornée de filets Riha 11.1.2	276 éléments (785 g) : - fibule dérivée d'Aucissa - frag. de crochet en fer - 2 frag. de tôle en bc - objet indét. en bc - 18 clous de chaussures (1 type féminin) - 110 clous de menuiserie (+ 143 tiges)	- céramique brûlée ; - verre le plus souvent brûlé, perles non brûlées ; - métal non brûlé. <i>Autre :</i> - macrorestes végétaux
3	seconde moitié du 1 ^{er} s. apr. J.-C.	sépulture secondaire	circulaire / 70 x 60 x 25 / ?	201 g / individu adulte	800 tessons, 3161 g (6 NI et 1 NMI) : - assiette Drag. 15/17 - cruche AV 304/2 - cruches AV 333 et AV 341 - gobelet AV 74 - une FF pâte grise	5 frag. résiduels (2 g)	194 éléments (541 g) : - 56 clous de chaussures (3 types masculins et peut-être 1 type féminin) - 62 clous de menuiserie (+ 76 tiges)	- céramique brûlée ; - verre partiellement brûlé ; - métal non brûlé. <i>Autre :</i> - macrorestes végétaux
6	fin 1 ^{er} av. - milieu 2 ^e s. apr. J.-C.	fosse non sépulcrale : dépôt de mobilier	circulaire / 30 x 30 x 25 / comblement homogène peu charbonneux	-	87 tessons, 571 g (2 NI + 1 NMI) : - bol Drack 21 - pot à provision ?	-	12 éléments (19 g) : - 4 clous de menuiserie (+ 8 tiges)	- céramique brûlée ; - métal non brûlé. <i>Autre :</i> - macrorestes végétaux
7	1 ^{er} s. apr. J.-C.	sépulture secondaire	circulaire / 50 x 45 x 23 / comblement homogène formé de résidus de crémation	120 g / individu adulte	41 tessons, 200 g (3 NMI) : tessons provenant du même pot à provision ? que celui présent dans St. 6	5 frag., 8 g (1 NMI) : - récipient indét.	14 éléments (25 g) : - 8 clous de menuiserie (+ 6 tiges)	- céramique brûlée ; - verre partiellement brûlé ; - métal non brûlé. <i>Autre :</i> - macrorestes végétaux
8/9	milieu du 1 ^{er} s. apr. J.-C.	sépulture secondaire	? / 125 x 95 x 27 / comblement homogène peu charbonneux	77 g / individu immature (1-4/5-9 ans)	173 tessons, 758 g (2 NI et 4 NMI) : - écuelle AV 284 - gobelet AV 73	3 frag. résiduels (1 g)	76 éléments (134 g) : - 25 clous de menuiserie (+ 48 tiges) - 3 clous de chaussures (type féminin)	- céramique en partie brûlée ; - verre partiellement brûlé ; - métal non brûlé. <i>Autre :</i> - figurine de coq en terre cuite, non brûlée
10	1 ^{er} s. apr. J.-C.	fosse non sépulcrale : dépôt de mobilier	? / 25 x 10 x 10 / ?	-	1 tesson, 2 g : - jeton percé	- bouteille carrée Is 50 (101g) - 1 collier (30 g) formé de 28 perles	10 éléments (24 g) : - 4 clous de menuiserie (+ 6 tiges)	- céramique brûlée ; - verre non brûlé ; - métal non brûlé

Tab. 1. Bonvillars VD-Les Oux. Données brutes concernant les structures funéraires. Les structures dont le n° figure en italique sont présentées dans le texte.

Notes

- 1 Castella 1987, 22-25.
- 2 Castella 1999, 32.93.
- 3 Blaizot 2009.
- 4 La présentation détaillée des sites et des structures figure dans un rapport déposé à la Section archéologie cantonale (SIPaL), Schopfer/Gally 2015.
- 5 Les références pour les études de mobilier sont les suivantes : AR : Rütli 1991 ; AV : Castella/Meylan Krause 1994 ; Drack : Drack 1945, complété dans Luginbühl 2001 ; Drag. : Dragendorff 1895-1896, d'après Delage 2010a ; Haltern : Loeschke 1909, d'après Hanut 2010 ; Is : Isings 1957 ; Lesoux : Delage 2010b ; Loeschke : Loeschke 1919 ; LS : Luginbühl/Schneiter 1999 ; Lug : Luginbühl 2001 ; Mayet : Mayet 1975 ; Riha : Riha 1990.
- 6 D. Cuendet, de l'atelier de restauration du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, a confirmé qu'aucun des clous qui lui ont été montrés (les clous de chaussures et quelques clous de menuiserie) ne présente de traces de crémation, ni une corrosion pouvant être mise en lien avec des traces de passage au feu.
- 7 Le sédiment des structures St. 1, 2, 3, 6 et 7, respectivement 80, 50, 60, 10 et 50 litres, a été prélevé et tamisé.
- 8 Les données brutes complètes sont fournies dans le tabl. 1.
- 9 Plusieurs fragments proviennent de l'extérieur de la structure, de la structure St. 3 et du wrac nettoyage de la zone A, à l'est de St. 1.
- 10 Un tessin provient de la structure St. 2.
- 11 Le concept de « NMI » est utilisé tel que défini dans le protocole de quantification des céramiques défini lors de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont-Beuvray (Arcelin/Tuffreau Libre 1998). Il est toutefois utilisé ici uniquement pour distinguer les éléments isolés, les types représentés par un petit nombre de restes et les distinguer des récipients dont une grande partie de la forme est présente et dont on peut supposer qu'ils ont été volontairement déposés dans la structure (indiqués dans la colonne « NI »). La méthode est également explicitée dans Gally et al. à paraître.
- 12 Luginbühl/Schneiter 1999, 33.
- 13 Berger 1960, 55-56 ; Rütli 1988, 34-35.
- 14 Castella 1999, 68.
- 15 L'un des fragments provient des niveaux supérieurs de la structure voisine St. 1.
- 16 Relativement peu fréquents, les couvercles à parois fines sont attestés notamment dans l'atelier de la Butte à Lyon (Bertrand 2000, type 23).
- 17 Biaggio Simona 1991, 172-176.
- 18 Rütli 1988, 96.
- 19 Feugère 1985, type 23c2, n° 1784 ; Riha 1979, type 5.14.3, n° 1230 ; Ettlinger 1973, type 32, n° 2 ; Mazur 2010, type 5.14.2, n° 642.
- 20 Rouvier-Jeanlin 1972.
- 21 von Gonzenbach 1995.
- 22 « Contrairement à ceux d'Italie, dont on voit entièrement les pattes, les oiseaux gallo-romains reposent directement sur un socle rond et plat où ne sont figurés que les doigts ». Les statuettes d'oiseaux produites en Gaule sont en outre « singularisées par un détail propre à toute cette gent ailée de terre cuite fabriqués en Gaule : le premier tiers des ailes, lisse est séparé par un bourrelet du reste de l'aile dont les plumes sont schématisées », Rouvier-Jeanlin 1972, 34.
- 23 von Gonzenbach 1993, 222 ; cartes de répartition fig. 87 in Bémont et al. 1993.
- 24 von Gonzenbach 1995 ; Bruneau 1965.
- 25 von Gonzenbach 1986, Hahn 2 n° 41, pp. 46.95, Taf. 43,3 ; Taf. 116.1 (Vindonissa), 116,2 (August), 116,3.4 (Mollens).
- 26 Rouvier-Jeanlin et al. 1990, 77 ; Lange 1993.
- 27 Riha 1990, 80-83.90 ; Newton/Renfrew 1970, 199-206 ; Born 1975, 134-140.
- 28 Schopfer Luginbühl et al. 2011 ; Poncet Schmid et al. 2013.
- 29 Schopfer Luginbühl et al. 2011, chap. 3, phase 32.
- 30 Les données brutes complètes sont fournies dans le tableau 2.
- 31 Les quatre fragments de bord recueillis appartiennent à deux sous-types différents (Lug 29 a et b).
- 32 Bonnet Borel 1997, 46/AV 118.
- 33 Mobilier en verre étudié par l'auteur mais non publié ; la datation de la sépulture nous a été aimablement fournie par D. Castella que nous remercions.
- 34 Castella et al. 1995, 73.
- 35 Castella 1999, pl. 183, n° 1884.
- 36 Demierre, étude en cours.
- 37 Castella et al. 1995, 73.
- 38 Mentionnée dans Castella 1999, 339, note 289.
- 39 Moosbauer 1997, Taf. 66,1.
- 40 Feugère 1986, 179.
- 41 Torsader le manche d'un outil en fer destiné à être chauffé permet d'évacuer la chaleur accumulée dans le métal et de tempérer la partie prise en main.
- 42 Furger 1985, 174, fig. 7.7.
- 43 cité dans Feugère 1986, 176, note 14.
- 44 Hagendorn et al. 2003, 630, Taf. 56, n° Me246.
- 45 Boesterd 1956, 55, n° 187.
- 46 Bienert 2007, 160, forme 55.
- 47 p.ex. dans le dépôt de Vidy, présenté lors d'une conférence de M. Demierre au Cercle Vaudois d'Archéologie en 2009.
- 48 Boesterd 1956, n° 39.
- 49 Boesterd 1956, 35-37, pl. IV, datés entre le 1^{er} et le 2^e s. apr. J.-C.
- 50 Mallet/Pilon 2009, 126, fig. 10.
- 51 Ces strigiles se rapprochent cependant du type 7 défini par F. Mallet et F. Pilon.
- 52 Castella 1999, pl. 180, n° 1862.
- 53 Riha 1986, Taf. 6-8, n° 59-70.
- 54 Demierre communication orale au Cercle Vaudois d'Archéologie en 2009.
- 55 Pautreau 1999.
- 56 Ferrière/Villard 1993.
- 57 fouille de Vidy-Rhodanie en 1998 et communication orale au Cercle Vaudois d'Archéologie en 2009 par M. Demierre.
- 58 Le type le plus fréquent, la Gauloise 4, est diffusé dans nos régions au moins depuis le milieu du 1^{er} s. Les types Gauloise 2 et 3 sont attestées à August durant le règne de Claude, Martin Kilcher 1987, 351.
- 59 Les données brutes complètes sont fournies dans le tableau 3.
- 60 Brulet et al. 2010, 124.
- 61 Luginbühl 1999, 90.
- 62 Type attesté en céramique à pâte grise, LS 10.1.3, Luginbühl 1999.
- 63 Nous tenons à remercier Carine Wagner et Christian Falquet (Section archéologie cantonale vaudoise, SIPaL) pour les informations relatives à la carte archéologique du canton de Vaud et aux sites fouillés sur la partie nord du tracé vaudois de l'A5 qu'ils ont eu la gentillesse de nous transmettre et sur lesquelles se fonde une partie importante de ce chapitre. Le lecteur intéressé par les sites de l'A5 peut se référer aux notices publiées entre 1996 et 2004 dans les « Chroniques archéologiques » des volumes ASSPA. Notre gratitude va également à Rebekka Christ (prestataire pour les Voies historiques de la Suisse) qui a bien voulu nous autoriser l'accès aux données relatives aux itinéraires VD 1062 et NE 100, indisponibles sur le site de l'IVS.
- 64 Menna 2012.
- 65 voir l'article de V. Piuze Loubier dans ce volume.
- 66 Nuoffer/Menna 2001, 175.
- 67 Gally et al. à paraître.
- 68 Blaizot 2009, 254.
- 69 Vauthey 1992.
- 70 Castella 2012.
- 71 La diminution du nombre des dépôts à partir du début du 2^e s. a déjà été observée à Avenches VD-En Chaplix, Castella 1999, 95.
- 72 Les études menées à Avenches VD-En Chaplix (Castella 1999, 108) et à Lully FR (Castella 2012, 36) n'ont pas montré d'évolution du poids des restes osseux entre les trois horizons.
- 73 Castella 1999, 67.
- 74 Castella 1999, 63.
- 75 En contexte funéraire, les amphores sont considérées comme un marqueur de richesse, Castella 1999, 66.

Tab. 2. Onnens VD-La Golette. Données brutes concernant les structures funéraires. Les structures dont le n° figure en italique sont présentées dans le texte.

Tab. 3. Concise VD-Les Pereys. Données brutes concernant les structures funéraires liées au rite funéraire de la crémation. Les structures dont le n° figure en italique sont présentées dans le texte.

St.	Datation	Type de structure	Forme / L x l x p (cm) / organisation interne	Os brûlé	Céramique	Verre	Métal	Etat
6	tpq 40/50	sépulture secondaire	circulaire ? / 45 x >25 x 26 / comblement homogène formé de résidus de crémation	129 g / adulte, peut-être de sexe masculin	204 tessons, 1231 g (5 ou 6 NI / 4 ou 5 NMI) : - assiette Drag. 18/31 - bol Drack 21 - cruche AV 307 - fond de cruche - cruche AV 315 ? - pot ? pâte grise	-	non étudié (mobilier disparu)	- céramique en partie brûlée ; - métal indét.
133	1 ^{er} s. apr. J.-C. (tpq céram. 40)	fosse non sépulcrale : dépôt de mobilier	? / 75 x 50-70 x 19 / comblement homogène ?	47 g / aucun élément humain identifié	34 tessons, 86 g (9 NMI) : - coupe Drag. 33 - coupe Drag. 22/23 - 4 coupes imit. Drag. 24/25 - assiette imit. Drag. 15/17 - cruche - pâte claire	12 frag., 40 g (2 FAC et 3 NMI) : - pot ls 67b / AR 118 - balsamaire ls 28a / AR 129 - balsamaire indét. - bouteille ls 50 / AR 156 ou ls 51 / AR 160 - indét. bleu outremer	- louche en fer - poêle et trépied en fer - bassin en bronze - patère en bronze - récipient indét. en bronze - 3 strigiles en fer - 68 frag. de clous de menuiserie (137 g / NMI 22)	- céramique en partie brûlée ; - verre non brûlé dans le dépôt inférieur ; - objets en fer non brûlés ; - destruction volontaire et crémation des récipients en bronze ; - clous non brûlés dans le dépôt inférieur
143	seconde moitié du 1 ^{er} s. apr. J.-C.	fosse non sépulcrale : fosse de rejet	? / 30 x 20 x 28 / comblement homogène formé de résidus de crémation	12 g / aucun élément humain identifié	31 tessons, 238 g (4 NMI) : - coupe imit. Drag. 24/25 - amphore gauloise - cruche - céramique grise fine	11 frag., 52 g (4 NMI) : - balsamaire ls 27 / AR 138 - trois récipients indét. (bleu outremer, incolore et naturel verdâtre)	33 éléments (33 g) : - 24 frag. de clous de menuiserie (NMI 4) - 1 frag. de ferrure en fer - 8 frag. de tôle de bronze (objet indét.)	- céramique légèrement brûlée ; - verre partiellement fondu ; - 1 sur 24 frag. de clous brûlé
161	époque romaine	fosse non sépulcrale : dépôt de mobilier	circulaire ? / 30 x 24 x 26 / comblement homogène formé de limon argileux + nodules de charbon	-	46 tessons, 755 g (1 NI) : - fond de cruche	-	16 éléments (23 g) : - 14 frag. de clous de menuiserie (NMI 5) - 2 frag. de tiges de clous de chaussures	- céramique en partie brûlée ; - métal non brûlé
179	après le milieu du 1 ^{er} s. apr. J.-C.	fosse non sépulcrale : dépôt de mobilier	quadrangulaire / 35 x 25 x 10 / comblement homogène identique à l'encaissant + nodules de terre rubéfiée	-	181 tessons, 1124 g (2 NI) : - amphore gauloise - cruche	-	8 fragments de clous de menuiserie (8.5 g / NMI 1)	le mobilier n'est pas brûlé

Tab. 2.

St.	Datation	Type de structure	Forme / L x l x p (cm) / organisation interne	Os brûlé	Céramique	Métal	Etat
16/19	tpq 70/80	sépulture secondaire	? / ? x ? x 28 et ? x ? x 40 / comblement homogène formé de résidus de crémation	575 g / individu adulte, gracile	137 tessons, 1042 g (3 NI) : - assiette Drag. 18/31 - bol hémisph. L50a - cruche AV 319	82 éléments (155 g) : - 18 clous de menuiserie (+ 8 tiges) - 56 clous de chaussures (2 types usés, masculins)	Tout le mobilier est brûlé
18	tpq 140/150	sépulture secondaire	? / 70 x > 35 x 26 / vase ossuaire en céramique, comblement homogène formé de résidus de crémation	695 g (dont 276 g dans l'ossuaire) / individu adulte, peut-être de sexe masculin	> 381 tessons, 3761 g (9 NI et 2 NMI) : - assiette Drag. 18/31 - gobelet Lezoux 102 - coupe Drag. 35 - bol caréné cf. AV 142 - bol à marli AV 209 - cruche LS 11.3.2 - tonnelet AV 26 - fond de pot à godrons (vase ossuaire) - fond de céramique grise fine	54 éléments (193 g) : - 37 clous de menuiserie (+ 14 tiges) - 3 clous de chaussures (1 type usé, masculin)	- céramique brûlée ; - clous de menuiserie en partie brûlés (26/37) ; - clous de chaussures brûlés
23a	fin 1 ^{er} - première moitié 2 ^e s. apr. J.-C. ?	fosse non sépulcrale : dépôt de mobilier	? / 120 x > 90 x 25 / comblement homogène formé de résidus de crémation, nombreuses pierres calcaires	-	84 tessons, 487 g (2 NI et 2 NMI) : - plat LS 1.2.1 - FF en pâte claire	246 éléments (214 g) : - 5 clous de menuiserie - 215 clous de chaussures (+ 26 tiges) (6 à 8 types usés, la majorité masculin, 1 pourrait être féminin)	- céramique non brûlée ; - métal brûlé
34	tpq 150	sépulture secondaire	quadrangulaire / 120 x 100 x 37 / comblement homogène formé de résidus de crémation ; amas osseux très lâche et amas de tessons lâche	652 g / individu adulte	369 tessons, 1586 g (3 ou 5 NI et 10 ou 17 NMI) : - assiette Lezoux 49 - gobelet AV 100 - cruche à revêtement argileux - (cruche AV 314?) - écuelle LS 2.2.1	71 éléments (279 g) : - 43 clous de menuiserie (+ 27 tiges) - 1 clou de construction	- céramique en partie brûlée ; - clous de menuiserie en partie brûlés (18/43) ; - clou de construction brûlé

Tab. 3.

Bibliographie

- Arcelin, P./Tuffreau-Libre, M. (dir. ; 1998) La quantification des céramiques. Conditions et protocoles. Actes de la table ronde du Centre archéologique du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998. Bibracte 2. Glux-en-Glenne.
- Baizot, F. (2009) Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité. Gallia 66, 1.
- Bémont, C./Jeanlin, M./Labanier, C. (dir. ; 1993) Les figurines en terre cuite gallo-romaines. Documents d'archéologie française 38. Paris.
- Berger, L. (1960) Römische Gläser aus Vindonissa. Veröffentlichungen der Gesellschaft pro Vindonissa 4. Basel.
- Bertrand, E. (2000) La production des céramiques à paroi fine à Lyon. Les céramiques attribuées ou apparentées à l'atelier de la Butte (typologie, chronologie et diffusion). Thèse de doctorat <http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/bertrand>, consulté le 9 mars 2015. Lyon.
- Biaggio-Simona, S. (1991) I vetri romani provenienti dalle terre dell'attuale Cantone Ticino. Locarno.
- Bienert, B. (2007) Die römischen Bronzegefäße im Rheinischen Landesmuseum Trier. Trierer Zeitschrift für Geschichte und Kunst des Trierer Landes und seiner Nachbargebiete 31.
- Boesterd, M.H.P. (1956) The bronze vessels in the Rijksmuseum G. M. Kam at Nijmegen. Description of the Collections in the Rijksmuseum G. M. Kam at Nijmegen 5. Nijmegen.
- Bonnet Borel, F. (1997) Le verre d'époque romaine à Avenches - Aventicum, typologie générale. Documents du Musée romain d'Avenches 3. Avenches.
- Born, H. (1975) Material und Herstellungstechnik antiker Melonenperlen. JbRGZM 2, 134-140.
- Brulet, R./Vilvorder, F./Delage, R. (2010) La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion. Turnhout.
- Bruneau, Ph. (1965) Le motif des coqs affrontés dans l'imagerie antique. Bulletin de correspondance hellénique 89, 90-121.
- Castella, D. (1987) La nécropole du Port d'Avenches. CAR 41, Aventicum IV. Lausanne.
- Castella, D. (1999) La nécropole gallo-romaine d'Avenches « en Chaplix », fouilles 1987-1992. Etude des sépultures. 1, Etude des sépultures. CAR 77, Aventicum IX. Lausanne.
- Castella, D. (2012) Le cimetière gallo-romain de Lully (Fribourg, Suisse). CAF 23, Fribourg.
- Castella, D./Duvauchelle, A./Geiser, A. (1995) Une riche sépulture de la nécropole de la route de Bussy à Payerne VD. AASPA 78, 170-180.
- Castella, D./Meylan Krause, M.-F. (1994) La céramique gallo-romaine d'Avenches et de sa région. Esquisse d'une typologie. BPA 36, 5-126.
- Delage, R. (2010a) La sigillée du sud de la Gaule. In : Brulet et al. 2010, 57-87.
- Delage, R. (2010b) La sigillée du centre de la Gaule. In : Brulet et al. 2010, 92-125.
- Drack, W. (1945) Die helvetische Terra sigillata-Imitation des I. Jahrhunderts n. Chr. Schriften des Instituts für Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 2. Basel.
- Ettlinger, E. (1973) Die römischen Fibeln in der Schweiz. Handbuch der Schweiz zur Römer- und Merowingerzeit. Bern.
- Ferdère, A./Villard, A. (1993) La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre). Revue archéologique du Centre de la France, 7^e supplément. Saint-Marcel.
- Feugère, M. (1985) Les fibules en Gaule méridionale : de la conquête à la fin du Ve s. apr. J.-C. Revue archéologique de Narbonnaise, supplément 12. Paris.
- Feugère, M. (1986) Note sur un type particulier d'instrument culinaire composite à l'époque romaine. Germania 62, 173-179.
- Furger, A.R. (1985) Vom Essen und Trinken im römischen Augst. Kochen, Essen und Trinken im Spiegel einiger Funde. AS 8, 3, 168-186.
- Gally, A. et al. (à paraître) Tolochenaz-La Caroline. CAR. Lausanne.
- Hagendorn, A./Bouchet, F. (2003) Zur Frühzeit von Vindonissa. Band 2. Veröffentlichungen der Gesellschaft pro Vindonissa 18. Brugg.
- Hanut, F. (2010) La sigillée italique. In : Brulet et al. 2010, 57-87.
- Isings, C. (1957) Roman Glass from Dated Finds. Archaeologica Traiectina 2. Groningen/Djakarta.
- Lange, H. (1993) La période d'activité des ateliers en Gaule centrale. In : Bémont et al. 1993, 124-130.
- Loeschcke, S. (1909) Keramische Funde in Haltern. Mitteilungen der Altertumskommission für Westfalen 5, 101-322.
- Loeschcke, S. (1919) Lampen aus Vindonissa. Ein Beitrag zur Geschichte von Vindonissa und des antiken Beleuchtungswesens. Zürich.
- Luginbühl, T. (2001) Imitations de sigillée et potiers du Haut-Empire en Suisse occidentale. Archéologie et histoire d'un phénomène artisanal antique. CAR 83. Lausanne.
- Luginbühl, T./Schneider, A., sous la dir. de S. Berti Rossi/C. May Castella (1999) Trois siècles d'histoire à Lousonna. La fouille de Vidy « Chavannes 11 » 1989-1990. Le mobilier archéologique. CAR 74, Lousonna 9. Lausanne.
- Mallet, F./Pilon, F. (2009) Le strigile en Gaule, objet utilitaire et vecteur de romanité : l'exemple du strigile de la villa des Champs-de-Choisy à Charny (Seine-et-Marne). Gallia 66, 2, 113-151.
- Martin-Kilcher, S. (1987) Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst. Ein Beitrag zur römischen Handels- und Kulturgeschichte. Forschungen in Augst 7. Augst.
- Mayet, F. (1975) Les céramiques à parois fines dans la péninsule ibérique. Paris.
- Mazur, A. (2010) Les fibules romaines d'Avenches II. BPA 52, 27-108.
- Menna, F. (2012) Bonvillars - En Condémnes. Rapport d'opération d'archéologie préventive. Rapport non publié, déposé à la Section archéologie cantonale (SIPaL).
- Moosbauer, G. (1997) Die ländliche Besiedlung im östlichen Raetien während der römischen Kaiserzeit. Passauer Universitätsschriften zur Archäologie 4. Espelkamp.
- Newton, R.G./Renfrew, C. (1970) British Faience Beads Reconsidered. Antiquity 44, 199-206.
- Nuoffer, P./Menna, F. (2001) Le vallon de Pomy-Cuarny (VD) de l'âge du Bronze au haut Moyen Âge. CAR 82. Lausanne.
- Pautreau, J.-P. (dir. ; 1999) Antran (Vienne), un ensemble aristocratique du premier siècle. Poitiers.
- Poncet Schmid, M./Schopfer, A./Nitu, C. et al. (2013) Les occupations de l'âge du Bronze final. Onnens-Le Motti, La Golette, Beau Site (La colline d'Onnens 2). CAR 142. Lausanne.
- Riha, E. (1979) Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst. Forschungen in Augst 3. Augst.
- Riha, E. (1986) Römisches Toiletgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst. Forschungen in Augst 6. Augst.
- Riha, E. (1990) Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst. Forschungen in Augst 10. Augst.
- Rouvier-Jeanlin, M. (1972) Les figurines gallo-romaines en terre cuite au Musée des antiquités nationales. Gallia, supplément 24. Paris.
- Rouvier-Jeanlin, M./Joly, M./Notet, J.-C. (1990) Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire). Un atelier de figurines en terre cuite gallo-romaines (les fouilles du Breuil : 1985-1986). Documents d'archéologie française 25. Paris.
- Rütti, B. (1988) Beiträge zum römischen Oberwinterthur. Vitodurum 4, Die Gläser. Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Monographien 5. Zürich.
- Rütti, B. (1991) Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst. Forschungen in Augst 13. Augst.
- Schopfer, A./Gally, A. (2015) Trois nécropoles gallo-romaines sur le tracé de l'autoroute A5 : Bonvillars-Les Oux, Onnens-La Golette et Concise-Les Péréys. Rapport non publié, déposé à la Section archéologie cantonale (SIPaL).
- Schopfer Luginbühl, A./Nitu, C./Rychner-Faraggi, A.-M. et al. (2011) Le cadre environnemental et les occupations du Néolithique au Bronze moyen. Onnens-Le Motti, La Golette, Beau Site (La colline d'Onnens, 1). CAR 122. Lausanne.
- Vauthey, P.-A. (1992) La nécropole romaine d'Arconciel/Pré de l'Arche (FR). AS 15, 2, 83-85.
- Vion, E. (1994) RN 5. Le contexte routier historique. Rapport non publié, déposé à la Section Monuments historiques et archéologie (DTP).
- Volken, M. (2011) Les clous de chaussures du site de Pfyngut : les bases d'une typo-chronologie. In : O. Paccolat, Finges : évolution d'un terroir de la plaine du Rhône : le site archéologique de « Pfyngut ». CAR 121, Archaeologia Vallesiana 4, 315-391. Lausanne.
- von Gonzenbach, V. (1986) Die römischen Terracotten in der Schweiz : Untersuchungen zu Zeitstellung, Typologie und Ursprung der mittelländischen Tonstatuetten, Band B, Katalog und Tafeln. Handbuch der Schweiz zur Römer- und Merowingerzeit. Bern.
- von Gonzenbach, V. (1993) Typologie et chronologie : l'exemple de la Suisse. In : Bémont et al. 1993, 218-224.
- von Gonzenbach, V. (1995) Die römischen Terracotten in der Schweiz : Untersuchungen zu Zeitstellung, Typologie und Ursprung der mittelländischen Tonstatuetten, Band A. Handbuch der Schweiz zur Römer- und Merowingerzeit. Tübingen.